

**COMPTES CONSOLIDÉS  
SEMESTRIELS CONDENSES  
30 juin 2020**

## I. Contexte économique du 1<sup>er</sup> semestre et perspectives du 2<sup>nd</sup> semestre 2020

### 1) Des perspectives mondiales très incertaines

La pandémie de Covid-19 est une crise sanitaire sans précédent, qui a contraint, tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2020, de nombreux pays à se confiner, bouleversant l'économie mondiale. Sur le seul mois d'avril, d'après l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Économiques), la demande intérieure mondiale a chuté de 19 %, comme la valeur ajoutée.

Face à la Covid-19, les principales banques centrales mondiales ont considérablement assoupli les conditions financières. Elles ont procédé à des baisses de taux d'intérêt et à une expansion des bilans de plus de 6 000 milliards de dollars, au moyen d'achats d'actifs, de lignes de crédit réciproque en devises et de mécanismes de crédit ou de liquidité.

L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques), en juin 2020, propose ses perspectives selon deux scénarii probables : l'hypothèse d'une deuxième vague de contagions accompagnée de nouvelles mesures de confinement avant la fin de l'année 2020, et un scénario dans lequel toute nouvelle vague épidémique majeure est évitée.

Dans le premier scénario, la production économique mondiale chuterait de 7,6 % en 2020, avant de repartir au rythme de 2,8 % en 2021. Le taux de chômage doublerait quasiment, atteignant 10 % avec une faible reprise de l'emploi attendue en 2021. Un soutien budgétaire s'imposant, la dette publique des États de l'OCDE devrait augmenter de 19 points de pourcentage du PIB.

Dans le second scénario, au niveau mondial, l'activité économique reculerait de 6 % en 2020 et le taux de chômage passerait de 5,4 % en 2019 à 9,2 % en 2020. Les niveaux de vie baisseraient moins brutalement que dans l'hypothèse d'une deuxième vague, mais l'équivalent de cinq ans de croissance de revenus seraient effacés de toute l'économie d'ici 2021. Le revenu mondial par habitant devrait baisser de 3,6 %, ce qui ferait basculer entre 70 et 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté (données de la Banque Mondiale). La dette publique, elle, serait en hausse de 27 points de pourcentage du PIB.

### 2) La zone euro paie économiquement le prix du confinement au 1<sup>er</sup> semestre

Ce sont les pays européens qui paient le prix le plus fort de la crise économique provoquée par la Covid-19. La majorité des pays de la zone euro ayant mis en place des mesures de confinement, le PIB a reculé de 3,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre et devrait reculer encore de 13 % au deuxième trimestre selon les dernières projections de l'Eurosystème. D'après l'OCDE, ce sont l'Espagne (-11,1 %), l'Italie (-11,3 %), le Royaume Uni (-11,5 %) et la France (-11,4 %), qui sont les pays les plus touchés et verront leur PIB chuter de plus de 11 % cette année dans le meilleur des cas. Dans le scénario à une seule vague d'épidémie, la zone euro verrait son PIB diminuer de 9,1 % en 2020 et augmenter de 6,5 % en 2021. Dans le scénario de deux vagues, ces chiffres seront de -11,5 % en 2020 et +3,5 % en 2021. Ceci alors qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, le PIB de la zone euro a diminué de 3,8 % par rapport au quatrième trimestre 2019, avec des disparités selon les pays.

D'après les données Eurostat, en mars 2020, le taux de chômage s'est établi à 7,4 % dans la zone euro, en hausse par rapport au taux de 7,3 % enregistré en février 2020. Ce sont les jeunes (de moins de 25 ans), qui sont les plus impactés. Parallèlement, le taux d'épargne des ménages a atteint un niveau record à 16,9 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, pendant lequel les mesures de confinement ont commencé à être largement mises en place par les États membres et la consommation a largement diminué, contre 12,7 % au quatrième trimestre 2019.

La BCE s'est dotée d'une force d'intervention agile sur les taux longs et un appui à la dette court terme des entreprises :

- une enveloppe supplémentaire d'achats d'obligations d'États et d'entreprises à hauteur de 120 milliards d'euros en 2020, s'ajoutant aux flux mensuels de 20 milliards d'euros,

- un programme d'achats d'urgence face à la pandémie de 1 350 milliards d'euros (Pandemic Emergency Purchase Programme) jusqu'à fin juin 2021,

La BCE est intervenue également pour soutenir le système bancaire et la distribution de crédit aux entreprises assurant aux banques une capacité de financement quasi-illimitée :

- des opérations immédiates de fourniture de liquidité abondante à des conditions favorables jusqu'au 24 juin (LTRO),
- des conditions plus favorables de mesures ciblées de crédit (TLTRO3) pour les banques maintenant leurs prêts à l'économie,
- des mesures temporaires d'assouplissement des garanties (baisse des décotes, périmètre plus large des créances privées mobilisables).

Par ailleurs, un allègement temporaire des exigences de fonds propres a été accordé aux banques :

- des dispositions transitoires liées aux provisionnements IFRS9 sur les prêts non performants ;
- une anticipation de certains traitements prudentiels favorables (prêts aux retraités, employés, PME, infrastructures...),
- un report à janvier 2023 du nouveau coussin de ratio de levier pour les banques systémiques,
- une exclusion temporaire (fin juin 2021) des réserves banques centrales du ratio de levier dès 2020.

Ce paquet européen a été accompagné de la demande aux banques de ne pas verser de dividendes au moins jusqu'en octobre 2020.

### **3) L'économie française parmi les plus touchées par les conséquences de la pandémie**

En France, comme dans le reste du monde, la Covid-19 a eu un impact fort sur l'économie. L'Insee a publié fin mai, dans son estimation des comptes semestriels, un recul du PIB de 5,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Cette baisse devrait s'amplifier au deuxième trimestre, cumulant plusieurs semaines de confinement jusqu'au 11 mai, puis une reprise très progressive de l'activité. Dans la projection de la Banque de France, le PIB reculerait ainsi d'un peu plus de 15 % au deuxième trimestre 2020 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre, avec une perte d'activité à -17 % fin mai et revenant autour de -12 % fin juin.

Cette baisse du PIB serait due à divers facteurs. Tout d'abord les dépenses de consommation des ménages ont connu une baisse inédite de 6,1 % sur la période. Ensuite, l'investissement des entreprises enregistre lui aussi un lourd recul de 11,8 %.

Globalement, la demande intérieure contribue ainsi de -6,6 points à la baisse du PIB durant le trimestre écoulé. Le commerce extérieur s'affiche lui aussi en repli : -6,5 % pour les exportations et -5,9 % pour les importations. Avec le confinement, la Banque de France estime la réduction instantanée de l'activité à environ 32 % pendant la quinzaine de mars, puis à environ 27 % en avril.

Pendant le mois d'avril, le revenu des ménages aurait baissé de 2,7 % par rapport à une situation normale. Ceci est principalement dû au recul de l'emploi salarié (-22 %) et des revenus des entrepreneurs individuels (-25 %), les dispositifs d'indemnités et aides ponctuelles ayant limité la diminution du revenu disponible brut.

La Banque de France envisage que le pays ne retrouvera son niveau d'activité de fin 2019 que vers mi-2022. Après ce choc très fort, le rattrapage serait étalé dans le temps. Cependant, les taux de croissance du PIB projetés en 2021 (7 %) et en 2022 (4 %) seraient élevés. Concernant le marché du travail, les dispositifs mis en place permettront de retarder sa détérioration, qui sera tout de même importante. Le taux de chômage pourrait connaître un pic supérieur à 11,5 % mi-2021. Il diminuerait ensuite progressivement en dessous de 10 % fin 2022, alors qu'il s'établissait à 8,1 % à fin 2019. Enfin, la dette publique augmenterait significativement, atteignant 119 % du PIB, alors qu'elle était à 98,1 % en 2019. Ce niveau est bien plus élevé que celui de la moyenne de zone euro, à 101 % du PIB fin 2020.

#### 4) Pendant la crise, les Français ont choisi d'épargner

En dépit du déconfinement amorcé le 11 mai, les ménages font preuve d'un certain attentisme, privilégiant l'épargne à la consommation. Depuis le début de la crise sanitaire, la quasi-totalité des flux d'épargne se sont ainsi orientés sur les comptes à vue et les livrets, au détriment notamment de l'assurance-vie. Selon l'OFCE, les Français auraient épargné 75 milliards d'euros entre le 17 mars et le 5 juillet, dont 55 milliards pendant les deux mois de confinement. Le taux d'épargne, qui pourrait atteindre les 30 % au 2<sup>nd</sup> trimestre (20 % au 1<sup>er</sup> trimestre), devrait certes se tasser dans les mois à venir mais demeurer à des niveaux bien supérieurs à ce qu'il était avant la crise. La Banque de France anticipe ainsi un « excédent » d'épargne de plus de 100 milliards d'euros d'ici à la fin de l'année.

**Livret A** : en mai, la collecte nette réalisée par ce placement – très populaire, défiscalisé et accessible à tout moment – a atteint 3,98 milliards d'euros, un montant record pour ce mois, après 5,5 milliards un mois plus tôt.

**LDDS** : le Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), qui contribue au financement de l'économie sociale et solidaire, n'a pas non plus été en reste en mai 2020 avec une collecte nette de 1,16 milliard d'euros.

Au total, la **collecte nette totale** (Livret A et LDDS) s'est élevée en mai 2020 à plus de 5 milliards d'euros. Cumulée sur les cinq premiers mois de l'année depuis janvier, elle a atteint déjà plus de 22 milliards d'euros, contre 13,7 milliards sur la même période en 2019.

**Assurance vie** : à l'image des mois de mars et d'avril, l'assurance vie a enregistré une collecte négative en mai. Ce mois-ci, le montant des retraits a grimpé à 7,9 milliards d'euros, alors que les versements se sont élevés à 5,7 milliards d'euros. Le contexte atypique (confinement jusqu'à la mi-mai, puis déconfinement progressif) a restreint le nombre d'opérations et les placements en assurance vie. « Le désintérêt » des Français pour l'assurance vie en mai s'est notamment manifesté au niveau des fonds euros, qui n'ont collecté que 3,8 milliards d'euros.

**Crédit à l'habitat** : en raison du confinement et d'un marché immobilier à l'arrêt, la production de crédits immobiliers a chuté en avril et la baisse s'est amplifiée en mai. En juin, elle a connu un effet de rattrapage des projets qui avaient été stoppés par le confinement. Cette reprise n'a cependant pas permis de retrouver le niveau d'activité de février 2020, et encore moins celui de juin 2019. En juin, le nombre mensuel de prêts est en recul, de -9,8 % par rapport à juin 2019.

**Crédit à la consommation** : les derniers mois n'ont évidemment pas été propices au marché du financement des particuliers, en raison des restrictions de déplacement et de la mise à l'arrêt de l'économie. Bien que les établissements prêteurs soient demeurés actifs, la production de crédits à la consommation a fortement chuté (-68,3 % entre avril 2020 et avril 2019). L'**automobile** en particulier a beaucoup souffert. Avec le confinement, pas de transactions possibles pour les véhicules d'occasion, limitation des déplacements oblige. Néanmoins, les prêts à la consommation dédiés à l'amélioration de l'habitat et aux biens d'équipement du foyer redémarrent, bénéficiant de l'ouverture des commerces et de la continuité d'activité pour l'exécution des travaux.

**Prêt Garanti par l'État (PGE)** : lancé fin mars, au début du confinement, pour répondre aux difficultés de trésorerie des entreprises dont l'activité était arrêtée ou ralentie, le dispositif de PGE pourrait atteindre jusqu'à 300 milliards d'euros. Au 8 juin dernier et malgré les obstacles rencontrés par certaines entreprises au début de sa commercialisation, le PGE a été massivement distribué et accordé par les réseaux bancaires. Du 25 mars au 23 juillet, ce sont plus de 543 000 entreprises qui ont pu bénéficier de ce dispositif, pour un total de plus de 110 Md€.

## II. Activités métiers au 1<sup>er</sup> semestre 2020

### 1) La bancassurance

#### 1.1) Le réseau français – CMNE

À fin juin 2020, sur le réseau France, la collecte nette cumulée en **épargne bancaire** s'élevait à 848 M€ (soit 508 M€ de plus par rapport à la réalisation à fin juin 2019). Ce montant particulièrement élevé s'explique par la période de confinement pendant laquelle l'épargne de nos clients a fortement augmenté. Une partie importante de cette somme est issue de la collecte nette cumulée sur les comptes courants particuliers et professionnels (583 M€), ainsi que la collecte nette cumulée sur les livrets bleus (126 M€, soit +73 M€ par rapport à fin juin 2019). En **épargne financière**, la collecte nette cumulée à fin juin 2020 s'élève à 353 M€ (contre 10 M€ à fin juin 2019), portée par la collecte cumulée en OPCVM Moyen long terme qui atteint 295 M€ à fin juin 2020. En revanche, nous constatons une décollecte en **épargne assurance** (-57 M€ contre -11 M€ à fin juin 2019), l'assurance vie en euro enregistrant la plus forte décollecte (-51 M€).

En **matière de crédits**, la production cumulée tous crédits confondus s'affiche à 1 128 M€ (vs 1 249 M€ à fin juin 2019). La production cumulée en **crédit consommation** s'élève à 295 M€ à fin juin 2020 (-24,9 % par rapport à fin juin 2019) impactée par plusieurs mois de confinement et par la crise sanitaire de la COVID-19. La production cumulée en **crédit professionnels / agriculteurs** progresse quant à elle de 53,2 %, pour atteindre un montant de 410 M€ (contre 268 M€ fin juin 2019). Ce sont notamment les crédits professionnels qui génèrent 322 M€ de production cumulée à fin juin 2020 (dont 211 M€ de PGE), contre 170 M€ à fin juin 2019. La production en **crédit immobilier**, impactée par la suspension des transactions immobilières pendant le confinement, est quant à elle en baisse de -28,3 % et s'affiche à 422 M€.

Concernant les programmes **d'investissements immobiliers AFEDIM**, 347 réservations ont été enregistrées à fin juin 2020, soit une baisse de 27 % par rapport à l'an dernier.

En matière d'**assurances de biens et de personnes**, le CMNE note une baisse de la production cumulée d'assurances de biens de 26,6 % par rapport au niveau de juin 2019, ainsi qu'un recul de 11,4 % en assurances de personnes.

Sur le plan commercial et malgré la période de confinement, le CMNE a poursuivi le développement de sa gamme de produits ainsi que l'enrichissement de son offre dans le domaine de l'immobilier (services liés à l'aménagement du logement, aide à l'acquisition / vente, études de solvabilité prospects acquéreurs,..). Le maintien du contact à distance via des webinaires permet d'accompagner nos clients autour des univers logement, sécurité, mobilité, santé.

Concernant les services à distance, en 1 an, le CMNE a gagné 50 000 nouveaux utilisateurs de l'application mobile. 70 % des utilisateurs de la banque à distance l'utilisent grâce à l'application mobile CMNE. Entre janvier et juin 2020, le Centre de Relation Client s'est mobilisé pour répondre à plus de 600 000 clients (appels entrants) en maintenant un niveau de qualité et d'efficacité égal à celui de l'année dernière malgré les conditions particulières.

C'est par le « Management de la Performance Collective » que le CMNE assure la réalisation de ses orientations. Cette démarche vise à ne communiquer aucun objectif individuel, uniquement des objectifs commerciaux partagés par tous au sein de l'agence. Précurseur, le CMNE a initié ce projet dès 2017 sur la base du volontariat. Au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2020, ce type de management est pratiqué par 73 % des collaborateurs du CMNE.

#### 1.2) Le réseau belge – Beobank

Au début de l'année 2020, Beobank s'est concentrée sur la poursuite de sa stratégie initiée en 2019 et déployée au travers de plusieurs projets de croissance prioritaires. Cette stratégie de développement peut être résumée en 3 points : la diversification et la croissance des revenus, la surveillance et la gestion efficace des coûts, le besoin permanent de rester agile et flexible à tous les niveaux. En début d'année, Beobank a ainsi confirmé les

bons résultats commerciaux de fin 2019 en enregistrant des résultats exceptionnels sur toutes les lignes de produits.

Comme pour la majorité des entreprises, le 1<sup>er</sup> semestre 2020 s'est vu découpé en 3 phases en raison de la crise sanitaire mondiale sans précédent : une phase « pré-Covid19 », une phase de gestion de la crise sanitaire, et une phase de reprise de l'activité économique. Beobank a dû revoir ses priorités tout en gérant la crise sanitaire. Il était en effet primordial, en tant que service essentiel, d'être présent aux côtés des clients, et de continuer à les accompagner. Les points de vente sont restés ouverts mais le mode de travail a été ajusté pour respecter toutes les mesures nécessaires et assurer la sécurité des collaborateurs et des clients. Les services bancaires digitaux et à distance ont été fortement sollicités et de nombreux processus ont été adaptés afin de pouvoir servir les clients 100 % à distance. En matière de communication, il était essentiel de rester le plus proche possible des clients afin de les accompagner et de les informer dans cette période particulière.

En interne, tout a été organisé pour que les collaborateurs puissent **assurer la continuité des activités en toute sécurité**. Le Comité de Crise s'est réuni régulièrement afin d'anticiper et traiter les sujets nécessaires (travail à distance, écartement des personnes à risque, mesures d'hygiène, communication régulière, ...). Dès l'annonce de sortie progressive du confinement, la reprise commerciale pour Beobank s'est avérée plus rapide que prévue avec des résultats qui laissent entrevoir un retour rapide à une situation d'avant crise.

Au niveau du réseau, Beobank a poursuivi le projet « Vision Channels 2025 », dont l'objectif est **d'offrir des expériences personnalisées et omnicanales** aux clients et prospects. L'organisation a également été revue en créant une Direction Data Centrale au niveau du Groupe et une Direction Data Locale au niveau de Beobank, les ressources travaillant la data ont été regroupées au sein de ces deux directions.

Beobank a aussi continué à préparer les **infrastructures futures**, comme le nouveau siège « Beobank House », dont les travaux avancent. Dans le réseau, cela se traduit par la poursuite de la transformation graduelle des agences vers le Concept « Open ». D'autre part, l'infrastructure des points de vente est adaptée, dans le cadre du projet de déploiement de la solution PC/Server dans le réseau, pour permettre une gestion à distance de la relation clientèle, en ligne avec les attentes du marché. Le remplacement de l'ensemble du parc des GAB se poursuit. Les appels d'offres pour le mobilier, les services internes au bâtiment et les travaux privatifs sont en cours. L'approche et la communication pour accompagner l'emménagement du futur siège, prévu au second semestre 2021, ont également été développées. En parallèle, dans le cadre du projet « Zero Paper », la consommation et l'archivage de papier ont été considérablement réduits par la hausse de l'utilisation de solutions digitales.

Beobank poursuit sa politique de développement commercial avec l'objectif de devenir ou rester la **banque principale de ses clients**, ainsi que la **banque « challenger » de référence** pour ses prospects. Pour y arriver, Beobank garde le client au centre de ses préoccupations en lui offrant une gamme variée et complète de produits et services de grande qualité via différents canaux. Nous pouvons citer à titre d'exemple : l'introduction des virements instantanés, l'optimisation et l'enrichissement des méthodes d'authentification (code de sécurité et itsme), ou encore le lancement de 4 fonds profilés.

Toutes ces actions ont la **transformation digitale** comme fil conducteur. Car si Beobank était déjà pleinement consciente de l'évolution des besoins des clients, la crise sanitaire n'a fait qu'accentuer la nécessité de revoir les modes de contact avec les clients. La signature digitale a ainsi été mise en place pour les produits à usage privé (compte à vue, compte épargne, compte titres, carte de débit et contrat BAD) dans plusieurs agences pilotes courant mai, avant d'être déployée fin juin dans l'ensemble du réseau. La nouvelle App Beobank Mobile a quant à elle été mise à disposition des clients mi-février et s'est enrichie de nouvelles fonctionnalités, telles que la possibilité d'effectuer des virements permanents et des virements instantanés, de payer directement via l'App grâce à la fonction Payconiq/Bancontact, ou encore de passer des ordres de bourse.

Malgré la crise sanitaire, Beobank enregistre de très bons résultats sur le 1<sup>er</sup> semestre, en particulier en IARD (assurance de biens) et en crédits hypothécaires. Ceci, grâce à un excellent début d'année et à une reprise de

l'activité commerciale volontariste. Les clients de Beobank ont souscrit à **10 400 contrats d'assurance IARD** au 1<sup>er</sup> semestre 2020, contre 6 900 sur la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 52 %. La **production des crédits hypothécaires s'élève à 443 M€**, contre 241 M€ sur la même période l'an dernier, soit une augmentation de 84 %. L'encours s'élève ainsi à 2 683 M€. La production des crédits à la consommation était en hausse avant le début de la crise sanitaire, puis a été ralentie par le confinement. Ces dernières semaines, Beobank enregistre une reprise soutenue de la production. L'encours des crédits consommation s'élève à 2 063 M€ au 30 juin 2020. Les encours PRO et Agri s'élèvent à 592 M€. Au total, **l'encours de crédits amortissables de Beobank représente 5 337 M€**, en croissance de 6 % par rapport à décembre 2019. En outre, dans le cadre de la crise sanitaire, des accords ont été identifiés entre le gouvernement fédéral et le secteur bancaire. Ceux-ci prévoient la mise en place de moratoires pour les clients qui le nécessitent.

**L'encours des cartes de crédit s'élève à 346 M€** au 30 juin 2020, en baisse par rapport à l'an dernier notamment en raison des mesures de confinement.

Au niveau de l'épargne bancaire, Beobank a constaté une croissance de l'encours au 1<sup>er</sup> semestre 2020 (+4,4 %, à 5,9 Md€), principalement liée à la hausse des encours des comptes à vue. Les **ouvertures de comptes courants Particuliers se sont élevées à un niveau de 17 000 comptes** sur le 1<sup>er</sup> semestre, s'inscrivant dans la stratégie de Banque Retail de Beobank.

En ce qui concerne **l'épargne financière, la collecte cumulée sur les six premiers mois de l'année 2020 s'élève à 33 M€**. Le 1<sup>er</sup> trimestre a très bien démarré, puis cette activité a rencontré des turbulences compte tenu des effets de la crise sur les marchés financiers. Les encours d'épargne financière s'établissent à 1,6 Md€ au 30 juin 2020.

## 2) L'asset-management – Groupe La Française

Le 1<sup>er</sup> semestre 2020 a été inédit du fait de la crise sanitaire causée par la pandémie de la Covid-19 et ses répercussions sur l'économie mondiale. Les métiers du Groupe La Française n'ont pas été épargnés même si les expertises immobilières et valeurs mobilières ont d'ores et déjà retracé une très grande partie de la baisse. Dans ce contexte, La Française a su conserver un positionnement compétitif en parvenant à contenir les rachats grâce notamment à la résilience de ses expertises et aux efforts menés pendant la période du confinement.

La Française a par ailleurs pu démontrer la solidité de ses procédures informatiques celles-ci ayant permis le travail à domicile de l'ensemble des salariés du Groupe pendant les périodes de confinement en Europe.

Cette bonne maîtrise opérationnelle s'est transformée en avantage compétitif et nous a permis de maintenir une forte présence auprès de notre clientèle au plus fort de la crise sanitaire et des marchés.

Ayant anticipé très tôt l'impact de la crise sanitaire sur les activités du Groupe, La Française a par ailleurs été capable d'ajuster sa base de coût lui permettant ainsi de maintenir un niveau de résultat satisfaisant sur le premier semestre, en ligne avec l'exercice précédent à périmètre identique.

A fin juin 2020, les encours sous gestion du Groupe La Française s'élèvent aux environs de 50 Md€, compte tenu de son nouveau périmètre d'activité après la sortie notamment de La Française Investment Solutions, et la perte d'un mandat de conseil en Allemagne. Sur la première partie de l'année, l'activité du Groupe a été marquée par :

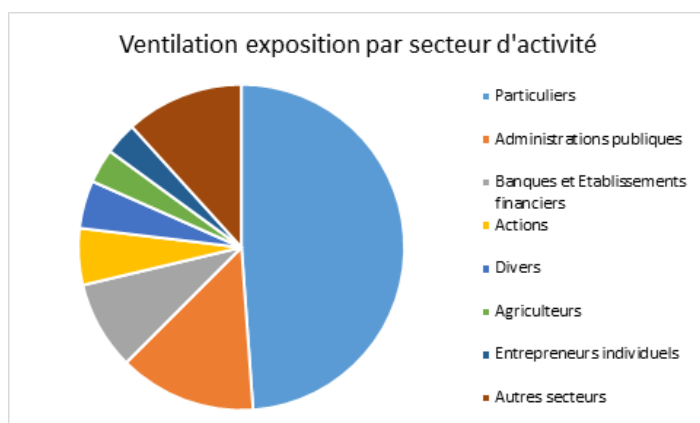
- **Pilier actifs financiers** : les expertises phares que sont les fonds à échéance, la dette subordonnée et la gestion quantitative ont résisté aux marchés chahutés et ont permis de juguler les rachats. Les solutions d'investissement Impact Carbon sont bien positionnées pour profiter de l'engouement pour l'investissement durable. A noter, le lancement commercial des fonds La Française Carbon Impact 2026 et La Française Obligations Carbon Impact. Le fonds La Française Carbon Impact 2026 a notamment obtenu le label ISR. NewAlpha AM a remporté l'appel d'offres lancé par le fonds de place Emergence pour la gestion de son 4<sup>ème</sup> fonds d'accélération désormais à dimension européenne.
- **Pilier immobilier** : la collecte depuis le début de l'année atteint près de 900 M€ et a été principalement positionnée sur les SCPI qui ont réussi à maintenir un rythme soutenu de collecte avec une part

croissante via les UC. Malgré une prime de risque immobilière toujours attractive, la période de confinement et les incertitudes économiques liées à la crise sanitaire ont ralenti la cadence des investissements en immobilier d'entreprise au 2ème trimestre. Mais le marché de l'investissement se réanime rapidement, surtout sur les opérations « Core ». Les SCPI du Groupe vont généralement distribuer 2/3 de l'acompte prévu au 2ème trimestre, soit un impact d'un mois de la Covid sur la distribution. Les prévisions actualisées 2020 nous font anticiper un retour au rythme de distribution prévu dès le 3ème trimestre.

### 3) Les risques

#### 1- Risques de crédit

*Exposition diversifiée sur le plan sectoriel et géographique :*

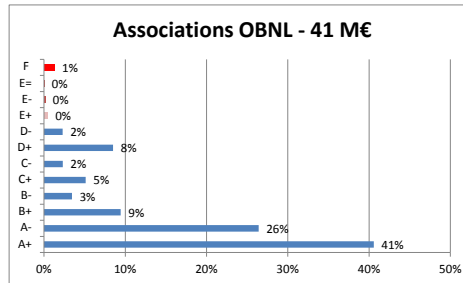
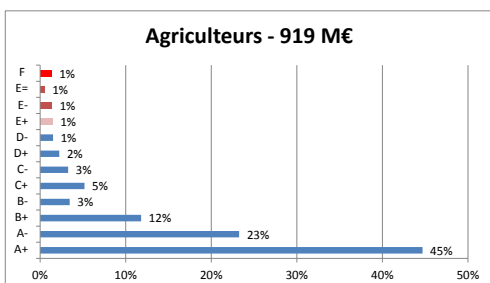
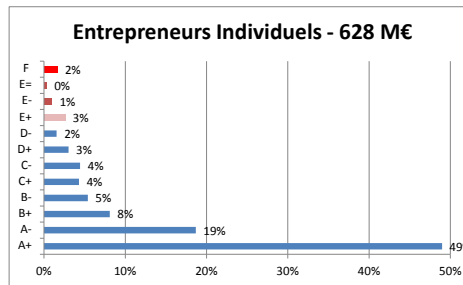
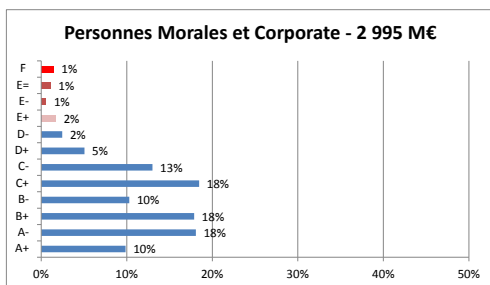
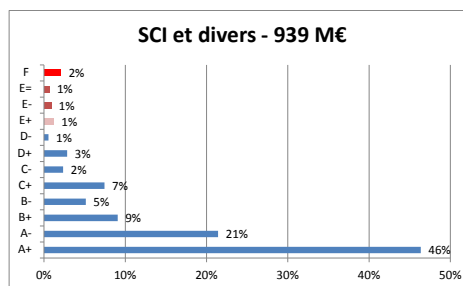
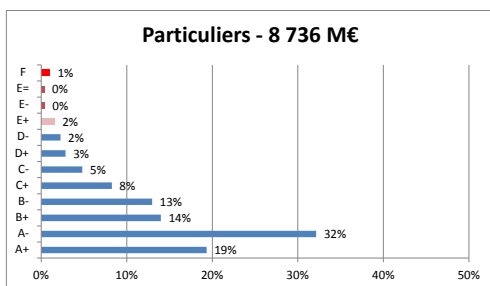


L'exposition du Groupe CMNE (30 Md€) est solide, elle est concentrée sur la clientèle de détail. Les particuliers représentent 49 % des expositions nettes du groupe et 74 % des expositions au défaut. Les expositions se limitent principalement aux 2 marchés commerciaux du Groupe CMNE, à savoir la France (72 %) et la Belgique (24 %).

Pour le périmètre bancaire français (Caisses Locales et Centres d'Affaires Entreprises), qui représente environ 68 % des encours de crédit clientèle du groupe, la répartition par algorithme de notation est la suivante :

- Les meilleurs clients, représentés par les notes supérieures ou égales à C-, totalisent 91 % des encours (entre 87 % et 92 % selon les marchés),
- 7 % des encours ont une note comprise entre D+ et E+ : cette note représente des encours sains avec un profil de risque assez élevé (entre 5 % et 11 % selon les marchés),
- Les encours douteux (E-), douteux compromis (E=) et contentieux (F) s'établissent à 2 % au total.





*Les encours Covid – reports, PGE et autres mesures de soutien liées à la pandémie*

11,7 % des encours bénéficient d'une mesure liée à la Covid et 87 % ont une note supérieure ou égale à C-.

Au 30 juin, 25 906 reports d'échéance ont été opérés portant sur un encours restant dû de 1,9 Md€ ; 3 018 PGE ont été débloqués pour un montant de 211 M€. Les encours concernés, soit par un report d'échéance ou par l'attribution d'un Prêt Garanti par l'État (PGE), se répartissent de la façon suivante : 26 % en crédits immobiliers, 3 % en crédits à la consommation, 23 % en crédits d'investissement, 11 % en crédits de fonctionnement, et 37 % en crédit-bail.

Les secteurs sensibles relevés pour l'entité CMNE sont le secteur Immobilier, concentrant 24 % des encours COVID, les Particuliers (20 %), la Distribution (10 %), les Voyages & Loisirs (7 %), le Bâtiment (7 %) et les Biens & Services Industriels (6 %).

La proportion des encours COVID au sein des secteurs sensibles (encours COVID par secteur/encours total du secteur) est variable. Le secteur sensible dont la concentration a le plus évolué est Bâtiments & Matériaux, qui passe les 30 % de concentration des encours, pour 209 M€ d'encours total.

Sur l'entité Beobank, le secteur Particuliers concentre plus de la moitié des encours COVID. En effet, l'octroi de crédits conso et habitat demeure son activité principale. Les autres secteurs sensibles relevés sont les Voyages & Loisirs (9 % des encours COVID) et la Distribution (7,5 %).

Sur le crédit-bail mobilier, le secteur Transport Industriel concentre la moitié des encours COVID au regard de son activité. Les autres secteurs sensibles relevés sont la Santé (9,8 %), les Biens & Services Industriels (9,3 %) et le Bâtiment (8,7 %).

## 2- Risques financiers

### Évolution des encours du portefeuille

Sur ce 1<sup>er</sup> semestre, l'activité s'est traduite par 131 opérations, dont 26 achats de titres, 7 ventes de titres pour cause de dépassement de limite autorisée suite à la révision à la baisse des notations des contreparties, 1 achat de titre FCT et 18 swaps hors reprise du portefeuille LFGI.

Type d'opération		ACHATS		VENTES	TOMBÉES
		ENCOURS en M€	MATURITE RESIDUELLE MOYENNE au 30/06/2020	ENCOURS en M€	ENCOURS en M€
A+	Banques				9
A-	Souverains	100	0,34		10
B+	Banques	135	0,13	20	395
	Corporates				45
B-	Banques			20	100
	Corporates			25	40
C+	Banques			20	70
	Corporates	110	0,17		106
C-	Corporates	20	0,29		20
D+	Corporates	20	0,31		30

Aucune vente au cours du semestre ne porte sur des actifs comptabilisés au coût amorti selon le modèle de collecte IFRS 9.

### Concentration des encours du portefeuille

#### Répartition géographique

Les investissements portent majoritairement sur le territoire Européen avec une prédominance des actifs Français.



#### Répartition sectorielle

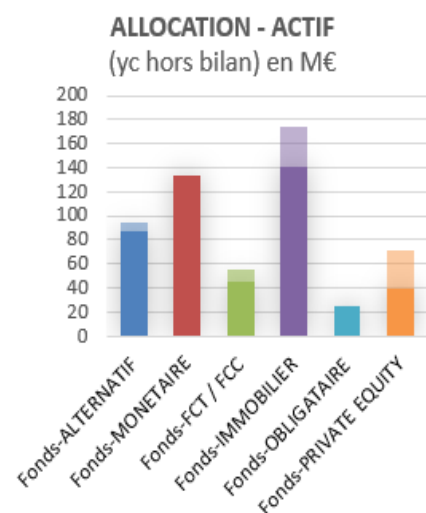
La concentration sectorielle reste marquée par la prépondérance du secteur bancaire en portefeuille d'actifs.

SECTEUR	ENCOURS en M€ au 30/06/2020	PART RELATIVE	31/12/2019	VARIATION	TOP 15 DES CONTREPARTIES	ENCOURS en M€ au 30/06/2020	PART RELATIVE	31/12/2019	VARIATION	
Banques	1 500	58,82%	1 989	-25%	ETAT FRANCAIS	A-	340	13,33%	352	-3%
Administration centrale	350	13,73%	532	-34%	ETAT BELGE	A-	270	10,59%	180	50%
Collectivités territoriales	334	13,10%	139	140%	GRUPE CASA	B+	153	5,98%	153	0%
Services financiers	130	5,10%	110	18%	BQCE SOCIETE GENERALE	B+	127	4,98%	191	-33%
Organismes de sécurité sociale	60	2,35%	60		JP MORGAN	B+	105	4,13%	106	-1%
Santé	40	1,57%	5	700%	BPI FRANCE (ex Oseo)	A-	104	4,08%	104	0%
Biens & services industriels	39	1,53%	49	-20%	PROVINCE D ONTARIO	B+	96	3,76%	96	0%
Promotion immobilière	30	1,18%	67	-55%	CITICORP	B+	90	3,53%	90	0%
Agro-alimentaire & boissons	20	0,78%	25	-20%	BQCE BNP PARIBAS	B+	87	3,43%	69	27%
Aérospatiale & défense	10	0,39%	10		BQCE LA BANQUE POSTALE	B+	81	3,19%	81	0%
Batiment & matériaux de construction	10	0,39%	14	-27%	GRUPE BANK OF AMERICA		64	2,52%	64	0%
Technologie	10	0,39%	15	-33%	UNEDIC		60	2,35%		
Transport industriel	10	0,39%	100%		BQCE INT LUXEMBOURG	C+	60	2,33%		
Media	5	0,20%	5		INTERL NEDERLAND GROUP BANK		58	2,28%	64	-10%
Distribution	2	0,08%	2		BARCLAYS LONDRES	B+	51	1,99%		
Holdings, Conglomérats			45		GRUPE BPCE	B+			160	
Industrie automobile			5		HSBC HOLDINGS PLC	A-			77	
Voyages & loisirs			5		RABOBANK NEDERLAND	B+			95	
Autres			10							
<b>TOTAL</b>	<b>2 550</b>	<b>100%</b>	<b>3 087</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 746</b>	<b>68%</b>	<b>1 882</b>		

## Portefeuille OPC de la Caisse Fédérale du Groupe CMNE

A fin juin :

CATEGORIE	NB	VALORISATION	TRI	VOLATILITE	HORS BILAN
Fonds-ALTERNATIF	7	88	2,23%	20,38%	7
Fonds-MONETAIRE	1	133	0,00%	0,19%	-
Fonds-FCT / FCC	4	45	1,82%	2,16%	11
Fonds-IMMOBILIER	19	141	5,71%	7,34%	32
Fonds-OBLIGATAIRE	2	26	-2,69%	26,64%	-
Fonds-PRIVATE EQUITY	21	39	1,01%	15,69%	32
TOTAL	54	471	2,24%	8,98%	82



Hormis sur la poche monétaire, l'évolution de l'actif du portefeuille sur le semestre reste globalement assez stable.

Les placements sur fonds monétaire correspondent aux placements des excédents de liquidité à court terme.

### Fonds en amorçage (enveloppe Seed) :

Le groupe dispose de 3 enveloppes seed :

- 100 M€ au sein de la Caisse Fédérale utilisée à hauteur de 96 (dont 50 % en engagements hors bilan),
- 100 M€ au sein du Groupe La Française utilisée à hauteur de 55 %,
- 20 M€ sur Beobank accordée au 1<sup>er</sup> semestre 2020 sur des fonds à destination de la clientèle.

### Actifs Immobiliers :

Les fonds immobiliers totalisent 141 M€ d'encours valorisés sur des stratégies différenciées. Le rendement diminue sur le semestre à 4,87 %, contre 5,71 % au 31/12/2019, et la volatilité du portefeuille augmente quant à elle pour s'établir à 7,34 %, contre 5,64 %.

Le portefeuille n'a connu aucune évolution au cours du semestre.

### Participations immobilières :

Les participations immobilières s'élèvent à 84 M€, contre 80 M€ au 31/12/2019.

### Suivi des actifs à la JVPR :

Du fait de la crise sanitaire, le Groupe CMNE a remonté de façon hebdomadaire des indicateurs à la BCE relatifs à l'impact de la crise sur la valorisation de ses actifs évalués à la juste valeur par compte de résultat. Les actifs évalués à la JVPR au sein du groupe sont principalement les fonds ainsi que les actifs structurés type autocall.

Au plus fort de la crise fin mars, la perte de valeurs latentes sur les actifs à la JVPR a atteint 30 M€. Du fait d'un retour relatif à la normale depuis mai, cette perte latente a été divisée par 2 pour s'élever à 15 M€ au 30/06/2020. Cette perte latente de 15 M€ comprend 11 M€ sur les actifs type autocall pour un nominal de 40 M€. Ces actifs ont des maturités s'étalant entre 2024 et 2028.

### Suivi global des passifs :

Le total des passifs à moyen et long terme émis par la Caisse Fédérale du CMNE s'élève à 3 175 M€, contre 3 263 M€ au 31/12/2019.

Le CMNE a participé au TLTRO 3 pour 540 M€ et a remboursé par anticipation sa participation au TLTRO 2 pour 450 M€. A compter de l'exercice 2020, le CMNE ne participe plus directement au TLTRO auprès de la BCE mais par le biais de la BFCM.

L'encours global des émissions CRH s'élève à 660 M€. Le groupe a participé à 3 émissions au 1<sup>er</sup> semestre pour 164 M€ sur des maturités allant de 7 à 15 ans. Dans la même période, 149 M€ sont arrivés à échéance.

Le stock d'émissions structurées s'élève à 900 M€ au 30/06/2020, en baisse de 236 M€ par rapport à la clôture précédente.

Le total des émissions NEU CP MTM s'élève à 164 M€ au 30/06/2020, contre 304 M€ au 31/12/2019.

Enfin, les émissions TSR et TSS conservent un niveau de 812 M€ et n'ont connu aucune variation au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

Au niveau des passifs à court terme, le CMNE présente un encours de 500 M€, contre 928 M€ au 31/12/2019. Il n'y a pas eu d'émission durant le 2<sup>ème</sup> trimestre du fait de la crise sanitaire et de la participation au TLTRO 3.

Le CMNE a utilisé la possibilité de Tiering de 6 fois le montant des réserves obligatoires. Cela permet au groupe d'avoir un niveau élevé de liquidités pour faire face à des frictions sur les marchés en cas de crise de liquidité.

### Liquidité et taux :

Le ratio LCR au 30 juin 2020 est de 149 %.

L'horizon de survie du groupe est supérieur à un an.

Une remontée d'informations en vue de l'exercice liquidité MSU est faite de manière hebdomadaire depuis mai 2020.

Le coefficient d'engagement du Groupe est le suivant au 30/6/20 :

30/06/2020	Avant centralisation			Après centralisation		
	France	Belgique	CMNE	France	Belgique	CMNE
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	12 188	5 376	17 566	12 188	5 376	17 566
Dettes envers la clientèle	13 637	5 985	19 623	10 938	5 985	16 924
<b>Ratio</b>	<b>89%</b>	<b>90%</b>	<b>90%</b>	<b>111%</b>	<b>90%</b>	<b>104%</b>

## III. Tendances métiers du 2<sup>nd</sup> semestre 2020

### 1) La bancassurance

#### 1.1) Le réseau français – CMNE

Le CMNE maintient et renforce **ses 3 axes prioritaires** :

**Concernant le crédit consommation** (et la LOA/LLD), le CMNE maintient sa stratégie :

- L'équipement des clients non détenteurs,
- Le développement du regroupement des crédits à la consommation,
- La redynamisation des crédits renouvelables souscrits non utilisés ou débloqués partiellement,
- La proposition LOA/LLD systématique qui s'appuie sur le besoin d'usage des clients ainsi qu'un large choix de modèles aux prix négociés au plus juste.

Suite à la mise en place du plan de relance automobile, le CMNE fait bénéficier à ses clients des mesures gouvernementales attractives (pour l'achat d'un véhicule électrique ou pour tout type de véhicules neufs ou d'occasion plus propre que le véhicule actuel). Le CMNE poursuit également son dispositif Eco-Mobilité, sans frais de dossier en proposant des taux avantageux sur l'achat d'un véhicule non polluant.

**Sur le marché de la prévoyance, la santé et protection vol**, le CMNE maintient le développement de la vente auprès de prospects, leur offrant la possibilité de devenir client du CMNE autrement qu'en ouvrant un compte de dépôt. Face aux nouvelles réglementations mises en place depuis le début de l'année 2020 (réforme 100 % santé, résiliation mutuelle à tout moment), le CMNE vise principalement 2 objectifs sur ses axes prévoyance, santé :

- L'équipement des clients en contrat Santé,
- Le développement de l'équipement des clients mono-détenteurs.

Sur l'axe protection vol, le CMNE a pour objectif de maintenir sa position de leader en équipement Protection Vol grâce à l'offre Homiris, leader en France de la télésurveillance proposant un matériel de haute technologie.

Concernant **l'épargne financière et immobilière**, le CMNE se fixe également 3 objectifs pour le 2<sup>nd</sup> semestre :

- Le maintien de sa dynamique en Unités de Compte,
- La poursuite de la collecte et de la diversification des encours en PEA, Compte Titres Ordinaires et Parts C,
- Le prolongement de la stratégie en matière d'investissement immobilier, en intégrant l'immobilier ancien au large éventail d'offres proposées. La commercialisation d'immobilier ancien sera étendue à l'ensemble du secteur Métropole Lilloise, soit 23 caisses.

Les objectifs fondamentaux du CMNE pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2020 restent pertinents, à savoir :

- La technologie au service de l'humain pour renforcer notre solidité et notre efficacité (l'expérience client-conseiller, la simplification et la protection des données de nos clients),
- La stratégie multiservices fondée sur la solidité et la proactivité pour répondre à l'ensemble des besoins de nos clients et s'inscrire dans l'évolution de leurs usages (notamment digitaux).

Les principaux chantiers déployés au 2<sup>nd</sup> semestre :

#### **Accélération de la digitalisation pour les clients et les collaborateurs**

- **La signature électronique** : la digitalisation permet à présent de signer numériquement les contrats dans un souci de faciliter la vie de nos clients, tout en préservant la sécurité des données et des échanges (au CMNE, plus de 60 % des contrats sont signés de manière électronique),
- **Direct conso** : ce projet vise à faciliter la souscription en ligne d'un crédit consommation et à diminuer le temps de réponse dans l'acceptation d'une demande de crédit,
- **Les rendez-vous vidéo** : ils marquent la capacité d'innovation du CMNE. Face aux nouvelles habitudes prises par nos clients pendant le confinement et au succès des échanges en ligne, le CMNE met à disposition des clients une solution permettant d'effectuer des rendez-vous à distance en utilisant la solution « Skype Entreprise ». Le client se connecte à son espace client dans sa BAD : et peut facilement prendre rendez-vous et communiquer avec son conseiller.

#### **DATA**

Le CMNE et Beobank ont initié un grand chantier de simplification et d'automatisation des données depuis 2019. Cette évolution majeure vise à concevoir des reportings décisionnels automatisés, à faciliter les choix stratégiques grâce à une mise à jour optimisée des données et à sécuriser l'usage de la data dans un souci permanent de protection de nos clients.

#### **Réorganisation de la filière Pro Agri Entreprises**

Les 2 grands chantiers pour accélérer le développement commercial de la filière Pro Agri Entreprises seront :

- L'évolution de l'organisation et le renforcement des synergies,
- L'appropriation rapide des nouveautés digitales.

## 1.2) Le réseau belge – Beobank

Au 2<sup>nd</sup> semestre, en sortie de crise sanitaire et de confinement, Beobank va se concentrer sur la reprise progressive de son activité et sur le développement de sa croissance, avec comme objectif principal le **maintien du client au centre de ses préoccupations**. La situation nécessite cependant de revoir les projets et les priorités. Une analyse est donc en cours.

Dans le cadre du projet de transformation digitale, 3 axes prioritaires ont été définis : **l'enrichissement de l'App Beobank Mobile** par de nouvelles fonctionnalités telles que la possibilité de contacter son conseiller ou de gérer son budget par exemple, le **déploiement de la signature électronique** pour les comptes à usage PRO et pour les crédits à la consommation, et la **poursuite des travaux pour arriver à une acquisition 100% digitale** d'ici 2021.

## 2) **L'asset-management – Groupe La Française**

Depuis fin juin, La Française dévoile un Groupe recentré autour de 2 piliers, les actifs financiers et l'immobilier, déployant ses expertises autour du rendement, de l'innovation et de la durabilité.

Ainsi au second semestre 2020, le Groupe La Française a pour objectif, dans un contexte de taux d'intérêt durablement bas, de poursuivre le développement de ses expertises phares sur les piliers valeurs mobilières et immobilières sur ses deux marchés domestiques, la France et l'Allemagne. Le Groupe compte en particulier s'appuyer sur son expertise fonds à échéance crédit et dettes subordonnées, son positionnement de leader en France et en Europe sur l'immobilier et affirmer son engagement pour l'investissement durable à l'aide de sa stratégie globale déployée sur l'ensemble de ses métiers. En ce sens, le Groupe La Française vient de lancer son blog pédagogique à destination du grand public avec un objectif simple : *l'investissement durable, mieux comprendre pour mieux agir*. Par ailleurs, La Française saisit l'opportunité des nouveaux usages digitaux pour poursuivre le développement de Moniwan, sa plateforme de distribution en ligne.

## 3) **Les risques**

Dans ce contexte bouleversé et incertain, établir des prévisions précises de sortie de crise serait un exercice périlleux, voire impossible. La crise a et aura un impact conséquent sur les résultats 2020 du Groupe CMNE. Les résultats 2019 étaient cependant solides, et permettent de préparer l'après-crise. Les activités reprennent progressivement et le groupe travaille sur son nouveau plan à moyen terme, qui devra intégrer les leçons de cet événement historique.

Crédit Mutuel Nord Europe

Attestation du responsable de la publication du rapport semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste également qu'à ma connaissance, le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Lille, le 10 août 2020



**Eric Charpentier**  
Directeur Général

# **GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE**

Société Anonyme

4, place Richebé

59000 Lille

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020



# **GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE**

Société Anonyme

4, place Richebé  
59000 Lille

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020

---

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du Groupe CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE, relatifs à la période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration le 27 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 27 juillet 2020 commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris - La Défense, le 31 juillet 2020

Les commissaires aux comptes

Mazars

A blue ink signature consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal line extending to the right.

Anne VEAUTE

Deloitte & Associés

A purple ink signature consisting of a stylized, cursive 'M' followed by a horizontal line and a small flourish.

Marjorie BLANC LOURME

**BILAN PUBLIABLE**  
en milliers d'euros au  
30.06.2020

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE  
4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
Caisse, Banques centrales - Actif	1	742 851	1 078 742	(335 891)	(31,14)%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6, 9	950 600	1 268 389	(317 789)	(25,05)%
Instruments dérivés de couvert. - Actif	7	4 277	8 367	(4 090)	(48,88)%
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4, 5, 9	2 283 905	2 585 127	(301 222)	(11,65)%
Titres au coût amorti	2, 5	3 738	150 442	(146 704)	(97,52)%
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2, 5	3 844 057	2 922 805	921 252	31,52%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	2, 5	17 566 016	17 373 111	192 905	1,11%
Ecart de réévaluation des PTF couverts en taux	7	66 081	50 543	15 538	30,74%
Placements des activités d'assurance	8	-	-	-	
Actifs d'impôt courants	11	69 337	94 487	(25 150)	(26,62)%
Actifs d'impôt différés	11	60 926	56 867	4 059	7,14%
Comptes de régularisation et actifs divers	12	428 989	450 451	(21 462)	(4,76)%
Actifs non courants dest. à être cédés	12	14 320	46 127	(31 807)	(68,96)%
Participation aux bénéfices différée		-	-	-	
Participations dans les entreprises MEE	13	1 419 952	1 409 080	10 872	0,77%
Immeubles de placement	14	200 054	191 337	8 717	4,56%
Immobilisations corporelles et LF preneur	15	242 853	250 414	(7 561)	(3,02)%
Immobilisations incorporelles	15	35 702	37 426	(1 724)	(4,61)%
Ecart d'acquisition	16	198 993	198 993	-	-
<b>Total de l'actif</b>		<b>28 132 651</b>	<b>28 172 708</b>	<b>(40 057)</b>	<b>(0,14)%</b>

	Note	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
Banques centrales - Passif	3	-	-	-	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6, 9	268 098	597 133	(329 035)	(55,10)%
Instruments dérivés de couvert. - Passif	7	60 382	62 245	(1 863)	(2,99)%
Dettes envers les Ets de crédit	3	897 182	1 071 094	(173 912)	(16,24)%
Dettes envers la clientèle	3	19 623 186	18 544 986	1 078 200	5,81%
Dettes représentées par un titre	3	2 126 414	2 629 076	(502 662)	(19,12)%
Ecart de réévaluation des PTF couverts en taux	7	-	-	-	
Passifs d'impôt courants	11	56 748	75 383	(18 635)	(24,72)%
Passifs d'impôt différés	11	6 079	14 439	(8 360)	(57,90)%
Comptes de régularisation et passifs divers	12	735 474	787 216	(51 742)	(6,57)%
Dettes liées aux actifs dest. à être cédés	12	673	33 370	(32 697)	(97,98)%
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-	-	
Provisions pour risques et charges	17	158 328	149 104	9 224	6,19%
Dettes subordonnées	3	823 419	819 321	4 098	0,50%
Capitaux propres	18	3 376 668	3 389 342	(12 674)	(0,37)%
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>		<b>3 336 687</b>	<b>3 337 019</b>	<b>(332)</b>	<b>(0,01)%</b>
- Capital souscrit		1 388 984	1 376 633	12 351	0,90%
- Primes d'émission		2 750	2 750	-	-
- Réserves consolidées - Groupe		1 785 038	1 642 721	142 317	8,66%
- Résultat - Groupe		34 881	162 280	(127 399)	(78,51)%
- Gains ou pertes latents - Groupe		125 034	152 635	(27 601)	(18,08)%
<b>Capitaux propres - Intérêts minoritaires</b>		<b>39 981</b>	<b>52 322</b>	<b>(12 341)</b>	<b>(23,59)%</b>
<b>Total du passif</b>		<b>28 132 651</b>	<b>28 172 708</b>	<b>(40 057)</b>	<b>(0,14)%</b>

**COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE**  
en milliers d'euros au  
30.06.2020

GRUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE  
4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
Produits d'intérêts et assimilés	20	313 001	516 013	(203 012)	(39,34)%
Charges d'intérêts et assimilés	20	(123 764)	(319 776)	196 012	(61,30)%
Commissions (Produits)	21	144 895	142 326	2 569	1,81%
Commissions (Charges)	21	(36 671)	(31 339)	(5 332)	17,01%
Gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat	22	(12 812)	(2 301)	(10 511)	456,80%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers JVCP	23	2 919	1 769	1 150	65,01%
Gains/pertes s/actifs financiers au coût amorti	24	-	-	-	
Produits et charges des autres activités	25, 26	73 969	78 300	(4 331)	(5,53)%
<b>Produit Net Bancaire IFRS</b>		<b>361 537</b>	<b>384 993</b>	<b>(23 456)</b>	<b>(6,09)%</b>
Frais généraux IFRS	27	(342 060)	(383 395)	41 335	(10,78)%
<b>Résultat Brut d'Exploitation IFRS</b>		<b>19 477</b>	<b>1 597</b>	<b>17 880</b>	<b>1 119,60%</b>
Coût du risque	28	(21 116)	(1 986)	(19 130)	963,24%
<b>Résultat d'Exploitation IFRS</b>		<b>(1 639)</b>	<b>(388)</b>	<b>(1 251)</b>	<b>322,42%</b>
QP de résultat des entreprises MEE	13	18 051	56 769	(38 718)	(68,20)%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	29	15 998	21 387	(5 389)	(25,20)%
Variations de valeur des écarts d'acq.	30	-	7	(7)	(100,00)%
<b>Résultat Avant Impôts IFRS</b>		<b>32 410</b>	<b>77 775</b>	<b>(45 365)</b>	<b>(58,33)%</b>
Impôts sur le résultat	31	2 029	(708)	2 737	(386,58)%
Gains & pertes nets d'impôts / act aband	12	3 448	2 183	1 265	57,95%
<b>Résultat net total IFRS</b>		<b>37 888</b>	<b>79 250</b>	<b>(41 362)</b>	<b>(52,19)%</b>
Résultat consolidé - Minoritaires		3 007	4 894	(1 887)	(38,56)%
<b>Résultat Net</b>		<b>34 881</b>	<b>74 354</b>	<b>(39 473)</b>	<b>(53,09)%</b>

**ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

	Note	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
<b>Résultat Net</b>		<b>37 888</b>	<b>79 250</b>	<b>(41 362)</b>	<b>-52,19%</b>
Ecarts de conversion		(1 212)	(63)	(1 149)	n.s.
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		-	-	-	-
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de dettes		(10 316)	15 927	(26 243)	(164,77)%
Reclassement d'actifs financiers de juste valeur par capitaux propres à juste valeur par résultat		-	-	-	-
Réévaluation des placements des activités d'assurance		-	-	-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(1 425)	(635)	(790)	124,55%
QP des gains ou pertes latents ou différés sur MEE		7 214	50 146	(42 932)	(85,61)%
<b>Total des gains et pertes recyclables comptabilisés directement en capitaux propres</b>	32, 33	<b>(5 740)</b>	<b>65 374</b>	<b>(71 113)</b>	<b>(108,78)%</b>
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres à la clôture		150	2 331	(2 181)	(93,56)%
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres cédés durant l'exercice		28	(266)	294	(110,53)%
Ecart de réévaluation liés au risque de crédit propre sur les passifs financiers en JVO		-	-	-	-
Réévaluation des immobilisations		-	-	-	-
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		(5 823)	(1 877)	(3 946)	210,23%
QP des gains ou pertes latents ou différés sur MEE		(16 216)	9 409	(25 625)	(272,35)%
<b>Total des gains et pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres</b>	32, 33	<b>(21 861)</b>	<b>9 597</b>	<b>(31 458)</b>	<b>(327,80)%</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>10 287</b>	<b>154 220</b>	<b>(143 933)</b>	<b>(93,33)%</b>
Dont part du Groupe		7 280	149 326	(142 046)	(95,12)%
Dont part des minoritaires		3 007	4 894	(1 887)	(38,55)%

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

	Capital et réserves liées		Réserves consolidées
en milliers d'euros	Capital	Réserves liées au capital (1)	Réserves consolidées
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2019</b>	<b>1 376 633</b>	<b>2 750</b>	<b>1 642 721</b>
Variation de capital	12 351		-
Elimination des titres auto-détenus			
Emission d'actions de préférence			
Composante capitaux propres des instruments hybrides			
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions			162 280
Affectation du résultat 2019			19 283
Distribution 2020 au titre du résultat 2019			-
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	<b>12 351</b>	<b>-</b>	<b>142 997</b>
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (2) (3)			
Gains et pertes non recyclables réalisés sur actifs financiers en juste valeur par capitaux propres			7 168
Résultat 30 juin 2020			7 168
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 219</b>
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires			
Changement de méthodes comptables			
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence			52 723
Autres variations			352
<b>Capitaux propres au 30 juin 2020</b>	<b>1 388 984</b>	<b>2 750</b>	<b>1 785 038</b>

Les autres variations de réserves consolidées correspondent à l'écart entre le calcul théorique des dividendes et leur perception réelle (écart dû aux variations de périmètre et au mode de traitement en IFRS des options de vente des minoritaires).

(1) Comprend notamment les primes d'émission et la réserve légale de la société-mère, la composante capitaux propres des instruments hybrides de la société-mère et des plans dont le paiement est fondé sur des actions de la société-mère

(2) Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et d'investissements nets en devises, ainsi que les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente et les variations de valeur des écarts actuariels sur la provision IFC (Indemnités de Fin de Carrière)

(3) Transfert au compte de résultat des variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture, des actifs financiers disponibles à la vente lors de leur cession ou de leur dépréciation, de la réévaluation des immobilisations lors de leur cession

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 juin 2020

Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)				Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Liés aux écarts de conversion	Liés à la réévaluation des écarts actuariels	Variations de valeur des instruments financiers					
		Variations de juste valeur des actifs financiers en juste valeur par capitaux propres	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
- 3 244	- 13 463	179 989	- 10 647	162 280	3 337 019	52 322	3 389 342
					12 351		12 351
					-		-
					-		-
				162 280	-		-
					19 283		19 283
				162 280	- 6 932		6 932
- 1 212	- 5 823	10 316	- 1 425		18 776	-	18 776
		178			7 346		7 346
				34 881	34 881	3 007	37 888
- 1 212	- 5 823	10 138	- 1 425	34 881	23 451	3 007	26 458
					60 219	15 348	75 567
					-		-
80	-	9 083			43 720		43 720
					352		352
- 4 376	- 19 286	160 768	- 12 072	34 881	3 336 687	39 981	3 376 668

**GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE 2019 / 2020**

en millions d'euros	CMNE	CMNE
	IFRS 2020.06	IFRS 2019.12
Résultat net	38	182
Impôt	-2	15
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>36</b>	<b>197</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	23	44
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-1	1
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	19	-8
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-25	-103
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	0	1
+/- Produits/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	-50	185
<b>= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>-35</b>	<b>120</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	-1 082	-570
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	844	186
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	-149	250
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	6	-9
- Impôts versés	13	-6
<b>= Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-368</b>	<b>-149</b>
<b><u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</u></b>	<b><u>-366</u></b>	<b><u>169</u></b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	138	-1
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	-11	-66
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-13	-23
<b><u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</u></b>	<b><u>114</u></b>	<b><u>-91</u></b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	-10	50
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	-53	-314
<b><u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</u></b>	<b><u>-64</u></b>	<b><u>-264</u></b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)</b>	<b>-316</b>	<b>-186</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-366	169
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	114	-91
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-64	-264
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
<b><u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</u></b>	<b><u>1 224</u></b>	<b><u>1 410</u></b>
Caisse, banques centrales (actif & passif)	1 079	982
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	145	428
<b><u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</u></b>	<b><u>907</u></b>	<b><u>1 224</u></b>
Caisse, banques centrales (actif & passif)	743	1 079
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	165	145
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-316</b>	<b>-186</b>



**GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE 2019 / 2020**

en millions d'euros	CMNE	CMNE
	IFRS 2020.06	IFRS 2019.12
<b>(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :</b>		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit	-1 098	377
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	16	-947
<b>(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :</b>		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-189	-800
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	1 033	986
<b>(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers se décomposent comme suit :</b>		
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	73	116
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat	-1	-79
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à la JV par capitaux propres - instruments de dettes	260	198
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	-481	15
	0	0
	0	0
<b>(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :</b>		
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	0	0
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence	-3	-2
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence	0	0
+ Encaissements liés aux dividendes reçus	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions de titres au coût amorti	-105	-1 275
+ Encaissements liés aux acquisitions de titres au coût amorti	252	1 271
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à la JV par CP - instruments de capitaux propres	-3	-2
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à la JV par CP - instruments de capitaux propres	-2	8
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus	0	0
<b>(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :</b>		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	-12	-76
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement	1	9
<b>((f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :</b>		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-13	-26
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	3
<b>(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :</b>		
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	12	72
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital	0	0
- Décaissements liés aux dividendes payés	-23	-23
- Décaissements liés aux autres rémunérations	0	0
<b>(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :</b>		
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre	0	479
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre	-53	-791
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées	0	0
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées	-1	-2

N.B. : il est à noter que les variations des provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont neutralisées dans les retraitements de dotations nettes aux provisions et figurent dans les encaissements / décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers.

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES**  
**(Etablis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne)**

**ARRETES AU 30 JUIN 2020**

---

Cette annexe est divisée en six parties :

- I**      INFORMATIONS GENERALES
- II**     METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION, PERIMETRE
- III**    PRINCIPES COMPTABLES
- IV**    NOTES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS
- V**     INFORMATION SECTORIELLE
- VI**    AUTRES INFORMATIONS

## **I INFORMATIONS GENERALES**

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative régie par la loi du 10 septembre 1947. Il n'appartient qu'à ses sociétaires, détenteurs d'une part sociale A qui permet à chacun de s'exprimer selon le principe "une personne, une voix" et notamment d'élire les administrateurs.

Les trois degrés - local, régional et national - de cette organisation non centralisée fonctionnent selon le principe de la subsidiarité : au niveau le plus proche du sociétaire, la Caisse Locale exerce les principales fonctions d'une agence bancaire, les autres échelons effectuant les tâches que la Caisse Locale ne peut assumer seule.

La traduction en consolidation de l'originalité capitalistique du groupe est basée sur la détermination d'une entité consolidante qui traduit la communauté des sociétaires liée par des liens financiers de solidarité et de gouvernance communs.

L'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel Nord Europe est constituée de l'ensemble des Caisses Locales, de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe. La Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe est affiliée à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Les Caisses Locales du Crédit Mutuel Nord Europe sont entièrement détenues par leurs sociétaires. La Fondation du Crédit Mutuel Nord Europe est également intégrée à l'entité consolidante.

L'activité du CMNE, qui s'étend sur le nord de la France, la Belgique et le Luxembourg, est l'élaboration, la gestion et la distribution de produits bancaires, d'assurance vie et IARD et de valeurs mobilières et immobilières.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n° 2017-02 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Conformément à la norme IFRS 7-B6, les informations relatives à la gestion des risques figurent dans le rapport de gestion du Groupe.

Le groupe applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

### **Ⓢ Amendement à IAS 1 et IAS 8**

Il vise à modifier la définition du terme « significativité » afin de le clarifier et de l'harmoniser entre le cadre conceptuel et les normes IFRS. Selon cet amendement, une information présente un caractère significatif (c'est-à-dire qu'elle revêt relativement de l'importance) s'il est raisonnable de s'attendre à ce que son omission, son inexactitude, ou son obscurcissement influence les décisions que prennent les principaux utilisateurs des états financiers à usage général sur la base de ces états financiers, qui contiennent de l'information financière au sujet d'une entité comptable donnée.

### **Ⓢ Amendement à IFRS 3**

Il vient clarifier la définition d'une activité. Il introduit une démarche d'analyse en deux étapes, qui a pour objectif de faciliter la distinction entre une acquisition d'une activité et une acquisition d'un groupe d'actifs (celle-ci étant comptabilisée selon la norme qui lui est applicable).

Cet amendement impacterait le Groupe pour les opérations de prise de contrôle, d'acquisition d'intérêt dans une activité conjointe réalisées à compter du 1er janvier 2020. Le Groupe n'a pas procédé à de telles opérations depuis 1er janvier 2020.

### **Ⓢ Recours à des estimations**

L'élaboration des états financiers du groupe exige la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comportent des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur, notamment dans le contexte de la pandémie du Covid-19.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change

- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif, la définition d'une transaction forcée ainsi que la définition de ce qu'est un paramètre observable, sont des notions qui requièrent le jugement.
- régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux
- dépréciation sur actifs, notamment les pertes de crédits attendues
- provisions
- dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition
- impôts différés actifs

#### **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020 :**

L'entité La Française Global Investment a fait l'objet d'une fusion simplifiée avec la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe en date d'effet du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### **CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID-19**

Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe est totalement mobilisé pour faire face à la crise sanitaire liée à la Covid-19. En tant qu'établissement de crédit, il est totalement impliqué pour accompagner en proximité ses clients, notamment professionnels et entreprises qui pourraient faire face à des difficultés, notamment TPE/PME.

Le Groupe s'est engagé dans le dispositif gouvernemental de soutien à l'économie. Il propose des prêts garantis par l'Etat pour soutenir la trésorerie de ses clients entreprises et professionnels.

Ces financements représentent des prêts in fine d'une durée de 12 mois, qui comportent une clause de différé d'amortissement sur une période d'un à cinq ans.

Dans son offre initiale, son taux d'intérêt s'établit à 0%, augmenté du coût de la garantie d'Etat (refacturé via une commission supportée par le client, comprise entre 0,25% et 0,50% sur la première année, selon la taille de l'entreprise).

En cas de prorogation, son taux d'intérêt sera refixé. Il ne pourra excéder le taux de refinancement du Groupe sur les marchés au regard de la maturité retenue, augmenté de la prime de garantie fixée par arrêté.

Détenus dans un objectif de collecte des flux de trésorerie et respectant le critère du prêt basique, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt.

Au 30 juin 2020, les prêts garantis par l'Etat émis par le Groupe s'élèvent à 211 M€, garantis à hauteur de 62,7 M€.

L'évaluation des pertes de crédit attendues de ces prêts tient compte de l'effet de la garantie d'Etat. En France, celle-ci est mise en œuvre par la Banque Publique d'Investissement, à hauteur de 70% à 90% du capital et des intérêts restant dus. En Belgique, la garantie octroyée par l'Etat est fonction des tranches de défaut du portefeuille de référence, entre 0% et 80%. Au 30 juin 2020, leur montant de dépréciation est non significatif.

Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe s'est engagé dans des mesures concrètes de soutien aux entreprises, et aux particuliers. Il a accordé des reports automatiques de remboursements de crédits principalement aux entreprises sur une période allant jusqu'à 6 mois (suspension des paiements d'intérêts et/ou report du remboursement de capital), sans frais ou ni intérêts additionnels.

A l'issue de ces périodes, un aménagement définitif des contrats sera effectué si les échéances suspendues n'ont pas été remboursées. Celles-ci seront réintégrées de manière rééchelonnée sur la durée restante du prêt ou alors reportées en échéance finale, avec facturation des intérêts.

Au 30 juin 2020, le Groupe Crédit Mutuel n'anticipe pas de pertes de flux de trésorerie significatives sur les prêts bénéficiant de ces mesures d'assouplissement. Les encours prorogés s'élevaient à 1,9 milliards d'euros.

Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe a considéré les publications émises fin mars 2020 par l'IASB, l'ABE et l'ESMA.

Il a recours au jugement dans le cadre de la comptabilisation des pertes de crédit attendues dans le contexte exceptionnel de la crise Covid-19.

En particulier, les mesures de report d'échéances ont été octroyées de manière généralisée sans conditions d'octroi spécifiques. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un dispositif de Place à l'initiative des banques françaises, conforme aux lignes directrices de l'ABE sur les moratoires.

Ces mesures ne constituent pas mécaniquement un indicateur de dégradation significative du risque de crédit des actifs financiers concernés ou de reclassement en actifs restructurés (forbone).

Le transfert en statut 2 ou 3 ou en actif restructuré pourrait cependant intervenir en respect des règles Groupe.

Dans le cadre du provisionnement des créances saines, le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe a tenu compte du caractère inédit et brutal de la crise Covid-19 sur l'environnement macro-économique :

- la pondération du scénario pessimiste a été accrue pour calibrer les probabilités de défauts Forward looking sur l'ensemble des portefeuilles en méthode notation interne. Cette nouvelle pondération, décidée à dire d'expert dans un contexte d'incertitudes économiques fortes, permet au Groupe Crédit Mutuel Nord Europe d'être couvert contre un doublement des taux de défaut sur la clientèle professionnelle, une augmentation de 50% des taux de défaut sur la clientèle entreprises ou encore une augmentation d'un tiers des taux de défaut sur les particuliers.

Au-delà de son impact direct sur le montant des dépréciations, cette hausse a aussi pour effet une augmentation des transferts en stage 2 liée à celle des probabilités de défaut en date d'arrêt. L'impact global sur le coût du risque au 30 juin 2020 est estimé à 12,2 M€ ;

- conformément aux recommandations des autorités, une provision complémentaire a été réalisée pour anticiper l'augmentation de la sinistralité avérée sur les secteurs jugés comme les plus vulnérables à la crise sanitaire (tourisme, jeux, loisirs, hôtels, restaurants, industrie automobile hors constructeurs, habillement, commerce de boissons, locations de véhicules légers, transport industriel de passagers, transporteurs aériens). L'impact sur le coût du risque au 30 juin 2020 est estimé à 3,2 M€.

Au total, l'impact de la surpondération du scénario pessimiste et les dépréciations/provisions sectorielles est estimé à 15,4 M€.

Dans le cadre de l'évaluation des écarts d'acquisition du Groupe Crédit Mutuel, une revue de la valorisation a été opérée au 30 juin 2020, selon les méthodes propres à chaque unité génératrice de trésorerie. Sur le pôle Gestion pour compte de Tiers, cet exercice a permis de confirmer l'absence de besoin de dépréciation (cf. note 16). Cependant, sur le pôle Assurances, l'écart d'acquisition a été déprécié en partie, à hauteur de 6,8 M€ (cf. note 13).

Enfin, le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe dispose d'une solidité financière qui lui permet de faire face à cette situation de crise inédite, grâce au niveau de ses capitaux propres, fonds propres et des ratios qui en découlent.

## **II METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION, PERIMETRE**

### **1. PRINCIPES D'INCLUSION DANS LE PERIMETRE**

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IFRS 10, IFRS 11 et IAS28R.

Le périmètre de consolidation est composé :

- des entités contrôlées de manière exclusive : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient le pouvoir sur l'entité, est exposé, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens

avec l'entité et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements qu'il obtient. Ces entités sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

- des entités sous contrôle conjoint : le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités clés requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Deux parties ou plus qui exercent un contrôle conjoint constituent un partenariat, qui est soit une entreprise commune, soit une coentreprise :
  - une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à l'entité : il s'agit de comptabiliser les actifs, passifs, produits et charges relatifs aux intérêts détenus dans l'entité,
  - une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur l'actif net de l'entité : la coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.
- des entités sous influence notable : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle. Les titres des entités dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

## **2. METHODES DE CONSOLIDATION**

La méthode de consolidation pratiquée est différente selon que l'entité consolidante exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable sur l'entreprise détenue.

Ainsi, et selon le type de contrôle, la méthode de consolidation peut être :

- l'intégration globale : cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IFRS 10 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le groupe.

Les OPCVM et SCPI consolidés, notamment ceux représentatifs des contrats en unités de comptes des entités d'assurance, sont comptabilisés en juste valeur par résultat. Les montants correspondants aux intérêts minoritaires figurent en "*Autres passifs*".

- la mise en équivalence : elle consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, qualifiées de co-entreprises ou pour toutes les entités sous influence notable.

## **3. PERIMETRE**

Le périmètre de consolidation du groupe CMNE au 30 juin 2020 est détaillé dans les tableaux suivants qui indiquent la contribution de chaque entité au résultat du groupe.

	Pays	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)
			contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
<b>Pôle Bancassurance</b>											
<b>Pôle Bancassurance France</b>											
Caisses de Crédit Mutuel + Caisse Fédérale du CMNE + Fédération du CMNE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-3 210	Mère	06/20	100,00	100,00	-17 040	Mère
Bail Actea - 4 place Richebé - 59800 LILLE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	6 231	IG	06/20	100,00	100,00	3 158	IG
CMNE Grand Paris - 4 place Richebé 59000 LILLE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-3	IG	06/20	100,00	100,00	-1	IG
CMNE Home Loans FCT - 4 place Richebé 59000 LILLE	FRANCE	12/19	0,00	0,00	0	NC	06/20	0,00	0,00	0	NC
FCP Richebé Gestion - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	0,00	0,00	-1 890	NC	06/20	0,00	0,00	0	NC
Foncière et Immobilière Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-40	IG	06/20	100,00	100,00	-13	IG
GIE CMN Prestations - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	0	IG	06/20	100,00	100,00	0	IG
Immobilière BCL Lille - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	55,00	55,00	105	IG	06/20	55,00	55,00	324	IG
Immobilière du CMN (+ cumul SCI) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	3 320	IG	06/20	100,00	100,00	709	IG
Bail Actea Immobilier - 4 place Richebé - 59800 LILLE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	4 169	IG	06/20	100,00	100,00	680	IG
Nord Europe Partenariat - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-ST-AIGNAN	FRANCE	12/19	99,65	99,65	-235	IG	06/20	99,67	99,67	16	IG
SFINE Propriété à Vie - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-283	IG	06/20	100,00	100,00	-112	IG
SFINE Bureaux - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-51	IG	06/20	100,00	100,00	-70	IG
La Française Global Investments - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-2 110	IG	06/20	0,00	0,00	0	NC
SPV Jarna - 9B Boulevard Prince Henri - 1724 LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	12/19	100,00	100,00	2	IG	06/20	0,00	0,00	0	NC
THEIA Viager - 455, promenade des Anglais - 06299 NICE	FRANCE	12/19	0,00	0,00	-191	NC	06/20	0,00	0,00	0	NC
<b>Total Bancassurance France</b>					<b>5 813</b>					<b>-12 349</b>	
<b>Pôle Bancassurance Belgique</b>											
CMNE Belgium - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE	12/19	0,00	0,00	167	NC	06/20	0,00	0,00	0	NC
BKCP Immo IT SCRL - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE	12/19	97,25	97,25	599	IG	06/20	97,25	97,25	261	IG
Beobank Belgique - Boulevard Général Jacques, 263G - 1050 BRUXELLES	BELGIQUE	12/19	100,00	100,00	8 436	IG	06/20	100,00	100,00	6 539	IG
<b>Total Bancassurance Belgique</b>					<b>9 202</b>					<b>6 800</b>	
<b>Pôle Assurances</b>											
GACM - 34, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67906 STRASBOURG	FRANCE	12/19	10,22	10,22	86 114	MEE	06/20	10,22	10,22	20 534	MEE
<b>Total Assurances</b>					<b>86 114</b>					<b>20 534</b>	
<b>Total Bancassurance</b>					<b>101 129</b>					<b>14 985</b>	
(1) MEE : Mise En Equivalence ; IG : Intégration Globale											

	Pays	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)
			contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
<b>Pôle Gestion pour Comptes de Tiers</b>											
Groupe La Française - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-15 500	IG	06/20	100,00	100,00	8 132	IG
2A - 5 boulevard de la Madeleine - 75008 PARIS	FRANCE	12/19	31,15	31,15	747	MEE	06/20	39,67	39,67	142	MEE
Alger Management Ltd - 50 Broadway - LONDON	ROYAUME-UNI	12/19	0,00	0,00	8	NC	06/20	0,00	0,00	0	NC
Augur PM - Mainbuilding, Taunusanlage 18 - 60325 FRANKFURT AM MAIN	ALLEMAGNE	12/19	100,00	100,00	-420	IG	06/20	100,00	100,00	-1 434	IG
CD Partenaires - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	FRANCE	12/19	0,00	0,00	110	NC	06/20	0,00	0,00	0	NC
FCT LFP Créances Immobilières - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	27,09	27,09	0	MEE	06/20	27,09	27,09	0	MEE
Groupe Cholet-Dupont - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	FRANCE	12/19	33,73	33,73	2 907	MEE	06/20	33,73	33,73	1 386	MEE
Inflection Point by La Française - 125 Old Broad Street - LONDON	ROYAUME-UNI	12/19	100,00	100,00	-461	IG	06/20	100,00	100,00	-112	IG
JKC Capital Management Ltd - 34-37 Connaught Road Central - HONG-KONG SAR	HONG-KONG	12/19	50,00	50,00	-867	MEE	06/20	50,00	50,00	-1 543	MEE
La Française AM - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	100,00	100,00	1 067	IG	06/20	100,00	100,00	1	IG
La Française AM Finance Services - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	100,00	100,00	21 580	IG	06/20	100,00	100,00	869	IG
La Française AM Iberia - C/ Joaquin Costa 26 - 28002 MADRID	ESPAGNE	12/19	66,00	66,00	566	IG	06/20	66,00	66,00	125	IG
La Française AM International - 4A rue Henri Schnadt - 2530 LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	12/19	100,00	100,00	-1 725	IG	06/20	0,00	0,00	0	NC
La Française Forum Securities Limited - 1700 E Putnam Ave, Old Greenwich, CT 06870 - 1366, Delaware - USA	ETATS UNIS D AMERIQUE	12/19	100,00	100,00	-4 423	IG	06/20	100,00	100,00	55	IG
La Française Global Real Estate Investment Management Limited - 12 Berkeley Street - LONDON	ROYAUME-UNI	12/19	100,00	100,00	-6	IG	06/20	100,00	100,00	0	IG
La Française Investment Solutions - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	56,04	47,57	11 891	IG	06/20	53,13	53,12	1 503	NC
La Française Real Estate Managers - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	95,96	95,96	13 600	IG	06/20	95,96	95,96	8 686	IG
La Française Real Estate Partners - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	100,00	95,96	6 834	IG	06/20	100,00	95,96	1 436	IG
LFF Real Estate Partners International - 16 Berkeley Street - LONDON	ROYAUME-UNI	12/19	100,00	95,96	3 211	IG	06/20	100,00	95,96	-113	IG
LFF Real Estate Partners UK Finance Limited - 16 Berkeley Street - LONDON	ROYAUME-UNI						06/20	100,00	95,96	-1 056	IG
LFF Real Estate Partners UK Limited - 16 Berkeley Street - LONDON	ROYAUME-UNI						06/20	100,00	95,96	980	IG
LFP Multi Alpha - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	100,00	100,00	1 238	IG	06/20	100,00	100,00	-4 336	IG
New Alpha Asset Management - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	49,10	49,10	704	IG	06/20	48,32	48,32	515	IG
Newtown Square - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-1 098	IG	06/20	100,00	100,00	-1 024	IG
Nouvelles EXPertises et Talents AM - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	100,00	100,00	862	IG	06/20	100,00	100,00	1 118	IG
Siparex Proximité Innovation - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	26,50	26,50	725	MEE	06/20	26,50	26,50	178	MEE
Tages Capital LLP - 39 St James' Street - LONDON	ROYAUME-UNI	12/19	19,00	19,00	0	MEE	06/20	0,00	0,00	0	NC
Union Générale des Placements - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/19	63,33	30,13	1 863	IG	06/20	63,33	33,65	190	NC
Veritas Institutional GmbH - Messberg 4 - 20095 HAMBURG	ALLEMAGNE	12/19	100,00	100,00	-2	IG	06/20	100,00	100,00	-534	IG
La Française AM GmbH - Mainbuilding, Taunusanlage 18 - 60325 FRANKFURT AM	ALLEMAGNE	12/19	100,00	100,00	0	IG	06/20	100,00	100,00	16	IG
Veritas Management GmbH - Mainbuilding, Taunusanlage 18 - 60325 FRANKFURT AM	ALLEMAGNE	12/19	100,00	100,00	1	IG	06/20	100,00	100,00	1	IG
Veritas Portfolio GmbH KG - Mainbuilding, Taunusanlage 18 - 60325 FRANKFURT AM	ALLEMAGNE	12/19	100,00	100,00	1 104	IG	06/20	100,00	100,00	-34	IG
<b>Total Gestion pour Comptes de Tiers</b>					<b>44 516</b>					<b>15 147</b>	
(1) MEE : Mise En Equivalence ; IG : Intégration Globale											



	Pays	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)
			contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
<b>Pôle Services et Activités diverses</b>											
Actéa Environnement - 5/7 rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-10	IG	06/20	100,00	100,00	-4	IG
Euro-Information - 34 Rue du Wacken - 67000 STRASBOURG	FRANCE	12/19	10,15	10,15	13 565	MEE	06/20	10,15	10,15	4 124	MEE
Financière Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-12	IG	06/20	100,00	100,00	-4	IG
Fininmad (Marchand de biens)	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-26	IG	06/20	100,00	100,00	-8	IG
Nord Europe Participations et Investissements - 4 Place Richebé 59000 LILLE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-943	IG	06/20	100,00	100,00	-146	IG
SCI Centre Gare	FRANCE	12/19	100,00	100,00	4 119	IG	06/20	100,00	100,00	766	IG
Transactimmo - 1 Rue Arnould de Vuez - 59000 LILLE	FRANCE	12/19	100,00	100,00	-58	IG	06/20	100,00	100,00	21	IG
<b>Total Services et Activités diverses</b>					<b>16 635</b>					<b>4 749</b>	
(1) MEE : Mise En Equivalence ; IG : Intégration Globale											
					<b>Total Groupe</b>			<b>Total Groupe</b>		<b>34 881</b>	

Liste des SCI consolidées	Pays	Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration (1)
			contrôle	intérêt	
SCI CMN	FRANCE	12/19	100,00	100,00	IG
SCI CMN 1	FRANCE	12/19	100,00	100,00	IG
SCI CMN 2	FRANCE	12/19	100,00	100,00	IG
SCI CMN 3	FRANCE	12/19	100,00	100,00	IG
SCI CMN Location	FRANCE	12/19	100,00	100,00	IG
SCI RICHEBE INKERMAN	FRANCE	12/19	100,00	100,00	IG

Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration (1)
	contrôle	intérêt	
06/20	100,00	100,00	IG
06/20	100,00	100,00	IG
06/20	100,00	100,00	IG
06/20	100,00	100,00	IG
06/20	100,00	100,00	IG
06/20	100,00	100,00	IG

**Entités consolidées par consolidation simplifiée dans le cadre de l'application de la norme IFRS 10**

	Pays	31.12.2019		30.06.2020	
		% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés (en K€)	% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés (en K€)
FERI IV	FRANCE	57,50%	4 410	57,50%	3 416
FORUM GLB INVEST SCS	LUXEMBOURG	36,90%	2 915	36,90%	2 915
Newalpha Opportunites Entrepreneurs - Part I	FRANCE	50,54%	10 783		
NEXT INVEST	FRANCE	50,00%	2 700		
BELGIAN CREDIT OPPORTUNITIES	BELGIQUE	54,04%	17 142		
FCP Perspective - Part C	FRANCE	79,23%	4 411	78,00%	3 633
LFISVISION UCITS FACTOR INV	LUXEMBOURG			95,00%	1 455
LF IMPACT CARBON 2026	FRANCE			50,48%	19 114
BEO DEFENS STRAT FUND A	BELGIQUE			54,50%	2 187
BEO BALANC STRAT FUND B	BELGIQUE			67,60%	1 256
BEO CONSERV STRAT FUND B	BELGIQUE			92,74%	201
BEO GROWTH STRAT FUND B	BELGIQUE			92,87%	197
BEO CONSERV STRAT FUND A	BELGIQUE			74,81%	875
BEO DEFENS STRAT FUND B	BELGIQUE			73,97%	914
BEO GROWTH STRAT FUND A	BELGIQUE			65,01%	1 423
BEO BALANC STRAT FUND A	BELGIQUE			69,60%	1 155
<b>Total Consolidation Simplifiée</b>			<b>42 360</b>		<b>38 738</b>

**Pour mémoire : modifications du périmètre au cours de la période**

	Nom de l'entreprise
<u>Entrées :</u>	
Entités précédemment détenues	LFF Real Estate Partners UK Finance Limited LFF Real Estate Partners UK Limited
<u>Sorties :</u>	
Cession	Tages Capital LLP La Française Investment Solutions Union Générale des Placements
Liquidation	FCT LFP Créances Immobilières
Déconsolidation	SPV Jarna
<u>Fusions :</u>	
Au sein du pôle Bancassurance France	La Française Global Investment, fusionnée avec la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe
Au sein du pôle Gestion pour comptes de tiers	La Française AM International fusionnée avec La Française AM Finance Services

#### 4. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

##### Ⓢ Retraitements et éliminations

Les opérations réciproques significatives sont éliminées entre entités consolidées par intégration globale. Sont considérés comme significatifs les montants supérieurs à 2 000 K€ en charges et produits et 10.000 K€ en ce qui concerne le bilan et les engagements. Il est à souligner que, lorsque des titres émis par une entité consolidée sont détenus par les compagnies d'assurance du Groupe en tant que placements représentatifs de contrats libellés en unités de comptes, ils ne sont pas éliminés ; ceci permet de matérialiser l'adossement actif – passif de ce type de contrats d'assurance vie.

Les résultats de cessions internes font également l'objet d'élimination.

D'une manière générale, les principes comptables du groupe sont appliqués dans l'ensemble des entités consolidées.

##### Ⓢ Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du groupe CMNE sont établis en euros. Tous les éléments d'actif ou de passif, monétaires et non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres dans le compte "*Réserves de conversion*". Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte "*Réserves de conversion*".

##### Ⓢ Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3R, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre la juste valeur nette des coûts de vente et leur valeur nette comptable.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont comptabilisés dans le résultat de la période.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, représente la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. IFRS 3R permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur (méthode dite du goodwill total) ; dans le second, ils sont basés sur leur quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (goodwill partiel). Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en "*Variations de valeur des écarts d'acquisition*".

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes (en fonction du mode de règlement). Les révisions ultérieures de ces écarts sont enregistrées en résultat pour les dettes financières relevant de la norme IFRS 9 et selon les normes appropriées pour les dettes ne relevant pas d'IFRS 9. Dans le cas des instruments de capitaux propres, ces révisions ne donnent lieu à aucun enregistrement jusqu'au règlement.

Dans le cas d'une variation du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition ou de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition ou cession est comptabilisé en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils ne subissent pas de dépréciation durable. Ces variations de valeur s'apprécient au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent aux pôles d'activité du groupe. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. La valeur recouvrable de l'UGT, déterminée dans le cadre de ces tests, est définie comme étant sa valeur de marché. La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'UGT dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par la juste valeur des entités composant l'UGT appréciée au regard des formules des pactes d'actionnaires ou par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités

comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples. Le cas échéant, la valeur recouvrable peut aussi être basée sur la valeur d'utilité. Celle-ci repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'UGT, tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables de ces UGT et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

Lorsque le goodwill concerne une entreprise associée ou une coentreprise, il est inclus dans la valeur comptable de la valeur de mise en équivalence. Dans ce cas, il n'est pas soumis à des tests de dépréciation séparément de la valeur de mise en équivalence. Lorsque la valeur recouvrable de celle-ci (à savoir la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente) est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée et n'est pas affectée à un actif en particulier. Toute reprise de cette perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur recouvrable de la mise en équivalence augmente ultérieurement.

## **5. ETABLISSEMENT DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE**

La présentation retenue utilise la méthode indirecte. Le résultat, pour la détermination des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles, est ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie et des éléments pour lesquels l'effet de la trésorerie consiste en flux de trésorerie d'investissement ou de financement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis d'après leurs caractéristiques intrinsèques que sont la disponibilité immédiate ou la conversion à très court terme en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

La trésorerie comprend les fonds en caisse ainsi que les dépôts et emprunts auprès de la Banque Centrale.

Les équivalents de trésorerie sont composés des prêts et emprunts à vue ou au jour le jour, contractés avec des établissements de crédit.

Les différents flux de trésorerie relatifs à un exercice sont classés, d'après la logique d'intention, en activités opérationnelles, d'investissement et de financement, sachant qu'une opération unique peut inclure des flux classés dans des activités différentes.

Les flux de trésorerie opérationnels sont ceux issus des activités d'exploitation qui contribuent à la formation de l'essentiel du résultat, y compris les activités de marché pour compte propre. Figurent à ce titre parmi les activités opérationnelles, les flux de trésorerie liés aux titres en juste valeur par résultat ainsi que les titres à revenu variable, constitutifs de placements à court terme ou relatifs aux activités de portefeuille, et les titres à revenu fixe disponibles à la vente.

Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers incluent les variations des actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat pour la variation de leur juste valeur.

Par défaut, les flux de trésorerie qui ne répondent pas aux définitions d'investissement ou de financement sont classés sous cette activité.

Les activités d'investissement sont définies comme l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et des autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie ou dans les activités opérationnelles. Y figurent notamment les titres de participation et les autres titres à revenu variable détenus à long terme qui ne sont pas liés aux activités de portefeuille ainsi que les titres à revenu fixe détenus jusqu'à maturité.

Les flux liés aux activités de financement comprennent les mouvements sur capital et les mouvements liés aux émissions ou remboursements d'emprunts ou de dettes subordonnées. Par option, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables sont classés avec les activités opérationnelles.

N'étant pas constitutifs de ressources affectées aux activités qui les génèrent, les revenus (intérêts et dividendes) provenant des activités d'investissement ainsi que les intérêts liés aux activités de financement sont rattachés aux activités opérationnelles. Les produits de cessions restent, quant à eux, rattachés à l'activité à laquelle ils se rapportent pour leur montant avant impôt.

### III PRINCIPES COMPTABLES

#### ❖ INSTRUMENTS FINANCIERS SELON IFRS 9

##### Ⓢ *Classement et évaluation des actifs financiers*

Selon IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendent du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments.

\* Prêts, créances ou titres de dettes acquis

L'actif est classé :

- *au coût amorti*, s'il est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique, cf. § ci-dessous « Caractéristiques des flux de trésorerie » (modèle de collecte),
- *en juste valeur par capitaux propres*, si l'instrument est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels et de le vendre en fonction des opportunités, sans pour autant faire du trading, et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique impliquant une forte prédictibilité des flux de trésorerie liés (modèle de collecte et vente),
- *en juste valeur par résultat*, si :
  - il n'est pas éligible aux deux catégories précédentes (car ne remplissant pas le critère "basique" et / ou géré selon le modèle de gestion "autres"), ou
  - le Groupe choisit de le classer comme tel, sur option, à l'initiation et de manière irrévocable. La mise en œuvre de cette option vise à pallier une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié.

##### ✓Caractéristiques des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie contractuels, qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû, sont compatibles avec un contrat dit basique.

Dans un contrat basique, les intérêts représentent principalement la contrepartie de la valeur temps de l'argent (y compris en cas d'intérêts négatifs) et du risque de crédit. Les intérêts peuvent également inclure le risque de liquidité, les frais de gestion administrative de l'actif, ainsi qu'une marge commerciale.

Toutes les clauses contractuelles doivent être analysées, notamment celles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels. La possibilité contractuelle, pour l'emprunteur ou le prêteur, de rembourser par anticipation l'instrument financier demeure compatible avec le caractère SPPI<sup>1</sup> des flux de trésorerie contractuels dès lors que le montant remboursé représente essentiellement le principal restant dû et les intérêts courus ainsi que, le cas échéant, une indemnité compensatoire raisonnable.

L'indemnité de remboursement anticipé est considérée comme raisonnable si, par exemple :

- elle est exprimée en pourcentage du principal remboursé et elle est inférieure à 10% du nominal remboursé, ou
- elle est déterminée selon une formule visant à compenser l'évolution du taux d'intérêts benchmark entre la date d'octroi du crédit et sa date de remboursement anticipé.

L'analyse des flux de trésorerie contractuels peut également nécessiter leur comparaison avec ceux d'un instrument de référence, lorsque la composante valeur temps de l'argent incluse dans les intérêts est susceptible d'être modifiée en raison des clauses contractuelles de l'instrument. C'est le cas, par exemple, si le taux d'intérêt de l'instrument financier est révisé périodiquement, mais que la fréquence des révisions est décorrélée de la durée pour laquelle le taux d'intérêt est établi (révision mensuelle d'un taux à un an par exemple) ou si le taux d'intérêt de l'instrument financier est révisé périodiquement sur la base d'une moyenne de taux d'intérêt.

Si l'écart entre les flux contractuels non actualisés de l'actif financier et ceux de l'instrument de référence est significatif, ou peut le devenir, cet actif financier ne pourra pas être considéré comme basique.

Selon les cas, l'analyse est qualitative ou quantitative. Le caractère significatif ou non de l'écart s'apprécie pour chaque exercice et cumulativement sur la durée de vie de l'instrument. L'analyse quantitative tient compte d'un ensemble de scénarii raisonnablement possibles. A cet effet, le groupe a utilisé des courbes de taux remontant à l'an 2000.

Par ailleurs, une analyse spécifique est réalisée dans le cas des titrisations dans la mesure où existe un ordre de priorité de paiement entre les porteurs et des concentrations de risques de crédit sous forme de tranches. Dans ce cas, l'analyse nécessite d'examiner les caractéristiques contractuelles des tranches dans

---

<sup>1</sup> SPPI : Seulement Paiement de Principal et d'Intérêts

lesquelles le Groupe a investi et des instruments financiers sous-jacents, ainsi que le risque de crédit des tranches relativement au risque de crédit des instruments financiers sous-jacents.

A noter que :

- les dérivés incorporés à des actifs financiers ne sont plus comptabilisés séparément, ce qui implique que l'ensemble de l'instrument hybride est alors considéré comme non-basique et enregistré en juste valeur par résultat,
- les parts d'OPCVM et d'OPCI ne sont pas des instruments basiques et sont également classées en juste valeur par résultat.

#### ✓ Modèles de gestion

Le modèle de gestion représente la manière dont sont gérés les instruments pour générer des flux de trésorerie et des revenus. Il repose sur des faits qui peuvent être observés et n'est pas fondé sur une simple intention du management. Il ne s'apprécie pas au niveau de l'entité, ni instrument par instrument, mais est fondé sur un niveau de regroupement supérieur, qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont gérés collectivement. Il se détermine à l'initiation et ne peut être remis en cause qu'en cas de changement de modèle (cas exceptionnel).

Pour le déterminer, il est nécessaire d'observer toutes les indications disponibles, dont :

- la manière dont est reportée la performance de l'activité aux décisionnaires,
- le mode de rémunération des gestionnaires,
- les fréquence, calendrier et volume des ventes des périodes précédentes,
- la raison des ventes,
- les prévisions de ventes futures,
- la manière dont est évalué le risque.

Dans le cadre du modèle de collecte, certains exemples de cessions autorisées sont indiqués explicitement dans la norme:

- en lien avec une augmentation du risque de crédit,
- proches de la maturité et pour un montant proche du pair,
- exceptionnelles (notamment liées à un stress de liquidité).

Ces cessions "autorisées" ne sont pas prises en compte dans l'analyse du caractère significatif et fréquent des ventes réalisées sur un portefeuille. Des cessions fréquentes et/ou significatives ne seraient pas compatibles avec ce modèle de gestion. Par ailleurs, les cessions liées à des changements du cadre réglementaire ou fiscal feront l'objet d'une documentation au cas-par-cas afin de démontrer le caractère "non fréquent" de telles cessions.

Pour les autres cas de cessions, des seuils ont été définis en fonction de la maturité du portefeuille titres, par exemple 2% pour une maturité moyenne de 8 ans (le Groupe ne cède pas ses crédits).

Le Groupe a développé principalement un modèle de collecte des flux contractuels des actifs financiers qui s'applique notamment aux activités de financement des clients.

Il gère également des actifs financiers, sur la base d'un modèle fondé sur la collecte des flux contractuels des actifs financiers, et sur la vente de ces actifs, et un modèle propre aux autres actifs financiers, notamment de transaction.

Au sein du Groupe, le modèle de collecte des flux contractuels et vente s'applique essentiellement aux activités de gestion de trésorerie pour compte propre et de gestion du portefeuille de liquidité.

Enfin, les actifs financiers détenus à des fins de transaction regroupent les titres acquis dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance, ainsi que les titres faisant partie d'un portefeuille de titres gérés globalement pour lequel il existe un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme.

#### ✓ Actifs financiers au coût amorti

Ils incluent principalement :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit,
- les autres prêts aux établissements de crédit, ainsi que ceux à la clientèle (consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués), non comptabilisés en juste valeur par résultat
- une partie des titres détenus par le groupe.

Les actifs financiers classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant net décaissé. Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents.

Les actifs sont valorisés lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements

de trésorerie futurs sur la durée de vie estimée de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Il intègre les flux de trésorerie estimés sans tenir compte des pertes sur crédit futures et inclut les commissions payées ou reçues, dès lors qu'elles sont assimilables à des intérêts, les coûts de transaction directement rattachables ainsi que toutes les primes et décotes.

Pour les titres, le coût amorti intègre l'amortissement des primes et décotes, ainsi que les frais d'acquisition, s'ils sont significatifs. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sont présentés sous la rubrique "*Intérêts et produits assimilés*" du compte de résultat.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées, ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

Les commissions perçues dans le cadre de renégociations commerciales de prêts font l'objet d'un étalement.

La restructuration d'un prêt suite aux difficultés financières du débiteur telle que définie par l'Autorité Bancaire Européenne, a été intégrée dans les systèmes d'information afin que les définitions comptable et prudentielle soient harmonisées.

La juste valeur des actifs au coût amorti est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

#### ✓ Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Le groupe ne cédant pas ses crédits, cette catégorie n'inclut que des titres. Ils sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition, en date de règlement, et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres "*Gains ou pertes latents ou différés*", hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation.

Les revenus courus ou acquis sont comptabilisés en résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique "*Intérêts et produits assimilés*".

#### ✓ Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Ils sont comptabilisés, lors de leur entrée au bilan, à leur juste valeur ainsi que lors des arrêts ultérieurs et, ce, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les actifs classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique "*Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat*".

Depuis l'exercice 2018, les revenus perçus ou courus des instruments financiers à la juste valeur par résultat sont enregistrés au compte de résultat en produits ou charges d'intérêts. Auparavant, ces intérêts étaient présentés dans le poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Ce changement a été effectué dans le but d'être en cohérence avec des états réglementaires adressés à la BCE dans le cadre du Short Term Exercise (STE) et pour avoir une meilleure lecture des intérêts reçus et versés.

En 2019, afin de mieux refléter les produits et charges d'intérêts des instruments de transaction, le Groupe a également revu le schéma de comptabilisation et de présentation dans le produit net bancaire des produits et charges d'intérêts de certains de ces instruments financiers à la juste valeur par résultat et a procédé notamment aux retraitements suivants : (i) enregistrement sous forme compensée globalement des intérêts sur les jambes prêteuses et emprunteuses des swaps de transaction et (ii) reclassement des intérêts sur instruments dérivés de couverture de la rubrique " produits et charges d'intérêt sur instruments dérivés de couverture".

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat.

#### \* Instruments de capitaux propres acquis

Les instruments de capitaux propres acquis (actions notamment) sont classés :

- en juste valeur par résultat, ou
- sur option, en juste valeur par capitaux propres non recyclables, lors de la comptabilisation initiale, de manière irrévocable, dès lors qu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction.

Généralement, les instruments de capitaux propres qui ont été classés sur option dans cette catégorie correspondent à des détentions d'ordre stratégique.

✓ Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les actions et autres instruments de capitaux propres sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres "*Gains ou pertes latents ou différés*". Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont jamais constatés en compte de résultat, y compris en cas de cession. Seuls les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat, dans la rubrique "*Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres*".

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

✓ Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés de manière identique aux instruments de dettes à la juste valeur par résultat (cf. ci-avant).

Ⓜ **Classement et évaluation des passifs financiers**

Les passifs financiers sont classés dans l'une des deux catégories suivantes :

✓ Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat :

- ceux encourus à des fins de transaction, incluant par défaut les instruments dérivés passifs qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture, et
- les passifs financiers non dérivés que le groupe a classés dès l'origine pour être évalués en juste valeur par résultat (option juste valeur). Cela inclut :
  - les instruments financiers contenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables,
  - les instruments présentant, sans application de l'option juste valeur, une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié,
  - les instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Les variations de juste valeur, résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur par résultat sur option, sont constatées en gains ou pertes latents ou différés dans les capitaux propres non recyclables.

Le groupe est marginalement concerné par la problématique du risque de crédit propre.

✓ Passifs financiers au coût amorti

Ils regroupent les autres passifs financiers non dérivés. Cela concerne les dettes envers la clientèle et les établissements de crédit, les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, non classées en juste valeur par résultat sur option.

Les dettes subordonnées sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Les titres seniors non préférés créés par la loi Sapin 2 sont classés parmi les dettes représentées par un titre.

Ces passifs sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisés, lors des arrêts suivants, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les titres émis, la juste valeur initiale est leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

✓ Contrats d'épargne réglementée

Parmi les passifs au coût amorti figurent les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL). Il s'agit de produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan, afin de couvrir les charges futures liées aux



conditions potentiellement défavorables de ces produits par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en termes de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en termes de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

#### Ⓢ **Distinction Dettes et Capitaux propres**

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du CMNE, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le Groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le Groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le Groupe.

#### Ⓢ **Opérations en devises**

Les actifs et passifs financiers libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêt.

##### ■ **Actifs ou passifs financiers monétaires**

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous la rubrique "*Gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat*".

##### ■ **Actifs ou passifs financiers non monétaires**

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique "*Gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat*" si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les "*Plus ou moins-values latentes ou différées*" lorsqu'il s'agit d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres.

#### Ⓢ **Dérivés et comptabilité de couverture**

IFRS 9 permet aux entités de choisir, lors de la première application, d'appliquer les nouvelles dispositions en termes de comptabilité de couverture ou de maintenir celles d'IAS 39.

Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe a choisi de conserver les dispositions d'IAS 39. Des informations complémentaires en annexe ou dans le rapport de gestion sont, en revanche, incluses sur la gestion des risques et les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers, conformément à la norme IFRS 7 révisée.

En outre, les dispositions prévues dans IAS 39 pour de la couverture de valeur du risque de taux d'un portefeuille d'actifs ou passifs financiers, telles qu'adoptées par l'Union Européenne, continuent de s'appliquer.

Les instruments financiers dérivés sont des instruments qui présentent les trois caractéristiques suivantes :

- leur valeur fluctue en fonction de la variation d'un sous-jacent (taux d'intérêt, cours de change, actions, indices, matières premières, notations de crédit, etc.),
- ils ne requièrent qu'un investissement initial faible ou nul ;
- leur règlement intervient à une date future.

Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe traite des instruments dérivés simples (swaps, options "vanille"...), principalement de taux et classés essentiellement en niveau 2 de la hiérarchie de valeur.

Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan parmi les actifs ou passifs financiers. Ils sont comptabilisés par défaut comme des instruments de transaction, sauf à pouvoir être qualifiés d'instruments de couverture.

#### **Détermination de la juste valeur des dérivés**

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur des données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché et le risque de contrepartie (CVA)

présent dans la juste valeur positive des dérivés de gré à gré. Ce dernier inclut le risque de contrepartie propre (DVA) présent dans la juste valeur négative des dérivés de gré à gré.

Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

S'agissant des principes retenus pour la partie relative au calcul des DVA et CVA, il est considéré que :

- les opérations internes au groupe ne sont pas concernées du fait des règles de solidarité qui s'appliquent au sein du Groupe CM CIC,
- les calculs effectués ont permis d'établir que l'impact des opérations collatéralisées (exclusivement interbancaires) n'est pas ou peu significatif, selon les règles de calcul utilisées.

De ce fait, aucune DVA / CVA n'est enregistrée à cet arrêté.

### **Classification des dérivés et comptabilité de couverture**

#### **■ Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat**

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories "*Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat*", même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

#### **\* Dérivés incorporés**

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- il répond à la définition d'un dérivé,
- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Sous IFRS 9, seuls les dérivés incorporés à des passifs financiers peuvent être détachés du contrat hôte pour être comptabilisés séparément.

#### **\* Comptabilisation**

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique "*Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat*".

#### **■ Comptabilité de couverture**

##### Risques couverts

Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe ne couvre comptablement que le risque de taux, via la micro-couverture ou plus largement par le biais de la macro-couverture.

La micro-couverture est une couverture partielle des risques qu'encourt une entité sur les actifs et passifs qu'elle détient. Elle s'applique spécifiquement à un ou à plusieurs actifs ou passifs pour lesquels l'entité couvre le risque de variation défavorable d'un type de risque, à l'aide de dérivés.

La macro-couverture vise à immuniser l'ensemble du bilan du Groupe contre des évolutions défavorables, notamment des taux.

La gestion globale du risque de taux est décrite dans le rapport de gestion, tout comme les autres risques (change, crédit,...) qui peuvent faire l'objet d'une couverture économique se traduisant par l'adossement naturel des actifs/passifs ou la comptabilisation des dérivés en transaction.

La micro-couverture s'effectue notamment dans le cadre des asset swaps, qui visent généralement à transformer un instrument à taux fixe en instrument à taux variable.

Trois formes de relation de couverture sont possibles. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

- La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.
- La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures.  
Le CMNE a recours à la couverture de flux de trésorerie notamment pour le TSS émis en 2004.
- La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le Groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. En particulier :

- l'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.
- la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit être formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie notamment les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.
- l'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80 à 125 %.

Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

\* Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs financiers identifiés :

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique "*Gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat*" symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un instrument de dette classé en "*Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres*". Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de la composante risque couverte se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture. Celle-ci peut résulter de :

- la composante "risque de contrepartie" intégrée dans la valeur des dérivés,
- la différence de courbe de valorisation entre les éléments couverts et de couverture. En effet, les swaps sont valorisés avec une courbe OIS s'ils sont collatéralisés ou avec une courbe BOR dans le cas inverse. Les éléments couverts sont valorisés avec une courbe BOR.

La partie correspondant au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique "*Produits et charges d'intérêts*" symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non-respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en "*Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat*" et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

#### Dérivés de macro-couverture

Le groupe utilise les possibilités offertes par la Commission Européenne pour la comptabilisation de ses opérations de macro-couverture. En effet, les modifications apportées par l'Union Européenne à la norme IAS 39 ("carve-out") permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixes couverts et de ne mesurer aucune inefficacité en cas de sous-couverture. Les dépôts à vue sont intégrés en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs financiers portant un taux fixe, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à celui des éléments couverts, pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture.

Le traitement comptable des instruments dérivés de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des dérivés de couverture de juste valeur.

Les variations de juste valeur des portefeuilles couverts sont enregistrées au bilan dans la rubrique "*Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux*" par la contrepartie du compte de résultat.

\* Couverture de flux de trésorerie :

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique "*Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat*".

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique "*Produits et charges d'intérêts*" au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non-respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas ; ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

\* Réforme des taux de référence :

La réforme des taux IBORs s'inscrit en réponse aux faiblesses constatées sur les méthodologies de construction des indices et des taux interbancaires, celles-ci étant fondées sur les données déclarées des banques et sur un volume de transactions sous-jacentes significativement en baisse.

En Europe, elle se matérialise par le règlement Benchmark dit « BMR » publié en 2016 et entré en vigueur début 2018. L'élément majeur de cette réforme repose sur un calcul de taux sur la base de transactions réelles, pour la sécurisation et la fiabilisation des indices utilisés par le marché.

Les indices créés à compter du 1er janvier 2018 doivent désormais être conformes au règlement BMR et être validés par le régulateur. Les indices existants peuvent continuer à être utilisés jusqu'au 31 décembre 2021. A terme, les anciens indices de référence (LIBOR, EONIA, EURIBOR...) ne pourront plus être utilisés sauf s'ils sont conformes à la nouvelle réglementation.

Afin d'assurer une transition sans heurt, le Groupe a procédé à un recensement des impacts juridiques, commerciaux, organisationnels, outils et financiers/comptables. Il a ainsi lancé le chantier en mode projet dès le premier trimestre 2019.

Sur les aspects comptables, le Groupe suit l'ensemble des travaux de l'IASB sur les effets de la réforme des taux de référence sur l'information. Les parties prenantes ont été informées des mesures d'assouplissement proposées dans l'exposé-sondage Phase 2 publié en avril 2020.

Depuis le 1er janvier 2019, le Groupe applique l'amendement Phase 1 aux normes IAS 39, IFRS 9 et IFRS 7 publié par l'IASB, qui permet de maintenir les relations de couverture existantes dans ce contexte exceptionnel et temporaire, et jusqu'à ce que l'incertitude créée par la réforme des taux IBOR soit levée, sur le choix d'un nouvel indice et la date effective de ce changement.

Le Groupe estime qu'il demeure des incertitudes sur le taux Eonia (date de basculement vers l'€ster non connue), sur le taux EURIBOR (en l'absence de modifications contractuelles des instruments financiers indexés (dont clause de fall-back) sur cet indice de référence), sur les taux LIBOR (incertitudes sur les taux de remplacement).

**© Garanties financières et engagements de financement**

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser leur titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IFRS 9. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IFRS 9 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

## Ⓢ **Décomptabilisation des actifs et passifs financiers**

Le groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent (cas des renégociations commerciales), ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif.

Lors de la décomptabilisation d'un :

- actif ou passif financier au coût amorti ou à la juste valeur par résultat, un gain ou une perte de cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de cet actif ou passif et la valeur de la contrepartie reçue/versée,
- instrument de dettes à la juste valeur par capitaux propres : les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat, ainsi que les plus et moins-values de cession,
- instrument de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres : les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ainsi que les plus et moins-values de cession sont constatées en réserves consolidées, sans transiter par le compte de résultat.

Le groupe décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrivée à expiration. Un passif financier peut également être décomptabilisé en cas de modification substantielle de ses conditions contractuelles ou d'échange avec le prêteur contre un instrument dont les conditions contractuelles sont substantiellement différentes.

## Ⓢ **Evaluation du risque de crédit**

Le modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 est fondé sur une approche "pertes attendues" tandis que celui d'IAS 39 reposait sur un modèle de pertes de crédit avérées, impliquant une comptabilisation jugée trop tardive et trop faible des pertes de crédit au moment de la crise financière.

Dans ce modèle IFRS 9, les dépréciations sont constatées, pour les actifs financiers n'ayant pas fait l'objet d'indications objectives de pertes à titre individuel, à partir d'historiques de pertes observées mais aussi de prévisions raisonnables et justifiables des flux futurs de trésorerie.

Ainsi, ce modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 s'applique à l'ensemble des instruments de dettes évalués au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres, ainsi qu'aux engagements de financement et aux garanties financières.

Ces encours sont répartis en trois catégories :

- Statut 1 – encours sains non dégradés : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir), dès l'entrée au bilan des actifs financiers et tant qu'aucune augmentation significative du risque de crédit n'est constatée depuis la comptabilisation initiale,

- Statut 2 – encours sains dégradés : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument), dès lors qu'une augmentation significative du risque de crédit est constatée depuis la comptabilisation initiale.

- Statut 3 – encours douteux : catégorie regroupant les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt. Cette catégorie équivaut au périmètre des encours dépréciés individuellement sous IAS 39.

Pour les statuts 1 et 2, la base de calcul des produits d'intérêt est la valeur brute de l'actif avant dépréciation tandis que pour le statut 3, il s'agit de la valeur nette après dépréciation.

## \* **Gouvernance**

Les modèles pour l'affectation dans les compartiments, les scénarios prospectifs et les méthodologies de calcul des paramètres constituent le socle méthodologique des calculs de dépréciation. Ils sont validés au plus haut niveau du Groupe et ont vocation à être appliqués dans l'ensemble des entités en fonction des portefeuilles concernés.

L'ensemble du socle méthodologique puis toute modification de méthodologie, de pondération des scénarii ou de calcul des paramètres ainsi que le calcul des provisions devront faire l'objet d'une validation par les instances dirigeantes du Groupe Crédit Mutuel.

Les instances dirigeantes se composent des organes de surveillance et exécutifs tels que définis par l'article 10 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne. Compte-tenu des spécificités de l'organisation non centralisée du Groupe Crédit Mutuel, les organes de surveillance et de Direction se répartissent en deux niveaux : le national et le régional.

Le principe de subsidiarité, en vigueur au sein du Groupe Crédit Mutuel, préside à la répartition des rôles entre le national et le régional, tant en mode projet que pour le fonctionnement en mode pérenne du dispositif de calcul de la dépréciation des actifs.

- Au niveau national, le GT Bâle 3 approuve les procédures, les modèles et les méthodologies nationales à appliquer par les groupes régionaux.
- Au niveau régional, les groupes régionaux ont en charge le calcul de leurs provisions IFRS 9 au sein de leurs entités, sous la responsabilité et le contrôle de leurs organes exécutifs et de surveillance respectifs.

#### \* Définition de la frontière entre les statuts 1 et 2

Le groupe s'appuie sur les modèles développés pour les besoins prudentiels et a ainsi retenu un découpage similaire de ses encours :

- les portefeuilles LDP ("Low Default Portfolio", portefeuille à faible nombre de défauts pour lequel le modèle de notation repose sur une évaluation expert) : grands comptes, banques, collectivités locales, souverains, financements spécialisés. Ces portefeuilles sont composés de produits tels que les crédits de fonctionnement, crédits de fonctionnement court terme, comptes courants...
- les portefeuilles HDP ("High Default Portfolio", portefeuilles qui présentent un nombre de défauts suffisant pour établir un modèle de notation statistique) : corporate de masse, retail. Ces portefeuilles sont composés entre autres des prêts à l'habitat, crédits à la consommation, revolving, comptes courants...

L'augmentation significative du risque de crédit, qui implique un transfert d'un encours de statut 1 à statut 2, s'apprécie en :

- tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables, et
- en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec celui à la date de la comptabilisation initiale.

Pour le Groupe, cela se traduit par la mesure du risque au niveau de l'emprunteur, le système de notation des contreparties du groupe Crédit Mutuel étant commun à l'ensemble du Groupe. L'ensemble des contreparties du Groupe éligibles aux approches internes est noté par le système. Celui-ci se fonde sur :

- des algorithmes statistiques ou "notations de masse", reposant sur un ou plusieurs modèles, basés sur une sélection de variables représentatives et prédictives du risque (HDP), ou
- des grilles de cotation élaborées par des experts (LDP).

L'évaluation de la variation du risque depuis la comptabilisation initiale est réalisée contrat par contrat. Contrairement au statut 3, le transfert d'un contrat d'un client en statut 2 n'entraîne pas le transfert de l'ensemble de ses encours ou de ceux de ses parties liées (absence de contagion).

A noter que le Groupe reclasse immédiatement en statut 1 toute exposition saine qui ne remplirait plus les critères d'entrée en statut 2 (tant qualitatifs que quantitatifs).

Le Groupe a démontré qu'une corrélation importante existe entre les probabilités de défaut à 12 mois et à terminaison, ce qui lui permet d'utiliser le risque de crédit à 12 mois comme une approximation raisonnable de la variation du risque depuis la comptabilisation initiale ainsi que le permet la norme.

#### ✓ Critères quantitatifs

Sur les portefeuilles LDP, la frontière repose sur une matrice d'affectation qui met en rapport les notations internes à l'octroi et en date d'arrêt. Ainsi, plus la cotation à l'octroi est risquée, plus la tolérance relative du Groupe face à une dégradation significative du risque est faible.

Sur les portefeuilles HDP, une courbe frontière, continue et croissante, met en rapport la probabilité de défaut à l'octroi et la probabilité de défaut à la date d'arrêt. Le Groupe n'utilise pas la simplification opérationnelle proposée par la norme permettant le maintien en statut 1 des encours présentant un risque faible en date d'arrêt.

#### ✓ Critères qualitatifs

Le Groupe associe à ces données quantitatives, des critères qualitatifs tels que les impayés/retards de plus de 30 jours, la notion de crédits restructurés,...

Des méthodes reposant exclusivement sur les critères qualitatifs sont utilisées pour les entités ou petits portefeuilles, classés prudentiellement en méthode standard et ne disposant pas de systèmes de notation.

#### \* Statuts 1 et 2 - calcul des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont évaluées en multipliant l'encours actualisé au taux du contrat par sa probabilité de défaut (PD) et par le taux de pertes en cas de défaut (LGD). Le hors-bilan est converti en équivalent-bilan sur la base de la probabilité de tirage. La probabilité de défaut à 1 an est utilisée pour le statut 1 et la courbe de probabilité à terminaison (1 à 10 ans) pour le statut 2.

Ces paramètres reposent sur un socle commun aux modèles prudentiels, les formules étant adaptées aux besoins IFRS 9. Ils sont utilisés tant pour l'affectation aux statuts que pour le calcul des pertes attendues.

✓ Probabilités de défaut

Elles reposent pour :

- les portefeuilles à fort taux de défaut, sur les modèles homologués en méthode IRB-A,
- les portefeuilles à faible taux de défaut, sur une échelle de probabilité de défaut externe établie sur une profondeur d'historique remontant à 1981.

✓ Pertes en cas de défaut

Elles reposent pour :

- les portefeuilles à fort taux de défaut, sur les flux de récupérations observés sur un historique long, actualisés aux taux d'intérêt des contrats, segmentés par type de produits et par type de garanties,
- les portefeuilles à faible taux de défaut, sur des niveaux forfaitaires (60% sur les souverains et 40% sur le reste),

✓ Facteurs de conversion

Pour tous les produits, y compris les crédits revolving, ils servent à convertir les encours hors-bilan en équivalent-bilan et reposent principalement sur les modèles prudentiels.

✓ Dimension prospective

Pour le calcul des pertes de crédit attendues, la norme requiert la prise en compte des informations raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective. L'élaboration de la dimension prospective requiert d'anticiper l'évolution de l'économie et de relier ces anticipations aux paramètres de risques. Cette dimension prospective est déterminée au niveau Groupe et s'applique à l'ensemble des paramètres.

Pour les portefeuilles à fort taux de défaut, la dimension prospective incluse dans la probabilité de défaut intègre trois scénarii (optimiste, neutre, pessimiste), qui seront pondérés en fonction de la vision du Groupe quant à l'évolution du cycle économique sur 5 ans (validation par les directeurs généraux des différents groupes régionaux et du Groupe Crédit Mutuel). Le Groupe s'appuie essentiellement sur des données macroéconomiques (PIB, taux de chômage, taux d'inflation, taux d'intérêt court terme et long terme,...) disponibles auprès de l'OCDE. L'approche prospective est ajustée pour intégrer des éléments qui n'auraient pas été capturés par les scénarii parce qu'ils sont :

- récents au sens où ils se sont produits quelques semaines avant la date d'arrêté des comptes ;
- non intégrables à un scénario : par exemple des évolutions réglementaires qui affecteront avec certitude et de façon significative les paramètres de risque et dont la mesure d'impact est possible moyennant le recours à certaines hypothèses.

La dimension prospective sur les maturités différentes de 1 an découle notamment de celle déterminée sur la maturité 1 an.

La dimension prospective est également incluse dans la LGD, via l'intégration d'informations observées sur un historique proche des conditions actuelles.

Pour les portefeuilles à faible taux de défaut, l'incorporation des informations prospectives est appliquée sur les modèles grands comptes et banques, et non sur les modèles collectivités, souverains et financements spécialisés. L'approche est similaire à celle appliquée sur les portefeuilles à fort taux de défaut.

### \* Statut 3 – Encours douteux

En statut 3, une dépréciation est constatée, dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation, résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt - ou d'un groupe de prêts - susceptibles de générer une perte. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine du prêt, des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

Depuis novembre 2019, le Groupe Crédit Mutuel applique la nouvelle définition du défaut prudentiel conformément aux lignes directrices de l'ABE, et aux normes techniques de réglementation sur les notions de seuils de matérialité applicables.

Les principales évolutions liées à l'implémentation de cette nouvelle définition sont les suivantes:

- l'analyse du défaut s'effectue au niveau de l'emprunteur et non plus au niveau du contrat ;
- le nombre de jours d'impayés/de retards s'apprécie au niveau d'un emprunteur (obligor) ou d'un groupe d'emprunteurs (joint obligor) ayant un engagement commun ;

- le défaut est déclenché lorsque 90 jours d'impayés/retard consécutifs sont constatés au niveau d'un emprunteur/groupe d'emprunteur. Le décompte du nombre de jours est lancé au franchissement simultané des seuils de matérialité absolus (100 € Retail, 500€ Corporate) et relatif (plus de 1% des engagements bilan en retard). Le compteur est réinitialisé dès le franchissement à la baisse d'un des deux seuils ;
- le périmètre de contagion du défaut s'étend à la totalité des créances de l'emprunteur, et aux engagements individuels des emprunteurs participant à une obligation de crédit conjointe ;
- la période probatoire minimum est de trois mois avant retour au statut sain pour les actifs non restructurés.

Le Groupe Crédit Mutuel a fait le choix de déployer la nouvelle définition du défaut selon l'approche en deux étapes proposée (two-step approach) par l'ABE:

- Etape 1 – Elle consiste à présenter une auto-évaluation et une demande d'autorisation auprès du superviseur. L'accord de déploiement a été obtenu par le Groupe en octobre 2019.
- Etape 2 – Elle consiste à implémenter dans les systèmes la nouvelle définition du défaut, puis à recalibrer les modèles après une période d'observation de 12 mois des nouveaux défauts.

Le Groupe estime que la nouvelle définition du défaut telle que requise par l'ABE est représentative d'une preuve objective de dépréciation au sens comptable. Le Groupe a ainsi aligné les définitions de défaut comptable (Statut 3) et prudentiel. Cette évolution constitue un changement d'estimation, dont l'impact non significatif est comptabilisé en résultat au cours de l'exercice du changement

#### \* **Actifs financiers dépréciés dès l'origine**

Il s'agit de contrats dont la contrepartie est en douteux en date de comptabilisation initiale ou d'acquisition. Si l'emprunteur est en douteux en date d'arrêté, ils sont classés en Statut 3 ; sinon ils sont classés parmi les encours sains, identifiés dans une catégorie "actifs dépréciés dès l'origine" et font l'objet d'un provisionnement selon la même méthode que les expositions en Statut 2, à savoir une perte attendue sur la durée de vie résiduelle du contrat.

#### \* **Comptabilisation**

Les dotations sur dépréciation et provision sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque, pour la partie relative à la variation du risque, et en marge d'intérêts, pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif pour les prêts et créances et la provision est positionnée au passif dans le poste "*Provisions*", pour les engagements de financement et de garantie. Pour les actifs en juste valeur par capitaux propres, la dépréciation constatée en coût du risque trouve sa contrepartie en "*Gains ou pertes latents ou différés*".

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations et provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

#### @ **Détermination de la juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être vendu, ou un passif transféré, entre des parties bien informées et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

#### \* **Instruments négociés sur un marché actif**

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés, car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché, dans des conditions de concurrence normale.

#### \* **Instruments négociés sur un marché non actif**

Les données observables sur un marché sont à retenir tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales à la date d'évaluation et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, "mark-to-model".

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux



de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, comprenant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait. Ces ajustements de valorisation permettent notamment de prendre en compte des risques qui ne seraient pas appréhendés par le modèle, des risques de liquidité associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché.

Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

#### \* Hiérarchie de juste valeur

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers :

- Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ; sont notamment concernés les titres de créances cotés par au moins trois contributeurs et les dérivés cotés sur un marché organisé.

- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Sont notamment présentés en niveau 2 les swaps de taux d'intérêt dont la juste valeur est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté.

- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas des données observables de marché (données non observables). Figurent notamment dans cette catégorie les titres de participations non consolidées détenus ou non via les entités de capital risque dans les activités de marché, les titres de créances cotés par un seul contributeur et les dérivés utilisant principalement des paramètres non observables, ...

L'instrument est classé au même niveau de la hiérarchie que le plus bas niveau de la donnée d'entrée qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Compte tenu de la diversité et de la volumétrie des instruments valorisés en niveau 3, la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres serait peu significative.

#### ❖ ACTIVITES D'ASSURANCE

Les pôles assurance du Groupe relevant de la directive Conglomérat bénéficient, jusqu'en 2021, du différé d'application d'IFRS 9, prévu par l'amendement à IFRS 4, tel qu'adopté par l'Union européenne. Leurs instruments financiers restent donc évalués et comptabilisés selon IAS 39. En terme de présentation, le groupe a choisi d'adopter une approche "référentiel IFRS" qui permet de regrouper l'ensemble des instruments financiers sous IAS 39 sur les lignes dédiées de l'actif ou du passif plutôt que d'appliquer stricto sensu la recommandation ANC 2017-02 qui conduit à présenter dans certains postes des instruments sous IAS 39 et sous IFRS 9. Ainsi, l'ensemble des instruments financiers des pôles d'assurance sont regroupés, à l'actif, dans la ligne "*Placements des activités d'assurance et parts de réassureurs dans les provisions techniques*", et, au passif, dans la ligne "*Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance*", incluant également les provisions techniques. Sont également concernés par le reclassement les immeubles de placement. L'impact en compte de résultat des instruments financiers et provisions techniques est inclus dans la ligne "*Produits nets des activités d'assurance*". Les autres actifs/passifs et éléments du compte de résultat figurent dans les postes communs "bancassurance". Lorsqu'elles sont pertinentes, les informations à fournir selon IFRS 7 sont produites séparément pour les pôles d'assurance.

Conformément au règlement d'adoption du 3 novembre 2017, le Groupe s'assure de l'absence de transfert d'instrument financier ayant un effet décomptabilisant, entre l'assurance et les autres secteurs du conglomérat, autre que ceux comptabilisés en juste valeur par résultat dans les deux secteurs.

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance, émis ou souscrits, et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Hormis les cas cités ci-dessus, les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe.

## ❖ INSTRUMENTS NON FINANCIERS

### 🕒 Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Un contrat de location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir, ou non, in fine.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

#### ■ Opérations de location financement bailleur

Conformément à IFRS 16, les opérations de location financement réalisées avec des sociétés extérieures au groupe figurent au bilan consolidé, pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière. Les opérations de location financement permettent de transférer aux locataires la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué.

Ainsi, l'analyse de la substance économique des opérations conduit à :

- \* sortir du bilan l'immobilisation louée,
- \* constater une créance, en Actifs financiers au coût amorti, pour une valeur actualisée au taux implicite du contrat, des paiements de location à recevoir au titre du contrat de location-financement, majorée de toute valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur,
- \* comptabiliser des impôts différés au titre des différences temporelles existantes tout au long de la vie de l'opération de location-financement,
- \* comptabiliser en marge nette d'intérêts, le revenu net de l'opération de location, celui-ci étant représentatif du taux de rentabilité périodique constant sur l'encours restant dû.

Le risque de crédit sur les créances financières est évalué et comptabilisé selon IFRS 9.

#### ■ Opérations de location financement preneur

Conformément à IFRS 16, les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'une dette en « autres passifs ». Les loyers versés sont ventilés entre charges d'intérêt et remboursement du principal de la dette (cf. note « Immobilisations dont le Groupe est locataire »).

### 🕒 Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels,
- les engagements sociaux,
- les risques d'exécution des engagements par signature,
- les litiges et garanties de passif,
- les risques fiscaux,
- les risques liés à l'épargne logement.

### 🕒 Avantages au personnel

Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste "Provisions". Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat, dans le poste "Charges de personnel" à l'exception de la part résultant des écarts actuariels qui est enregistrée en "Gains ou pertes latents ou différés", au sein des capitaux propres.

#### ■ Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, préretraite et retraite complémentaires dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux d'émission des entreprises notées AA en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories cadre / non cadre,
- les taux d'inflation, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités,
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI,
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Les écarts actuariels sont constatés en gains ou pertes latents ou différés, comptabilisés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement, qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

#### ■ Indemnités de fin de carrière

Les droits des salariés à l'indemnité de départ en retraite sont calculés en fonction du temps de présence et de la rémunération brute du salarié conformément à la convention collective applicable au Groupe.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en "*Gains ou pertes latents ou différés*", enregistrés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

#### ■ Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation est due.

#### ■ Autres avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, dont le paiement est attendu à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail.

L'engagement du groupe, au titre des autres avantages à long terme, est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période.

Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurances. Seule la partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

#### ■ Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou, suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

#### ■ Avantages à court terme

Il s'agit des avantages dont le règlement est attendu dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes.

Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme, sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

## Ⓢ Paiements fondés sur base d'actions

Les paiements sur base d'actions concernent les transactions dont le paiement est fondé sur des actions émises par le Groupe, qu'ils soient dénoués par remise d'actions ou réglés en numéraire, le montant dépendant de l'évolution de la valeur des actions.

La charge supportée par le Groupe est évaluée sur la base de la juste valeur à la date de notification des options d'achat ou de souscription d'actions attribuées par certaines filiales. La charge globale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options qui seront émises au terme de la période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

La charge est constatée en frais de personnel dès la notification et fait l'objet d'un étalement sur la période d'acquisition des droits, sans attendre, le cas échéant, que les conditions nécessaires à l'attribution définitive soient remplies, ni que les bénéficiaires exercent leurs options.

Dans le cas des plans dénoués par remise d'actions, la contrepartie de la charge figure en augmentation des capitaux propres.

Pour les plans dénoués en numéraire, la contrepartie est enregistrée en dette. Ce passif fait l'objet d'une réévaluation jusqu'à son extinction, en fonction de la juste valeur de l'action. L'ajustement de valeur se fait également en frais de personnel.

## Ⓢ Immobilisations et amortissements

### ■ Immobilisations dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement. Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.

Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "*Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation*" du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "*Charges des autres activités*" du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

#### Immobilisations corporelles :

- Constructions - gros œuvre structure : 10 - 30 ans (en fonction du type d'immeuble concerné)
- Constructions - équipements : 10 - 25 ans
- Agencements et installations : 5 - 15 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 - 10 ans
- Matériel de sécurité : 3 - 10 ans
- Matériel roulant : 3 - 5 ans
- Matériel informatique : 3 - 5 ans

#### Immobilisations incorporelles :

- Logiciels acquis ou créés en interne : 1 - 3 ans

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "*Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation*" du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "*Charges des autres activités*" (pour les dotations) et "*Produits des autres activités*" (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "*Gains ou pertes nets sur autres actifs*".

Les plus et moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "*Produits des autres activités*" ou "*Charges des autres activités*".

La juste valeur des immeubles de placement est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle repose sur une évaluation de ces immeubles par référence au marché, effectuée par des experts indépendants.

#### ■ Immobilisations dont le Groupe est locataire

La définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et, d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

Côté preneur, les contrats de location simple et les contrats de location financement seront comptabilisés selon un modèle unique, avec constatation :

- d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué pendant la durée du contrat,
- en contrepartie d'une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers,
- d'un amortissement linéaire de l'actif et de charges d'intérêts dégressives au compte de résultat.

Le groupe active principalement ses contrats immobiliers, à l'exception de ceux comportant une clause de tacite reconduction effective (compte tenu du préavis de 6 mois pour la résiliation). Les matériels informatique et de sécurité ont été écartés au motif de leur caractère substituable, conformément à la norme.

D'autres actifs sous-jacents ont pu être écartés via les exemptions de courte durée et de faible valeur (fixée à 5 K€). Le groupe n'a pas de contrat de location pouvant donner lieu à la comptabilisation d'actif incorporel ou d'immeuble de placement.

Ainsi, les droits d'utilisation sont enregistrés en « immobilisations corporelles », et les obligations locatives en « autres passifs ». Les droits au bail, sont reclassés en immobilisations corporelles quand ils concernent des contrats qui ne sont pas en tacite reconduction. Les droits d'utilisation et les obligations locatives font l'objet d'impôts différés actifs ou passifs pour le montant net des différences temporelles imposables et déductibles.

Au compte de résultat, les charges d'intérêt figurent en « marge d'intérêt » tandis que les dotations aux amortissements sont présentées dans la rubrique dédiée des frais généraux.

Pour le calcul de l'obligation locative sont utilisés :

- la durée contractuelle. Sur les baux commerciaux, le groupe suit la position ANC, en application des dispositions contractuelles: tout nouveau contrat de ce type sera activé sur une durée de 9 ans. En effet, au plan comptable, il n'existe pas d'option de renouvellement au terme du bail et que par conséquent, la période pendant laquelle le contrat est exécutoire est généralement de 9 ans, compte tenu des choix d'implantation du groupe,
- le taux d'actualisation est le taux marginal d'endettement correspondant à la durée retenue. Il s'agit d'un taux amortissable par centrale de refinancement du groupe,
- le loyer hors taxes. Le groupe est marginalement concerné par les loyers variables.

## Ⓢ Commissions

Le groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt sont étalées selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions rémunérant un service continu sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte.

## Ⓢ Impôts différés

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Les retraitements liés à l'application des normes IFRS font donc également l'objet de calcul d'impôts différés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable au cours des exercices suivants.

Les actifs d'impôts différés ne sont retenus que lorsque leur récupération est probable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés directement dans ces rubriques.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'il existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

## Ⓢ Incertitudes relatives au traitement portant sur l'impôt sur le résultat

Conformément à IFRIC 23, le groupe évalue la probabilité que l'administration fiscale accepte ou non une position retenue. Il en déduit les conséquences sur le résultat fiscal, les bases fiscales, les déficits reportables, les crédits d'impôts non utilisés et les taux d'imposition.

En cas de position fiscale incertaine, les montants à payer sont estimés sur la base du montant le plus probable ou de la valeur attendue selon la méthode qui reflète la meilleure anticipation du montant qui sera payé ou reçu.

## Ⓢ Intérêts pris en charge par l'Etat de certains prêts

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique "*Intérêts et produits assimilés*" et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

## Ⓢ Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et si sa vente est hautement probable doit intervenir dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques "*Actifs non courants destinés à être cédés*" et "*Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés*". Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique "*Gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées*".

#### IV NOTES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

(Les notes sont présentées en milliers d'euros)

##### 1. NOTES RELATIVES AU BILAN

###### Note 1 : Caisse, Banques Centrales

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
<b>Caisse, Banques centrales - actif</b>				
Banques centrales	652 325	996 493	-344 168	-35%
<i>dont réserves obligatoires</i>	168 723	158 827	9 896	6%
Caisse	90 526	82 249	8 277	10%
<b>Total</b>	<b>742 851</b>	<b>1 078 742</b>	<b>-335 891</b>	<b>-31%</b>

###### Note 2 : Actifs financiers au coût amorti

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 844 057	2 922 805	921 252	32%
Prêts et créances sur la clientèle	17 566 016	17 373 111	192 905	1%
Titres au coût amorti	3 738	150 442	-146 704	-98%
<b>Total</b>	<b>21 413 811</b>	<b>20 446 358</b>	<b>967 453</b>	<b>5%</b>

###### 2a. Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
. Créances saines (S1/S2)	3 823 969	2 900 288	923 681	32%
<i>Comptes réseau Crédit Mutuel (1)</i>	2 699 480	2 339 962	359 518	15%
<i>Autres comptes ordinaires</i>	81 520	101 874	-20 354	-20%
<i>Prêts</i>	31 256	31 155	101	0%
<i>Autres créances</i>	1 011 713	226 211	785 502	347%
<i>Pensions</i>	0	201 086	-201 086	-100%
. Créances brutes faisant l'objet de dépréciation individuelle (S3)	0	0	0	
. Créances rattachées	20 089	22 518	-2 429	-11%
. Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-1	-1	0	0%
<b>Total</b>	<b>3 844 057</b>	<b>2 922 805</b>	<b>921 252</b>	<b>32%</b>

(1) concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, LDD, Livret bleu, Livret A)

###### 2b. Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
Créances saines (S1/S2)	15 745 562	15 540 031	205 531	1%
. Créances commerciales	3 918	4 243	-325	-8%
. Autres concours à la clientèle	15 713 427	15 508 317	205 110	1%
- <i>crédits à l'habitat</i>	9 199 005	8 998 928	200 077	2%
- <i>autres concours et créances diverses (1)</i>	6 514 422	6 509 389	5 033	0%
- <i>pensions</i>	0	0	0	
. Créances rattachées	28 217	27 471	746	3%
Créances brutes faisant l'objet de dépréciation individuelle (S3)	873 199	873 579	-380	0%
<b>Créances brutes</b>	<b>16 618 761</b>	<b>16 413 610</b>	<b>205 151</b>	<b>1%</b>
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-95 371	-83 936	-11 435	14%
Autres dépréciations (S3)	-483 357	-488 789	5 432	-1%
<b>SOUS TOTAL I</b>	<b>16 040 033</b>	<b>15 840 885</b>	<b>199 148</b>	<b>1%</b>
Location financement (investissement net)	1 501 772	1 498 919	2 853	0%
. Mobilier	1 186 633	1 173 500	13 133	1%
. Immobilier	315 139	325 419	-10 280	-3%
Créances brutes faisant l'objet de dépréciation individuelle (S3)	50 163	53 513	-3 350	-6%
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-11 088	-8 629	-2 459	28%
Autres dépréciations (S3)	-14 864	-11 577	-3 287	28%
<b>SOUS TOTAL II</b>	<b>1 525 983</b>	<b>1 532 226</b>	<b>-6 243</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 566 016</b>	<b>17 373 111</b>	<b>192 905</b>	<b>1%</b>
dont prêts subordonnés (2)	150 000	150 000	0	0%

(1) Sont inclus les dépôts de garantie versés en représentation des engagements de paiements accordés au Fonds de résolution unique (3 846K€) et Fonds de garantie des dépôts (12 168 K€).

(2) Prêt subordonné octroyé à ACM Vie

## Opérations de location financement avec la clientèle :

	31.12.2019	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2020
Valeur brute comptable	1 552 432	260 187	-260 684	0	1 551 935
Dépréciations des loyers non recouvrables	-20 206	-7 354	1 608	0	-25 952
Valeur nette comptable	1 532 226	252 833	-259 076	0	1 525 983

## 2c. Titres au coût amorti

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
.Titres	3 744	150 802	-147 058	-98%
- Effets publics	0	0	0	
- Obligations et autres titres de dettes	3 744	150 802	-147 058	-98%
. Cotés	0	0	0	
. Non cotés	3 744	150 802	-147 058	-98%
. Créances rattachées	0	0	0	
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>3 744</b>	<b>150 802</b>	<b>-147 058</b>	<b>-98%</b>
dont actifs dépréciés (S3)	0	0	0	
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-6	-360	354	-98%
Autres dépréciations (S3)	0	0	0	
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 738</b>	<b>150 442</b>	<b>-146 704</b>	<b>-98%</b>

## 2d. Concentration du risque de crédit par agents économiques

En lien avec la crise sanitaire Covid-19, est présentée ci-dessous la valeur brute par agents économiques

	Valeur brute			
	Total	dont statut 1	dont statut 2	dont statut 3
<b>Prêts et avances</b>	<b>21 774 604</b>	<b>19 964 389</b>	<b>886 853</b>	<b>923 362</b>
Banques centrales	-	-	-	-
Administrations publiques	53 378	52 337	729	312
Etablissements de crédit	3 608 690	3 608 690	-	-
Autres entreprises financières	269 612	259 300	6 929	3 383
Entreprises non financières	5 841 286	5 163 180	409 887	268 219
<i>Dont : petites et moyennes entreprises</i>	<i>5 150 859</i>	<i>4 541 089</i>	<i>380 217</i>	<i>229 553</i>
Ménages	12 001 638	10 880 882	469 308	651 448
<b>Instruments de dettes</b>	<b>3 744</b>	<b>3 744</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Entreprises non financières	3 744	3 744	-	-
<b>Engagements hors bilan</b>	<b>3 476 836</b>	<b>3 387 420</b>	<b>73 378</b>	<b>16 038</b>
Banques centrales	20 000	20 000	-	-
Administrations publiques	355	355	-	-
Etablissements de crédit	494 498	477 482	13 641	3 375
Autres entreprises financières	23 736	23 429	292	15
Entreprises non financières	664 337	634 845	23 340	6 152
Ménages	2 273 910	2 231 309	36 105	6 496
<b>TOTAL</b>	<b>25 255 184</b>	<b>23 355 553</b>	<b>960 231</b>	<b>939 400</b>

## 2e. Valeur comptable brute des expositions par catégorie et par fourchette de probabilité de défaut

Par tranche de PD 12 mois IFRS9	Dont actifs dépréciés dès l'origine	Soumis aux pertes attendues à 12 mois	Soumis aux pertes attendues à terminaison	Dont créances clients relevant d'IFRS 15	Soumis aux pertes attendues sur actifs dépréciés à la clôture mais non dépréciés dès l'origine
<0.1	0	4 162 306	2 366	0	0
0.1-0.25	0	2 217 539	600	0	0
0.26-0.99	0	2 374 679	4 611	0	0
1 - 2.99	151	5 857 945	291 048	0	0
3 - 9.99	120	1 353 911	336 091	0	0
>=10	1 150	151 518	494 736	0	921 941
<b>Total</b>	<b>1 421</b>	<b>16 312 060</b>	<b>1 129 452</b>	<b>0</b>	<b>921 941</b>



### Note 3 : Passifs financiers au coût amorti

#### 3a. Dettes envers les banques centrales et les établissements de crédit

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
<b>Banques centrales</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>897 182</b>	<b>1 071 094</b>	<b>-173 912</b>	<b>-16%</b>
Autres comptes ordinaires	43 047	32 605	10 442	32%
Emprunts	793 965	262 106	531 859	203%
Autres dettes	59 167	123 494	-64 327	-52%
Pensions	0	651 014	-651 014	-100%
Dettes rattachées	1 003	1 875	-872	-47%

#### 3b. Dettes envers la clientèle au coût amorti

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
. Comptes d'épargne à régime spécial	13 022 165	12 714 026	308 139	2%
- à vue	10 509 365	10 197 601	311 764	3%
- à terme	2 512 800	2 516 425	-3 625	0%
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne	48 958	4 418	44 540	1008%
<b>Sous-total</b>	<b>13 071 123</b>	<b>12 718 444</b>	<b>352 679</b>	<b>3%</b>
. Comptes à vue	6 340 273	5 578 110	762 163	14%
. Comptes et emprunts à terme	206 228	243 219	-36 991	-15%
. Dettes rattachées	3 094	2 683	411	15%
. Autres dettes	2 468	2 530	-62	-2%
<b>Sous-total</b>	<b>6 552 063</b>	<b>5 826 542</b>	<b>725 521</b>	<b>12%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 623 186</b>	<b>18 544 986</b>	<b>1 078 200</b>	<b>6%</b>

#### 3c. Dettes représentées par un titre au coût amorti

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
Bons de caisse	29 288	31 273	-1 985	-6%
TMI & TCN	1 322 841	1 801 958	-479 117	-27%
Emprunts obligataires	767 717	784 367	-16 650	-2%
Dettes rattachées	6 568	11 478	-4 910	-43%
<b>TOTAL</b>	<b>2 126 414</b>	<b>2 629 076</b>	<b>-502 662</b>	<b>-19%</b>

#### 3d. Dettes subordonnées au coût amorti

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
Dettes subordonnées	664 969	662 271	2 698	0%
Emprunts participatifs	0	0	0	
Dettes subordonnées à durée indéterminée	150 000	150 000	0	0%
Autres dettes	0	0	0	
Dettes rattachées	8 450	7 050	1 400	20%
<b>TOTAL</b>	<b>823 419</b>	<b>819 321</b>	<b>4 098</b>	<b>1%</b>

#### Caractéristiques des principales dettes subordonnées

En milliers d'euros	Type	Date	Montant	Montant	Echéance
		Emission	Emission	fin d'exercice	
	Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée CFCMNE	2004	150 000	150 000	-
	TSR Structurés CFCMNE (8 lignes)	2014	41 600	41 600	2024
	TSR Structurés CFCMNE (2 lignes)	2014	175 000	175 000	2026
	TSR Structurés CFCMNE (3 lignes)	2015	55 000	55 000	2025
	TSR CFCMNE (1 ligne)	2015	40 000	40 000	2027
	TSR Structuré CFCMNE (1 ligne)	2015	50 000	50 000	2030
	TSR CFCMNE (1 ligne)	2016	300 000	300 000	2026
	Autres			3 369	
	Dettes rattachées			8 450	
<b>TOTAL</b>				<b>823 419</b>	

## Note 4 : Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

### 4a. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres par type de produits

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
. Effets publics	526 276	428 953	97 323	23%
. Obligations et autres titres de dettes	1 687 593	2 100 351	-412 758	-20%
- Cotés	1 386 698	1 603 179	-216 481	-14%
- Non cotés	300 895	497 172	-196 277	-39%
. Créances rattachées	9 735	10 796	-1 061	-10%
<b>Sous-total brut titres de dettes</b>	<b>2 223 604</b>	<b>2 540 100</b>	<b>-316 496</b>	<b>-12%</b>
Dont titres de dettes dépréciés (S3)	0	0	0	
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-661	-761	100	-13%
Autres dépréciations (S3)	0	0	0	
<b>Sous-total net titres de dettes</b>	<b>2 222 943</b>	<b>2 539 339</b>	<b>-316 396</b>	<b>-12%</b>
Actions et autres instruments de capitaux propres	5 722	5 573	149	3%
- Cotés	0	0	0	
- Non cotés	5 722	5 573	149	3%
Titres immobilisés	55 240	40 215	15 025	37%
- Titres de participations	25 714	12 028	13 686	114%
- Autres titres détenus à long terme	8 996	8 937	59	1%
- Parts dans les entreprises liées	20 530	19 250	1 280	7%
<b>Sous-total instruments de capitaux propres</b>	<b>60 962</b>	<b>45 788</b>	<b>15 174</b>	<b>33%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 283 905</b>	<b>2 585 127</b>	<b>-301 222</b>	<b>-12%</b>
Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres	15 496	26 766	-11 270	-42%
Dont titres de participation cotés.	0	0	0	

### 4b. Liste des principales participations non consolidées

	% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat	
CCCM Paris	Non coté	13,22%	667 430	4 785 981	17 046	8 222

Les différents chiffres (hors pourcentage de détention) se rapportent à l'exercice 2019

## Note 5 : Valeurs brutes et cadrage des dépréciations

### 5a. Valeurs brutes soumises à dépréciation

	31.12.2019	Acquisition /production	Vente /remboursement	Modification des flux	Transfert	30.06.2020
<b>Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances Etablissements de crédit soumis</b>	<b>2 922 806</b>	<b>854 934</b>	<b>-9 848</b>	<b>76 166</b>	<b>0</b>	<b>3 844 058</b>
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	2 922 806	854 934	-9 848	76 166	0	3 844 058
- aux pertes attendues à terminaison (S2)	0	0	0	0	0	0
<b>Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances sur la clientèle soumis (1)</b>	<b>17 963 460</b>	<b>2 378 467</b>	<b>-1 888 418</b>	<b>-285 852</b>	<b>0</b>	<b>18 167 657</b>
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	16 040 075	2 218 602	-1 746 249	-307 170	-90 415	16 114 843
- aux pertes attendues à terminaison (S2)	996 293	147 611	-131 905	26 796	90 657	1 129 452
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la	925 927	11 646	-10 264	-5 126	-242	921 941
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la	1 165	608	0	-352	0	1 421
<b>Actifs financiers au coût amorti - titres</b>	<b>150 802</b>	<b>0</b>	<b>-147 058</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 744</b>
- soumis aux pertes attendues à 12 mois (S1)	150 802	0	-147 058	0	0	3 744
- soumis aux pertes attendues à terminaison (S2)	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la	0	0	0	0	0	0
<b>Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes</b>	<b>2 585 888</b>	<b>200 442</b>	<b>-512 933</b>	<b>11 169</b>	<b>0</b>	<b>2 284 566</b>
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	2 580 808	200 442	-507 859	11 169	0	2 284 560
- aux pertes attendues à terminaison (S2)	5 080	0	-5 074	0	0	6
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la	0	0	0	0	0	0
<b>Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - Prêts</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>23 622 956</b>	<b>3 433 843</b>	<b>-2 558 257</b>	<b>-198 517</b>	<b>0</b>	<b>24 300 025</b>

## 5b. Cadrage des dépréciations

	31.12.2019	Dotation	Reprise	30.06.2020
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances Etablissements de crédit	-1	0	0	-1
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances sur la clientèle	-590 349	-102 017	90 725	-601 641
Actifs financiers au coût amorti - titres	-360	0	354	-6
Actifs financier en JVCP - titres de dettes	-761	-106	206	-661
Actifs financier en JVCP - Prêts	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>-591 471</b>	<b>-102 123</b>	<b>91 285</b>	<b>-602 309</b>

IFRS 9	31.12.2019	Dotation	Reprise	30.06.2020
<b>Prêts et créances Etablissements de crédit</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine	0	0	0	0
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-1	0	0	-1
- pertes attendues à terminaison (S2)	0	0	0	0
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0
<b>Prêts et créances clientèle</b>	<b>-590 349</b>	<b>-102 017</b>	<b>90 725</b>	<b>-601 641</b>
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine	-62	0	0	-62
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-50 374	-18 184	13 937	-54 621
- pertes attendues à terminaison (S2)	-42 191	-32 299	22 652	-51 838
- dont créances clients relevant d'IFRS 15	0	0	0	0
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine	-497 784	-51 534	54 136	-495 182
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0
<b>Actifs financiers au coût amorti - titres</b>	<b>-360</b>	<b>0</b>	<b>354</b>	<b>-6</b>
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine	0	0	0	0
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-360	0	354	-6
- pertes attendues à terminaison (S2)	0	0	0	0
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0
<b>Actifs financier en JVCP - titres de dettes</b>	<b>-761</b>	<b>-106</b>	<b>206</b>	<b>-661</b>
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine	0	0	0	0
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-755	-105	205	-655
- pertes attendues à terminaison (S2)	-6	-1	1	-6
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>-591 471</b>	<b>-102 123</b>	<b>91 285</b>	<b>-602 309</b>

	31.12.2018	Dotation	Reprise	Autres	31.12.2019
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances Etablissements de crédit	-10	0	9	0	-1
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances sur la clientèle	-601 540	-100 719	136 148	-24 238	-590 349
Actifs financiers au coût amorti - titres	-196	-360	196	0	-360
Actifs financier en JVCP - titres de dettes	-790	-295	324	0	-761
Actifs financier en JVCP - Prêts	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>-602 536</b>	<b>-101 374</b>	<b>136 677</b>	<b>-24 238</b>	<b>-591 471</b>

IFRS 9	31.12.2018	Dotation	Reprise	Autres	31.12.2019
<b>Prêts et créances Etablissements de crédit</b>	<b>-10</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine	0	0	0	0	0
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-2	0	1	0	-1
- pertes attendues à terminaison (S2)	-8	0	8	0	0
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0
<b>Prêts et créances clientèle</b>	<b>-601 540</b>	<b>-100 719</b>	<b>136 148</b>	<b>-24 238</b>	<b>-590 349</b>
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine	-62	0	0	0	-62
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-47 191	-24 688	21 036	469	-50 374
- pertes attendues à terminaison (S2)	-48 638	-8 251	16 239	-1 541	-42 191
- dont créances clients relevant d'IFRS 15	0	0	0	0	0
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine	-505 711	-67 780	98 873	-23 166	-497 784
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0
<b>Actifs financiers au coût amorti - titres</b>	<b>-196</b>	<b>-360</b>	<b>196</b>	<b>0</b>	<b>-360</b>
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine	0	0	0	0	0
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-196	-360	196	0	-360
- pertes attendues à terminaison (S2)	0	0	0	0	0
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0
<b>Actifs financier en JVCP - titres de dettes</b>	<b>-790</b>	<b>-295</b>	<b>324</b>	<b>0</b>	<b>-761</b>
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine	0	0	0	0	0
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-790	-289	324	0	-755
- pertes attendues à terminaison (S2)	0	-6	0	0	-6
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>-602 536</b>	<b>-101 374</b>	<b>136 677</b>	<b>-24 238</b>	<b>-591 471</b>

## Note 6 : Actifs et passifs à la juste valeur par résultat

### 6a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2020				31.12.2019		
	Transaction	Juste valeur sur option	Autres JVPR	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Autres JVPR
<b>Titres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>810 964</b>	<b>810 964</b>	<b>0</b>	<b>309 684</b>	<b>800 348</b>
- Effets publics	0	0	0	0	0	309 684	15 972
- Obligations et autres titres de dettes	0	0	809 806	809 806	0	0	783 118
. Cotés	0	0	338	338	0	0	674
. Non cotés	0	0	809 468	809 468	0	0	782 444
dont OPC	0	0	657 113	657 113	0	0	590 887
- Actions et autres instruments de capitaux	0	0	0	0	0	0	0
. Cotés	0	0	0	0	0	0	0
. Non cotés	0	0	0	0	0	0	0
- Titres immobilisés	0	0	1 158	1 158	0	0	1 258
. Titres de participations	0	0	1 158	1 158	0	0	1 258
. Autres titres détenus à long terme	0	0	0	0	0	0	0
. Parts dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0
. Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments dérivés</b>	<b>139 636</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>139 636</b>	<b>158 357</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Prêts et créances</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
dont pensions	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>139 636</b>	<b>0</b>	<b>810 964</b>	<b>950 600</b>	<b>158 357</b>	<b>309 684</b>	<b>800 348</b>

L'exposition maximale au risque de crédit sur actifs classés en juste valeur par résultat sur option est nulle au 30 juin 2020. Au 31 décembre 2019, celle-ci s'élevait à 310 millions d'euros et était relative au SPV Jarna.

### 6b. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	124 635	128 394	-3 759	-3%
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	143 463	468 739	-325 276	-69%
<b>TOTAL</b>	<b>268 098</b>	<b>597 133</b>	<b>-329 035</b>	<b>-55%</b>

Les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont uniquement constitués de dérivés.

Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	30.06.2020			31.12.2019		
	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart
. Titres émis	143 463	132 002	11 461	468 739	529 990	-61 251
. Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0
. Dettes interbancaires	0	0	0	0	0	0
. Dettes envers la clientèle	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>143 463</b>	<b>132 002</b>	<b>11 461</b>	<b>468 739</b>	<b>529 990</b>	<b>-61 251</b>

6c. Analyse des instruments dérivés de transaction

	30.06.2020			31.12.2019		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
<b>Instruments dérivés de transaction</b>						
<i>Instrument de taux</i>	<b>2 230 324</b>	<b>139 636</b>	<b>124 635</b>	<b>2 710 675</b>	<b>158 204</b>	<b>128 394</b>
Swaps	2 230 324	85 976	91 408	2 664 675	129 878	84 862
Autres contrats fermes	0	0	0	46 000	0	0
Options et instruments conditionnels	0	53 660	33 227	0	28 326	43 532
<i>Instrument de change</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Autres que taux et change</i>	<b>7 630</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 825</b>	<b>153</b>	<b>0</b>
Options et instruments conditionnels	7 630	0	0	18 825	153	0
<b>Total</b>	<b>2 237 954</b>	<b>139 636</b>	<b>124 635</b>	<b>2 729 500</b>	<b>158 357</b>	<b>128 394</b>

Note 7 : Couverture

7a. Instruments dérivés de couverture

	30.06.2020			31.12.2019		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
<b>Instruments dérivés de couverture</b>						
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>	<b>3 273 750</b>	<b>4 277</b>	<b>42 258</b>	<b>3 781 650</b>	<b>8 367</b>	<b>45 898</b>
Swaps	1 259 650	4 277	42 258	1 751 350	8 367	45 898
Autres contrats fermes (1)	2 014 100	0	0	2 030 300	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0	0
<i>Couverture de Cash Flow Hedge</i>	<b>395 700</b>	<b>0</b>	<b>18 124</b>	<b>415 700</b>	<b>0</b>	<b>16 347</b>
Swaps	395 700	0	18 124	415 700	0	16 347
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3 669 450</b>	<b>4 277</b>	<b>60 382</b>	<b>4 197 350</b>	<b>8 367</b>	<b>62 245</b>

L'inefficacité constatée en résultat impacte positivement les comptes (346 K€ comptabilisés dans le poste "Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat") cf note 22.

Echéancier de la valeur nominale des instruments dérivés de couverture

	30.06.2020				30.06.2020
	Moins de 3 mois	De 3 mois à moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
<b>Instruments dérivés de couverture</b>					
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>	<b>40 650</b>	<b>83 000</b>	<b>2 453 100</b>	<b>697 000</b>	<b>3 273 750</b>
Swaps	30 650	24 000	1 176 000	29 000	1 259 650
Autres contrats fermes	10 000	59 000	1 277 100	668 000	2 014 100
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0
<i>Couverture de Cash Flow Hedge</i>	<b>0</b>	<b>11 700</b>	<b>84 000</b>	<b>300 000</b>	<b>395 700</b>
Swaps	0	11 700	84 000	300 000	395 700
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>40 650</b>	<b>94 700</b>	<b>2 537 100</b>	<b>997 000</b>	<b>3 669 450</b>

	31.12.2019				31.12.2019
	Moins de 3 mois	De 3 mois à moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
<b>Instruments dérivés de couverture</b>					
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>	<b>274 700</b>	<b>272 650</b>	<b>2 388 300</b>	<b>846 000</b>	<b>3 781 650</b>
Swaps	274 700	232 650	1 171 000	73 000	1 751 350
Autres contrats fermes	0	40 000	1 217 300	773 000	2 030 300
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0
<i>Couverture de Cash Flow Hedge</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>115 700</b>	<b>300 000</b>	<b>415 700</b>
Swaps	0	0	115 700	300 000	415 700
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>274 700</b>	<b>272 650</b>	<b>2 504 000</b>	<b>1 146 000</b>	<b>4 197 350</b>

## 7b. Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
	d'actifs financiers	66 081	50 543	15 538
de passifs financiers	0	0	0	

## 7c. Eléments micro-couverts en juste valeur

### Eléments couverts à l'actif

	30.06.2020				31.12.2019		
	Valeur au bilan	Dont réévaluation liée à la couverture	Dont réévaluation de l'exercice	Cumul des ajustements de JV restant au bilan (élément couvert qui a cessé d'être ajusté)	Valeur au bilan	Dont réévaluation liée à la couverture	Dont réévaluation de l'exercice
Actifs financiers à la JVCP	1 946 737	11 476	6 841	0	2 207 105	18 553	5 133
<b>Total</b>	<b>1 946 737</b>	<b>11 476</b>	<b>6 841</b>	<b>0</b>	<b>2 207 105</b>	<b>18 553</b>	<b>5 133</b>

### Eléments couverts au passif

	30.06.2020				31.12.2019		
	Valeur au bilan	Dont réévaluation liée à la couverture	Dont réévaluation de l'exercice	Cumul des ajustements de JV restant au bilan (élément couvert qui a cessé d'être ajusté)	Valeur au bilan	Dont réévaluation liée à la couverture	Dont réévaluation de l'exercice
Dettes représentées par un titre	59 022	2 606	(1 944)	0	178 857	6 190	(3 657)
<b>Total</b>	<b>59 022</b>	<b>2 606</b>	<b>(1 944)</b>	<b>0</b>	<b>178 857</b>	<b>6 190</b>	<b>(3 657)</b>

## Note 8 : Actifs et passifs relatifs aux activités d'assurance (IAS39)

Les activités d'assurance figurent dans les postes relatifs à la mise en équivalence.

**Note 9 : Hiérarchie de la Juste Valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan**

30.06.2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers IFRS 9</b>				
<b>Juste valeur par capitaux propres</b>	<b>1 919 498</b>	<b>309 167</b>	<b>55 240</b>	<b>2 283 905</b>
- Effets publics et valeurs assimilées	531 315	0	0	531 315
- Obligations et autres titres de dettes	1 388 183	303 445	0	1 691 628
- Actions et autres instruments de capitaux	0	5 722	0	5 722
- Participations et ATDLT	0	0	34 710	34 710
- Parts entreprises liées	0	0	20 530	20 530
<b>Transaction / JVO /Autres</b>	<b>0</b>	<b>940 693</b>	<b>9 907</b>	<b>950 600</b>
- Effets publics et valeurs assimilées -	0	0	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées - Juste	0	0	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées - Autres	0	0	0	0
- Obligations et autres titres de dettes -	0	0	0	0
- Obligations et autres titres de dettes - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Obligations et autres titres de dettes - Autres JVPR	0	800 766	9 040	809 806
- Actions et autres instruments de capitaux	0	0	0	0
- Actions et autres instruments de capitaux propres - Autres JVPR	0	0	0	0
- Participations et ATDLT - Autres JVPR	0	291	867	1 158
- Parts entreprises liées - Autres JVPR	0	0	0	0
- Prêts et créances sur établissements de crédit - Juste valeur sur	0	0	0	0
- Prêts et créances sur la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Prêts et créances sur la clientèle - Autres JVPR	0	0	0	0
- Prêts et créances sur la clientèle - Transaction	0	0	0	0
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	139 636	0	139 636
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0</b>	<b>4 277</b>	<b>0</b>	<b>4 277</b>
<b>Total</b>	<b>1 919 498</b>	<b>1 254 137</b>	<b>65 147</b>	<b>3 238 782</b>
<b>Passifs financiers IFRS 9</b>				
<b>Transaction / JVO</b>	<b>0</b>	<b>268 098</b>	<b>0</b>	<b>268 098</b>
- Dettes envers les établissements de crédit - Juste valeur sur	0	0	0	0
- Dettes envers la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	143 463	0	143 463
- Dettes subordonnées - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	124 635	0	124 635
- Dettes - Transaction	0	0	0	0
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0</b>	<b>60 382</b>	<b>0</b>	<b>60 382</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>328 480</b>	<b>0</b>	<b>328 480</b>
<b>31.12.2019</b>				
	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
<b>Actifs financiers IFRS 9</b>				
<b>Juste valeur par capitaux propres</b>	<b>2 046 638</b>	<b>498 264</b>	<b>40 215</b>	<b>2 585 127</b>
- Effets publics et valeurs assimilées	431 958	0	0	431 958
- Obligations et autres titres de dettes	1 614 690	492 691	0	2 107 381
- Actions et autres instruments de capitaux	0	5 573	0	5 573
- Participations et ATDLT	0	0	20 965	20 965
- Parts entreprises liées	0	0	18 578	19 250
<b>Transaction / JVO /Autres</b>	<b>345 688</b>	<b>921 034</b>	<b>1 667</b>	<b>1 268 389</b>
- Effets publics et valeurs assimilées -	0	0	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées - Juste	309 684	0	0	309 684
- Effets publics et valeurs assimilées - Autres	15 972	0	0	15 972
- Obligations et autres titres de dettes -	0	0	0	0
- Obligations et autres titres de dettes - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Obligations et autres titres de dettes - Autres JVPR	20 032	762 386	700	783 118
- Actions et autres instruments de capitaux	0	0	0	0
- Actions et autres instruments de capitaux propres - Autres JVPR	0	0	0	0
- Participations et ATDLT - Autres JVPR	0	291	967	1 258
- Parts entreprises liées - Autres JVPR	0	0	0	0
- Prêts et créances sur établissements de crédit - Juste valeur sur	0	0	0	0
- Prêts et créances sur établissements de crédit -Autre JVPR	0	0	0	0
- Prêts et créances sur la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Prêts et créances sur la clientèle - Autres JVPR	0	0	0	0
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	158 357	0	158 357
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0</b>	<b>8 367</b>	<b>0</b>	<b>8 367</b>
<b>Total</b>	<b>2 392 336</b>	<b>1 427 665</b>	<b>41 882</b>	<b>3 861 883</b>
<b>Passifs financiers IFRS 9</b>				
<b>Transaction / JVO</b>	<b>0</b>	<b>597 133</b>	<b>0</b>	<b>597 133</b>
- Dettes envers les établissements de crédit - Juste valeur sur	0	0	0	0
- Dettes envers la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	468 739	0	468 739
- Dettes subordonnées - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	128 394	0	128 394
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0</b>	<b>62 245</b>	<b>0</b>	<b>62 245</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>659 378</b>	<b>0</b>	<b>659 378</b>

Niveau 1: cours coté sur un marché actif.

Niveau 2: cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,

Niveau 3: valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

## Hierarchie de juste valeur – Détail du niveau 3

30.06.2020	Ouverture	Achats	Emissions	Ventes	Remboursements	Transferts
<b>Actifs financiers IFRS 9</b>						
Juste valeur par capitaux propres	40 215	2 059	1 377	0	0	3 888
- Participations et ATDLT	20 965	2 059	88	0	0	3 919
- Parts entreprises liées	19 250	0	1 289	0	0	-31
<b>Transaction / JVO /Autres</b>	<b>1 667</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Obligations et autres titres de dettes - Autres JVPR	700	0	0	0	0	0
- Actions et autres instruments de capitaux propres - Autres JVPR	967	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>41 882</b>	<b>2 059</b>	<b>1 377</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 888</b>

## Note 10 : Compensation des actifs et passifs financiers

30.06.2020	Montant brut des actifs financiers	Montant brut des passifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)	
<b>Actifs financiers</b>							
Dérivés	145 354	-1 441	143 913	-82 884	0	-61 029	0
Pensions	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>145 354</b>	<b>-1 441</b>	<b>143 913</b>	<b>-82 884</b>	<b>0</b>	<b>-61 029</b>	<b>0</b>

30.06.2020	Montant brut des passifs financiers	Montant brut des actifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers donnés en garantie	Trésorerie versée (cash collateral)	
<b>Passifs financiers</b>							
Dérivés	186 458	-1 441	185 017	-82 884	0	-93 290	8 843
Pensions	540 000	0	540 000	0	-540 000	0	0
<b>Total</b>	<b>186 458</b>	<b>-1 441</b>	<b>185 017</b>	<b>-82 884</b>	<b>0</b>	<b>-93 290</b>	<b>8 843</b>

31.12.2019	Montant brut des actifs financiers	Montant brut des passifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)	
<b>Actifs financiers</b>							
Dérivés	197 406	-30 682	166 724	-84 142	0	-111 536	-28 954
Pensions	206 494	0	206 494	-206 494	0	0	0
<b>Total</b>	<b>403 900</b>	<b>-30 682</b>	<b>373 218</b>	<b>-290 636</b>	<b>0</b>	<b>-111 536</b>	<b>-28 954</b>

31.12.2019	Montant brut des passifs financiers	Montant brut des actifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers donnés en garantie	Trésorerie versée (cash collateral)	
<b>Passifs financiers</b>							
Dérivés	221 321	-30 682	190 639	-84 142	0	-93 605	12 892
Pensions	651 014	0	651 014	-206 422	-444 592	0	0
<b>Total</b>	<b>872 335</b>	<b>-30 682</b>	<b>841 653</b>	<b>-290 564</b>	<b>-444 592</b>	<b>-93 605</b>	<b>12 892</b>

## Note 11 : Impôts

### 11a. Impôts courants

	30.06.2020	31.12.2019	Variation
Actif (par résultat)	69 337	94 487	-25 150 -27%
Passif (par résultat)	56 748	75 383	-18 635 -25%

### 11b. Impôts différés

	30.06.2020	31.12.2019	Variation
Actif (par résultat)	50 269	48 495	1 774 4%
Actif (par capitaux propres)	10 657	8 372	2 285 27%
Passif (par résultat)	783	3 413	-2 630 -77%
Passif (par capitaux propres)	5 296	11 026	-5 730 -52%



## Répartition des impôts différés par grandes catégories

	30.06.2020		31.12.2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Reports fiscaux déficitaires	0		0	
. Différences temporaires sur				
- réévaluation des instruments financiers (hors assurance)		5 234	0	10 991
- activité d'assurance	10 595		8 337	0
- provisions	47 696	-5 247	45 411	-17
- réserve latente de location financement	0	1 450	0	1 622
- résultats des sociétés transparentes			0	0
- autres décalages temporaires	2 573	4 580	3 084	1 808
. Compensation	62	62	35	35
<b>Total des actifs et passifs d'impôts différés</b>	<b>60 926</b>	<b>6 079</b>	<b>56 867</b>	<b>14 439</b>

## Note 12 : Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

### 12a. Comptes de régularisation et actifs divers

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
<b>Comptes de régularisation actif</b>				
Valeurs reçues à l'encaissement	5 895	9 239	-3 344	-36%
Comptes d'ajustement sur devises	1	13	-12	-92%
Produits à recevoir	18 594	22 318	-3 724	-17%
Comptes de régularisation divers	183 057	188 434	-5 377	-3%
<b>Sous-total</b>	<b>207 547</b>	<b>220 004</b>	<b>-12 457</b>	<b>-6%</b>
<b>Autres actifs</b>				
Comptes de règlement sur opérations sur titres	0	0	0	
Débiteurs divers	209 887	222 557	-12 670	-6%
Stocks et assimilés	4 529	2 201	2 328	106%
Autres emplois divers	7 026	5 689	1 337	24%
<b>Sous-total</b>	<b>221 442</b>	<b>230 447</b>	<b>-9 005</b>	<b>-4%</b>
<b>Total</b>	<b>428 989</b>	<b>450 451</b>	<b>-21 462</b>	<b>-5%</b>

### 12b. Comptes de régularisation et passifs divers

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
<b>Comptes de régularisation passif</b>				
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	17	25	-8	-32%
Comptes d'ajustement sur devises	451	0	451	
Charges à payer	74 528	107 034	-32 506	-30%
Produits constatés d'avance	54 090	55 314	-1 224	-2%
Comptes de régularisation divers	168 343	107 681	60 662	56%
<b>Sous-total</b>	<b>297 429</b>	<b>270 054</b>	<b>27 375</b>	<b>10%</b>
<b>Autres passifs</b>				
Obligations locatives - Immobilier	91 943	97 950	-6 007	-6%
Obligations locatives - Autres	3 868	3 868	0	0%
Comptes de règlement sur opérations sur titres	0	0	0	
Versements restant à effectuer sur titres	100 148	146 726	-46 578	-32%
Créditeurs divers	242 086	268 618	-26 532	-10%
<b>Sous-total</b>	<b>438 045</b>	<b>517 162</b>	<b>-79 117</b>	<b>-15%</b>
<b>Total</b>	<b>735 474</b>	<b>787 216</b>	<b>-51 742</b>	<b>-7%</b>

### 12c. Actifs et passifs destinés à être cédés

Le résultat des activités destinées à être cédées correspond à la part de résultat attribuable au Groupe CMNE au titre du contrôle des entités LFIS et UGP jusqu'au 13 mars 2020.

Les informations se rapportant au bilan concernent la cession des entités La Française Forum Securities Limited et La Française Global Real Estate Investment Management Limited.

### 12d. Obligations locatives par durée résiduelle

30.06.2020	d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 3 ans	3 ans < d ≤ 6 ans	6 ans < d ≤ 9 ans	d > 9 ans	TOTAL
Obligations locatives	13 975	24 237	32 503	21 885	3 210	95 810
- Immobilier	13 753	21 886	31 209	21 885	3 210	91 943
- Flotte automobile	222	2 351	1 294	0	0	3 867

## Note 13 : Participations dans les entreprises mises en équivalence

### 13a. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence

30.06.2020	Pays	% intérêt	Valeur de MEE	QP de résultat net	Dividendes reçus (1)	JV de la participation (si cotée)
<b>Entités sous influence notable</b>						
GACM	France	10,22%	971 629	20 534	-	n.c.
2A	France	39,67%	2 935	142	-	n.c.
Groupe Cholet-Dupont	France	33,73%	17 815	1 386	-	n.c.
JKC Capital Management Limited	Hong Kong	50,00%	-548	-1 543	-	n.c.
Siparex Proximité Innovation	France	26,50%	2 286	178	504	n.c.
Euro Information SAS	France	10,15%	153 472	4 124	315	n.c.
Groupe La Française (écart d'acquisition sur 2A) (2)			4 185			n.c.
Nouvelles expertises et talents AM (écart d'acquisition sur JKC CM Ltd) (2)			1 257			n.c.
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (écart d'acquisition sur GACM) (2)			266 921	-6 770		n.c.
<b>Total</b>			<b>1 419 952</b>	<b>18 051</b>	<b>819</b>	

31.12.2019	Pays	% intérêt	Valeur de MEE	QP de résultat net	Dividendes reçus (1)	JV de la participation (si cotée)
<b>Entités sous influence notable</b>						
GACM	France	10,22%	960 490	86 114	192 264	n.c.
2A	France	31,15%	1 408	747	0	n.c.
Alger Management LTD	Grande-Bretagne	0,00%	0	8	0	n.c.
FCT LFP Créances Immobilières	France	27,09%	237	0	0	n.c.
Groupe Cholet-Dupont	France	33,73%	16 429	2 907	681	n.c.
JKC Capital Management Limited	Hong Kong	50,00%	964	-867	0	n.c.
Siparex Proximité Innovation	France	26,50%	2 638	725	663	n.c.
TAGES Capital LLP	Grande-Bretagne	19,00%	0	0	213	n.c.
Euro Information SAS	France	10,15%	149 663	13 565	315	n.c.
Groupe La Française (écart d'acquisition sur 2A) (2)			2 303			n.c.
Nouvelles expertises et talents AM (écart d'acquisition sur JKC CM Ltd) (2)			1 257			n.c.
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (écart d'acquisition sur GACM) (2)			273 691			n.c.
<b>Total</b>			<b>1 409 080</b>	<b>103 199</b>	<b>194 136</b>	

(1) En trésorerie et en actions

(2) Conformément à IAS28, les écarts d'acquisition constatés sur des entités sous influence notable sont inclus dans la valeur des titres mis en équivalence

(1) En trésorerie et en actions

(2) Conformément à IAS 28, les écarts d'acquisition constatés sur des entités sous influence notable sont inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

\* NC : non cotée

Dans le cadre du test de dépréciation de la valeur de mise en équivalence de GACM, le CMNE utilise la juste valeur de GACM calculée selon la méthode de l'Appraisal Value. Cette méthode, couramment utilisée pour la valorisation d'un groupe d'assurance, repose sur une approche actuarielle classique consistant à actualiser les profits futurs générés par le stock de contrats et par les futures affaires nouvelles.

Au 30 juin 2020, la quote-part du CMNE dans la valorisation de GACM est estimée à 1 239 millions d'euros pour une valeur consolidée de 1 246 millions d'euros. Une dépréciation de l'écart d'acquisition de GACM a été constatée pour 6,8 millions d'euros.

### 13b. Données des principales entreprises mises en équivalence

30.06.2020	Total bilan	PNB/CA	RBE	Résultat net	OCI	Capitaux propres en devise
<b>Entités sous influence notable</b>						
GACM	123 271 644	647 068	328 580	205 033	1 386 996	9 962 828
2A	12 029	5 668	359	359	-	7 399
Groupe Cholet-Dupont	329 609	13 243	5 411	4 110	-	52 819
JKC Capital Management Limited	29 608	8 602	26 383	26 383	-	9 514
Siparex Proximité Innovation	17 345	5 188	881	672	-	8 623
Euro Information SAS	1 675 166	675 027	57 753	40 871	-	1 474 929

31.12.2019	Total bilan	PNB/CA	RBE	Résultat net	OCI	Capitaux propres en devise
<b>Entités sous influence notable</b>						
GACM	125 068 381	1 723 248	1 125 620	860 402	1 478 886	9 828 159
2A	13 491	12 424	1 224	2 398	-	4 521
Alger Management LTD	-	2 195	14	14	-	-
FCT LFP Créances Immobilières	35 184	380	-	-	-	875
Groupe Cholet-Dupont	303 107	28 368	11 940	8 618	-	48 708
JKC Capital Management Limited	32 767	16 523	15 216	15 216	-	16 869
Siparex Proximité Innovation	16 841	13 591	3 049	2 737	-	9 951
TAGES Capital LLP	8 916	9 795	1	1	-	2 501
Euro Information SAS	1 658 901	1 393 687	184 028	135 190	-	1 437 162

## Note 14 : Immeubles de placement

	31.12.2019	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2020
Coût historique	222 921	11 611	- 510	0	234 022
Amortissement et dépréciation	- 31 584	- 2 432	48	0	- 33 968
<b>Montant net</b>	<b>191 337</b>	<b>9 179</b>	<b>- 462</b>	<b>0</b>	<b>200 054</b>

La juste valeur de ces immeubles (enregistrés au coût historique) est de 239 500 milliers d'euros au 30 juin 2020 ; elle était de 225 886 milliers d'euros au 31 décembre 2019. Elle est déterminée à dire d'expert.

## Note 15 : Immobilisations corporelles et incorporelles

### 15a. Immobilisations corporelles

	31.12.2019	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2020
<b>Coût historique</b>					
Terrains d'exploitation	12 154	0	0	0	12 154
Constructions d'exploitation	223 545	1 464	- 5	0	225 004
Droits d'utilisation - Immobilier	115 863	3 097	- 13	0	118 947
Droits d'utilisation - Autres	3 868	0	0	0	3 868
Autres immobilisations corporelles	239 676	7 177	- 2 578	23	244 298
<b>Total</b>	<b>595 106</b>	<b>11 738</b>	<b>- 2 596</b>	<b>23</b>	<b>604 271</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Terrains d'exploitation	- 1	0	0	0	- 1
Constructions d'exploitation	- 155 769	- 4 507	0	0	- 160 276
Droits d'utilisation - Immobilier	- 19 353	- 9 232	547	- 1	- 28 039
Autres immobilisations corporelles	- 169 569	- 6 019	2 508	- 22	- 173 102
<b>Total</b>	<b>- 344 692</b>	<b>- 19 758</b>	<b>3 055</b>	<b>- 23</b>	<b>- 361 418</b>
<b>Montant net</b>	<b>250 414</b>	<b>- 8 020</b>	<b>459</b>	<b>0</b>	<b>242 853</b>

Dont immeubles loués en location financement

	31.12.2019	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2020
Valeur comptable brute	91 384	0	0	0	91 384
Amortissements et dépréciations	- 13 505	- 826	0	0	- 14 331
<b>Total</b>	<b>77 879</b>	<b>- 826</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>77 053</b>

### 15b. Immobilisations incorporelles

	31.12.2019	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2020
<b>Coût historique</b>					
Immobilisations générées en interne	7 021	0	0	386	7 407
Immobilisations acquises	52 018	1 174	- 2	- 891	52 299
- logiciels	14 693	10	- 1	- 505	14 197
- autres	37 325	1 164	- 1	- 386	38 102
<b>Total</b>	<b>59 039</b>	<b>1 174</b>	<b>- 2</b>	<b>- 505</b>	<b>59 706</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Immobilisations générées en interne	- 3 697	- 874	0	0	- 4 571
Immobilisations acquises	- 17 916	- 1 887	0	370	- 19 433
- logiciels	- 9 900	- 604	0	370	- 10 134
- autres	- 8 016	- 1 283	0	0	- 9 299
<b>Total</b>	<b>- 21 613</b>	<b>- 2 761</b>	<b>0</b>	<b>370</b>	<b>- 24 004</b>
<b>Montant net</b>	<b>37 426</b>	<b>- 1 587</b>	<b>- 2</b>	<b>- 135</b>	<b>35 702</b>

## Note 16 : Ecarts d'acquisition

	31.12.2019	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2020
Ecart d'acquisition brut	200 908	0	0	0	200 908
Dépréciations	- 1 915	0	0	0	- 1 915
<b>Ecart d'acquisition net</b>	<b>198 993</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>198 993</b>

Détail des écarts d'acquisition

UGT	Valeur de l'EA au 31.12.2019	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Autres	Valeur de l'EA au 30.06.2020
Bancassurance Belgique	2 027	-	-	-	-	2 027
Gestion pour Compte de Tiers	196 242	-	-	-	-	196 242
Services et autres	724	-	-	-	-	724
<b>Total</b>	<b>198 993</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>198 993</b>

Une approche multi-méthodologique a été retenue pour effectuer les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sur le pôle Gestion pour Compte de Tiers (qui représentent 99% du total net du poste). Dans ce contexte et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers, la juste valeur, établie par un cabinet extérieur, a été déterminée selon une approche multicritères : éléments de rentabilité et de risques propres, référence à des entreprises comparables dont la valeur est connue et formule de valorisation retenue dans les pactes d'actionnaires. Selon la méthode retenue, la valeur de l'UGT "Gestion pour compte de tiers" est comprise entre 284 M€ et 484 M€.

## Note 17 : Provisions et passifs éventuels

### 17a. Provisions

	31.12.2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	30.06.2020
<b>Provisions pour risques</b>	<b>15 198</b>	<b>3 499</b>	<b>-2 447</b>	<b>-2 533</b>	<b>1</b>	<b>13 718</b>
Sur engagements de garantie	3 707	1 502	-164	-838	0	4 207
<i>dont pertes attendues à 12 mois (S1)</i>	727	124	0	-155	0	690
<i>dont pertes attendues à terminaison (S2)</i>	1 004	497	0	-312	0	1 189
Sur engagements de financement	1 328	1 332	0	-644	0	2 016
<i>dont pertes attendues à 12 mois (S1)</i>	1 138	823	0	-487	-1	1 473
<i>dont pertes attendues à terminaison (S2)</i>	190	509	0	-157	1	543
Sur risques pays	0	0	0	0	0	0
Provision pour impôt	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	5 211	359	-1 391	-169	0	4 010
Provisions pour risques sur créances diverses	4 952	306	-892	-882	1	3 485
<b>Autres provisions</b>	<b>26 454</b>	<b>2 475</b>	<b>-6</b>	<b>-187</b>	<b>2</b>	<b>28 738</b>
Provision pour épargne logement	17 168	2 168	0	0	2	19 338
Provisions pour éventualité diverses	9 187	239	-6	-187	0	9 233
Autres provisions	99	68	0	0	0	167
<b>Provisions pour engagements de retraite</b>	<b>107 452</b>	<b>993</b>	<b>-327</b>	<b>0</b>	<b>7 754</b>	<b>115 872</b>
<b>Total</b>	<b>149 104</b>	<b>6 967</b>	<b>-2 780</b>	<b>-2 720</b>	<b>7 757</b>	<b>158 328</b>

Les « autres variations » reprises sur les provisions pour engagements de retraite correspondent aux variations d'hypothèses actuarielles constatées en OCI.

	31.12.2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2019
<b>Provisions pour risques</b>	<b>18 046</b>	<b>6 755</b>	<b>-2 905</b>	<b>-6 439</b>	<b>-259</b>	<b>15 198</b>
Sur engagements de garantie	2 657	2 820	-2	-1 173	2	3 707
<i>dont pertes attendues à 12 mois (S1)</i>	653	307	0	-239	0	721
<i>dont pertes attendues à terminaison (S2)</i>	379	888	0	-264	1	1 004
Sur engagements de financement et de garantie	1 361	913	0	-947	1	1 328
<i>dont pertes attendues à 12 mois (S1)</i>	1 129	743	0	-734	0	1 138
<i>dont pertes attendues à terminaison (S2)</i>	232	170	0	-213	1	190
Sur risques pays	0	0	0	0	0	0
Provision pour impôt	3 592	0	0	-3 500	-92	0
Provisions pour litiges	4 894	1 333	-828	-188	0	5 211
Provisions pour risques sur créances diverses	5 542	2 286	-2 075	-631	-170	4 952
<b>Autres provisions</b>	<b>19 989</b>	<b>8 180</b>	<b>252</b>	<b>-2 106</b>	<b>139</b>	<b>26 454</b>
Provision pour épargne logement	14 576	2 596	0	0	-4	17 168
Provisions pour éventualité diverses	4 663	5 241	-708	-152	143	9 187
Autres provisions	750	343	960	-1 954	0	99
<b>Provisions pour engagements de retraite</b>	<b>108 252</b>	<b>3 582</b>	<b>-386</b>	<b>-1 763</b>	<b>-2 233</b>	<b>107 452</b>
<b>Total</b>	<b>146 287</b>	<b>18 516</b>	<b>-3 039</b>	<b>-10 308</b>	<b>-2 353</b>	<b>149 104</b>

### Provisions PEL / CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	101 952	1 587 479	588 317	2 277 748
Montant des provisions sur PEL	1 464	14 926	2 948	19 338
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				234 711
Montant des provisions sur CEL				0
Dotations Provisions EL				(2 168)
Reprises Provisions EL				0
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				6 462
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				4

### Engagements de retraite et avantages similaires

	31.12.2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	30.06.2020
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	103 500	438	-320	7 754	111 372
Compléments de retraite	1 784	555	-7	0	2 332
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	2 168	0	0	0	2 168
<b>TOTAL</b>	<b>107 452</b>	<b>993</b>	<b>-327</b>	<b>7 754</b>	<b>115 872</b>

	31.12.2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	31.12.2019
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	103 557	3 582	-1 406	-2 233	103 500
Compléments de retraite	1 824	0	-40	0	1 784
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	2 871	0	-703	0	2 168
<b>TOTAL</b>	<b>108 252</b>	<b>3 582</b>	<b>-2 149</b>	<b>-2 233</b>	<b>107 452</b>

La variation de juste valeur provient des écarts actuariels (voir tableau provisions ci-dessus).

#### Régime à prestations définies : principales hypothèses actuarielles

hypothèses actuarielles	30.06.2020	31.12.2019
Taux d'actualisation (1)	0,75%	0,75%
Taux attendu d'augmentation des salaires	1,31%	1,31%

Le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé, est estimé à partir de l'indice Iboxx.

#### 17b. Passifs éventuels

Néant.

#### Note 18 : Réserves liées au capital et réserves

##### 18a. Capitaux propres part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
<b>Capital et réserves liées au capital</b>	<b>1 391 734</b>	<b>1 379 383</b>	<b>12 351</b>	<b>1%</b>
- Capital	1 388 984	1 376 633	12 351	1%
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	2 750	2 750	0	0%
<b>Réserves consolidées</b>	<b>1 785 038</b>	<b>1 642 721</b>	<b>142 317</b>	<b>9%</b>
- Réserve légale	0	0	0	
- Réserves statutaires et contractuelles	0	0	0	
- Réserves réglementées	0	0	0	
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	1 814 483	1 673 078	141 405	8%
- dont résultat de cession sur instruments de capitaux propres	-25 472	-16 158	-9 314	58%
- Report à nouveau	-29 445	-30 357	912	-3%
<b>Total</b>	<b>3 176 772</b>	<b>3 022 104</b>	<b>154 668</b>	<b>5%</b>

##### 18b. Gains ou pertes latents différés part du Groupe

	30.06.2020	31.12.2019	Variation	
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :				
- placements des activités d'assurance (actifs disponibles à la vente)	140 896	149 978	-9 082	-6%
- actifs financiers en JVCPR - instruments de dettes	13 360	23 676	-10 316	-44%
- actifs financiers en JVCPNR - instruments de capitaux propres	6 512	6 334	178	3%
- dérivés de couverture (CFH)	-12 072	-10 647	-1 425	13%
- Autres	-23 662	-16 707	-6 955	42%
<b>Total</b>	<b>125 034</b>	<b>152 634</b>	<b>-27 600</b>	<b>-18%</b>

##### 18c. Entités intégrées globalement ayant des minoritaires significatifs

Néant.

## Note 19 : Engagements donnés et reçus

<b>Engagements donnés</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Variation</b>	
<b>Engagements de financement</b>	<b>2 809 692</b>	<b>2 770 979</b>	<b>38 713</b>	<b>1%</b>
Engagements en faveur d'établissements de crédit	38 050	32 250	5 800	18%
Engagements en faveur de la clientèle	2 771 642	2 738 729	32 913	1%
<b>Engagements de garantie</b>	<b>240 606</b>	<b>225 556</b>	<b>15 050</b>	<b>7%</b>
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	11 252	17 010	-5 758	-34%
Engagements d'ordre de la clientèle	229 354	208 546	20 808	10%
<b>Engagements sur titres</b>	<b>203</b>	<b>777</b>	<b>-574</b>	<b>-74%</b>
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0	0	
Autres engagements donnés	203	777	-574	-74%

<b>Engagements reçus</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Variation</b>	
<b>Engagements de financement</b>	<b>665 624</b>	<b>729 140</b>	<b>-63 516</b>	<b>-9%</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	665 624	729 140	-63 516	-9%
Engagements reçus de la clientèle	0	0	0	
<b>Engagements de garantie</b>	<b>7 868 056</b>	<b>7 559 438</b>	<b>308 618</b>	<b>4%</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	3 025 065	3 125 164	-100 099	-3%
Engagements reçus de la clientèle	4 842 991	4 434 274	408 717	9%
<b>Engagements sur titres</b>	<b>45 159</b>	<b>4 944</b>	<b>40 215</b>	<b>813%</b>
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	0	0	0	
Autres engagements reçus	45 159	4 944	40 215	813%

### Titres et valeurs donnés en pension

<b>Titres et valeurs donnés en pension</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Variation</b>	
Actifs donnés en pension	0	201 086	-201 086	-100%
Passifs associés	0	651 014	-651 014	-100%

### Actifs donnés en garantie de passif

<b>Autres actifs donnés en garantie de passif</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Variation</b>	
Titres prêtés	561 169	201 014	360 155	179%
Dépôts de garantie sur opérations de marché	102 243	125 702	-23 459	-19%
<b>Total</b>	<b>663 412</b>	<b>326 716</b>	<b>336 696</b>	<b>103%</b>

## 2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### Note 20 : Intérêts et produits / charges assimilés

	30.06.2020		30.06.2019	
	Produits	Charges	Produits	Charges
. Etablissements de crédit & banques centrales	10 401	-2 329	13 969	-4 532
. Clientèle	258 522	-54 252	471 605	-263 708
- dont crédit-bail	20 584	-2 004	224 088	-207 217
- dont obligation locative	0	-331	0	-349
. Instruments dérivés de couverture	35 664	-35 692	6 719	-27 120
. Instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 989	-1 828	14 763	-1 823
. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres/Actifs disponibles à la vente	6 455	0	9 101	0
. Titres au coût amorti	-30	0	-144	0
. Dettes représentées par un titre	0	-29 504	0	-21 858
. Dettes subordonnées	0	-159	0	-735
<b>TOTAL</b>	<b>313 001</b>	<b>-123 764</b>	<b>516 013</b>	<b>-319 776</b>
<i>Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE</i>	<i>275 348</i>	<i>-86 244</i>	<i>494 531</i>	<i>-290 484</i>
<i>Dont intérêts sur passifs au cout amorti</i>		<i>-86 244</i>		<i>-290 484</i>

	30.06.2019 retraité	
	Produits	Charges
. Etablissements de crédit & banques centrales	13 969	-4 532
. Clientèle	264 670	-56 773
- dont crédit-bail	17 153	-282
- dont obligation locative	0	-349
. Instruments dérivés de couverture	6 719	-27 120
. Instruments financiers à la juste valeur par résultat	14 763	-1 823
. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres/Actifs disponibles à la vente	9 101	0
. Titres au coût amorti	-144	0
. Dettes représentées par un titre	0	-21 858
. Dettes subordonnées	0	-735
<b>TOTAL</b>	<b>309 078</b>	<b>-112 841</b>
<i>Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE</i>	<i>287 596</i>	<i>-83 549</i>
<i>Dont intérêts sur passifs au cout amorti</i>		<i>-83 549</i>

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la présentation des crédits-baux et locations simples correspond à l'intérêt net de l'opération. L'exercice 30 juin 2019 a ainsi été retraité en conséquence pour des besoins de comparaison.

### Note 21 : Commissions

	30.06.2020		30.06.2019	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	16 804	-31	3 590	-449
Clientèle	36 724	-1 420	37 578	-817
Titres	11 627	-3 170	6 672	-1 624
<i>dont activités gérées pour compte de tiers</i>	<i>1 771</i>	<i>0</i>	<i>1 977</i>	<i>0</i>
Instruments dérivés	0	0	0	0
Change	392	0	670	0
Engagements de financement et de garantie	0	-2	0	-84
Prestations de services	79 348	-32 048	93 816	-28 365
<b>TOTAL</b>	<b>144 895</b>	<b>-36 671</b>	<b>142 326</b>	<b>-31 339</b>

**Note 22 : Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat**

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
Instruments de transaction	5 191	-18 063	23 254	-129%
Instruments à la juste valeur sur option	1 751	4 610	-2 859	-62%
Inefficacité des couvertures	346	-141	487	-345%
. Sur couverture de flux de trésorerie (CFH)	0	0	0	
. Sur couverture de juste valeur (FVH)	346	-141	487	-345%
. Variations de juste valeur des éléments couverts	24 326	48 380	-24 054	-50%
. Variations de juste valeur des éléments de couverture	-23 980	-48 521	24 541	-51%
Résultat de change	464	319	145	45%
Autres Instruments à la juste valeur sur résultat	-20 564	10 974	-31 538	-287%
<b>Total des variations de juste valeur</b>	<b>-12 812</b>	<b>-2 301</b>	<b>-10 511</b>	<b>457%</b>

L'impact de la crise sanitaire sur les marchés financiers a eu pour conséquence une variation de valeur des titres négative de 20 M€. Au plus bas des marchés financiers, cette charge a atteint 28,1 M€.

**Note 23 : Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres**

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
Dividendes	2 622	1 751	871	50%
dont résultant d'instruments décomptabilisés sur la période	0	0	0	
PV/MV réalisées sur instruments de dettes	297	18	279	1550%
<b>Total</b>	<b>2 919</b>	<b>1 769</b>	<b>1 150</b>	<b>65%</b>

**Note 24 : Gains ou pertes nets sur actifs et passifs financiers au coût amorti**

Néant.

**Note 25 : Produits nets des activités d'assurance**

Néant.

La contribution Assurances se trouve en « Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence ».

**Note 26 : Produits et charges des autres activités**

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
<b>Produits des autres activités</b>				
Immeubles de placement :	0	175	-175	-100%
- reprises de provisions/amortissements	0	0	0	
- plus values de cession	0	175	-175	-100%
Charges refacturées	4 550	4 678	-128	-3%
Autres produits	148 900	163 492	-14 592	-9%
<b>Sous-total</b>	<b>153 450</b>	<b>168 345</b>	<b>-14 895</b>	<b>-9%</b>
<b>Charges des autres activités</b>				
Immeubles de placement* :	-2 433	-2 714	281	-10%
- dotations aux provisions/amortissements	-2 433	-2 604	171	-7%
- moins values de cession	0	-110	110	-100%
Autres charges	-77 048	-87 330	10 282	-12%
<b>Sous-total</b>	<b>-79 481</b>	<b>-90 044</b>	<b>10 563</b>	<b>-12%</b>
<b>Total net des autres produits et charges</b>	<b>73 969</b>	<b>78 301</b>	<b>-4 332</b>	<b>-6%</b>

**Note 27 : Frais généraux**

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
Charges de personnel	-193 112	-214 922	21 810	-10%
Autres charges	-148 948	-168 474	19 526	-12%
<b>TOTAL</b>	<b>-342 060</b>	<b>-383 396</b>	<b>41 336</b>	<b>-11%</b>



## 27a. Charges de personnel

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
Salaires et traitements	-129 689	-130 031	342	0%
Charges sociales	-51 751	-58 943	7 192	-12%
Intéressement et participation des salariés	-781	-14 812	14 031	-95%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-9 910	-11 140	1 230	-11%
Autres	-982	4	-986	-24650%
<b>TOTAL</b>	<b>-193 113</b>	<b>-214 922</b>	<b>21 809</b>	<b>-10%</b>

Depuis l'exercice 2012, neuf plans d'attribution gratuite d'actions ont été mis en place par une entité du Groupe. Les bénéficiaires sont choisis selon la nature et la technicité des fonctions qu'ils exercent. L'attribution est conditionnée au maintien du bénéficiaire en situation de salarié du pôle. Les droits résultant de l'attribution gratuite d'actions sont incessibles jusqu'au terme de la période d'acquisition. La période minimale d'acquisition est de deux ans (dix-huit mois pour le plan 2015, trente pour les plans 2016 et 2017 et vingt-quatre pour les plans 2019) et la durée minimale de conservation à l'issue de la période d'acquisition est également de deux ans.

La Caisse Fédérale ayant pris l'engagement de racheter ces actions, sur option du porteur, ces émissions sont traitées en "cash settled" et la valeur des titres est enregistrée en charges de personnel à la date de notification, par contrepartie d'une dette dont la réévaluation à chaque arrêté et jusqu'à son extinction est également constatée en frais de personnel.

Les effets de ces plans d'attribution d'actions gratuites sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Date d'attribution	Nombre d'actions		30.06.2020				31.12.2019						
	attribuées	acquises / restantes	Valeur de rachat	Pourcentage d'acquisition	Charge de l'exercice	Dette cumulée	Nombre d'actions	Valeur de rachat	Pourcentage d'acquisition	Charge de l'exercice	Dette cumulée		
Plan 2012	14/02/2012	20 060	0	224,50	100%	0	0	20 060	0	218	100%	0	0
Plan 2013	15/04/2013	18 147	0	224,50	100%	0	0	18 147	0	218	100%	0	0
Plan 2014	01/04/2014	29 400	0	224,50	100%	0	0	29 400	0	218	100%	0	0
Plan 2015	16/09/2015	29 710	0	224,50	100%	0	0	29 710	0	218	100%	-6 161	0
Plan 2016 *	16/09/2016	30 187	26 046	224,50	100%	190	5 847	30 187	29 179	218	100%	388	6 361
Plan 2017 *	04/09/2017	30 730	26 157	224,50	100%	657	5 872	30 730	30 162	218	93%	2 532	6 114
Plan 2018 *	06/09/2018	35 564	35 409	224,50	91%	2 131	7 210	35 564	35 409	218	66%	3 820	5 079
Plan 2019 (1) *	06/09/2019	14 250	14 250	224,50	41%	811	1 304	14 250	14 250	218	16%	493	493
Plan 2019 (2) *	20/12/2019	6 091	6 091	224,50	26%	336	356	6 091	6 091	218	12%	163	163
<b>TOTAL</b>						<b>4 125</b>	<b>20 589</b>					<b>1 235</b>	<b>18 210</b>

\* nombre d'actions acquises estimé

## Effectifs moyens

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
Techniciens de la banque	2 040	2 120	-80	-4%
Cadres	2 180	2 278	-98	-4%
<b>Total</b>	<b>4 220</b>	<b>4 398</b>	<b>-178</b>	<b>-4%</b>
Dont France	3 078	3 213	-135	-4%
Dont étranger	1 142	1 185	-43	-4%

## 27b. Autres charges d'exploitation

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
Impôts et taxes (1)	-29 043	-29 821	778	-3%
Locations	-20 847	-20 251	-596	3%
- locations à court terme d'actifs (1)	-2 087	-2 381	294	-12%
- locations d'actifs de faible valeur/substituables (2)	-16 435	-15 440	-995	6%
- autres locations	-2 325	-2 430	105	-4%
Autres services extérieurs	-75 867	-96 205	20 338	-21%
Autres charges diverses	-1 058	-558	-500	90%
<b>Total</b>	<b>-126 815</b>	<b>-146 835</b>	<b>20 020</b>	<b>-14%</b>

(1) inclut l'immobilier en tacite reconduction

(2) Inclut le matériel informatique

## 27c. Dotations / reprises sur amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
<b>Amortissements :</b>	<b>-22 680</b>	<b>-21 639</b>	<b>-1 041</b>	<b>5%</b>
- immobilisations corporelles	-19 919	-19 851	-68	0%
dont droits d'utilisation	-9 394	-8 928	-466	5%
- immobilisations incorporelles	-2 761	-1 788	-973	54%
<b>Dépréciations :</b>	<b>548</b>	<b>0</b>	<b>548</b>	
- immobilisations corporelles	548	0	548	
- immobilisations incorporelles	0	0	0	
<b>Total</b>	<b>-22 132</b>	<b>-21 639</b>	<b>-493</b>	<b>2%</b>

## Note 28 : Coût du risque

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-4 096	-2 319	-1 777	77%
- pertes attendues à terminaison (S2)	-10 183	5 635	-15 818	-281%
- actifs dépréciés (S3)	-6 837	-5 302	-1 535	29%
<b>Total</b>	<b>-21 116</b>	<b>-1 986</b>	<b>-19 130</b>	<b>963%</b>

30.06.2020	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
<b>pertes attendues à 12 mois (S1)</b>	<b>-19 236</b>	<b>15 140</b>				<b>-4 096</b>
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0				0
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-18 185	13 938				-4 247
- dont location financement	-901	89				-812
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	354				354
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	-105	205				100
- Engagements donnés	-946	643				-303
<b>pertes attendues à terminaison (S2)</b>	<b>-33 306</b>	<b>23 123</b>				<b>-10 183</b>
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0				0
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-32 299	22 652				-9 647
- dont location financement	-1 692	45				-1 647
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0				0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	-1	2				1
- Engagements donnés	-1 006	469				-537
<b>Actifs dépréciés (S3)</b>	<b>-47 663</b>	<b>52 400</b>	<b>-7 084</b>	<b>-5 290</b>	<b>800</b>	<b>-6 837</b>
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0	0	-344	0	-344
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-46 286	50 811	-7 084	-4 931	800	-6 690
- dont location financement	-830	404	-100	0	0	-526
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0	0	0	0	0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	0	0	0	0	0	0
- Engagements donnés	-1 377	1 589	0	-15	0	197
<b>Total</b>	<b>-100 205</b>	<b>90 663</b>	<b>-7 084</b>	<b>-5 290</b>	<b>800</b>	<b>-21 116</b>

30.06.2019	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
<b>pertes attendues à 12 mois (S1)</b>	<b>-20 403</b>	<b>18 084</b>				<b>-2 319</b>
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	1				1
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-18 897	16 883				-2 014
- dont location financement	-1 551	398				-1 153
- Actifs financiers au coût amorti - titres	-80	181				101
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	-428	263				-165
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - Prêts	0	0				0
- Engagements donnés	-998	756				-242
<b>pertes attendues à terminaison (S2)</b>	<b>-21 904</b>	<b>27 539</b>				<b>5 635</b>
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	8				8
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-21 133	27 080				5 947
- dont location financement	-125	1 590				1 465
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0				0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	-7	0				-7
- Engagements donnés	-764	451				-313
<b>Actifs dépréciés (S3)</b>	<b>-48 989</b>	<b>55 373</b>	<b>-9 257</b>	<b>-3 024</b>	<b>595</b>	<b>-5 302</b>
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0		0	-542	0	-542
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-47 927	54 675	-9 257	-2 482	595	-4 396
- dont location financement	-947	768	-178	0	0	-357
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0	0	0	0	0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	0	0	0	0	0	0
- Engagements donnés	-1 062	698	0	0	0	-364
<b>Total</b>	<b>-91 296</b>	<b>100 996</b>	<b>-9 257</b>	<b>-3 024</b>	<b>595</b>	<b>-1 986</b>

#### Note 29 : Gains ou pertes sur autres actifs

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
Immobilisations corporelles et incorporelles	-8	393	-401	-102%
. Moins-values de cession	-27	-739	712	-96%
. Plus-values de cession	19	1 132	-1 113	-98%
Gains ou pertes nets sur titres consolidés	16 006	20 994	-4 988	-24%
<b>TOTAL</b>	<b>15 998</b>	<b>21 387</b>	<b>-5 389</b>	<b>-25%</b>

#### Note 30 : Variations de valeur des écarts d'acquisition

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0	0	
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	0	7	-7	-100%
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>-7</b>	<b>-100%</b>

#### Note 31 : Impôt sur les bénéfices

##### Décomposition de la charge d'impôt

	30.06.2020	30.06.2019	Variation	
Charge d'impôt exigible	-3 938	-4 062	124	-3%
Charge d'impôt différé	4 445	3 012	1 433	48%
Ajustements au titre des exercices antérieurs	1 522	342	1 180	345%
<b>TOTAL</b>	<b>2 029</b>	<b>-708</b>	<b>2 737</b>	<b>-387%</b>

### 3. NOTES RELATIVES A L'ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES DIRECTEMENT COMPTABILISES EN CAPITAUX PROPRES

#### Note 32 : Recyclage des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	30.06.2020	30.06.2019
	Mouvements	Mouvements
Ecarts de conversion		
Reclassement vers le résultat		
Autres mouvements	- 1 212	- 63
<b>Sous-total</b>	<b>- 1 212</b>	<b>- 63</b>
Réévaluation des actifs financiers à la JVCP		
Reclassement vers le résultat	- 755	- 266
Autres mouvements	- 9 383	18 258
<b>Sous-total</b>	<b>- 10 138</b>	<b>17 992</b>
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	- 1 425	- 635
<b>Sous-total</b>	<b>- 1 425</b>	<b>- 635</b>
Réévaluation des immobilisations		
Ecart de réévaluation liés au risque de crédit propre sur les passifs financiers en JVO transférés en réserves		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	- 5 823	- 1 877
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	- 9 003	59 555
<b>TOTAL</b>	<b>- 27 601</b>	<b>74 972</b>

#### Note 33 : Impôt relatif à chaque composante des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	30.06.2020			30.06.2019		
	Valeur brute	Impôt	Valeur nette	Valeur brute	Impôt	Valeur nette
Ecarts de conversion	- 1 212	0	- 1 212	- 63	0	- 63
Réévaluation des actifs financiers à la JVCP	- 15 894	5 756	- 10 138	23 284	- 5 292	17 992
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	- 1 923	498	- 1 425	- 855	220	- 635
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	- 7 583	1 760	- 5 823	- 2 570	693	- 1 877
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	- 9 003	0	- 9 003	59 555	0	59 555
<b>Total des variations des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>- 35 615</b>	<b>8 014</b>	<b>- 27 601</b>	<b>79 351</b>	<b>- 4 379</b>	<b>74 972</b>

## V INFORMATIONS SECTORIELLES

En matière d'information sectorielle, le CMNE communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

### Information sectorielle par activité (premier niveau)

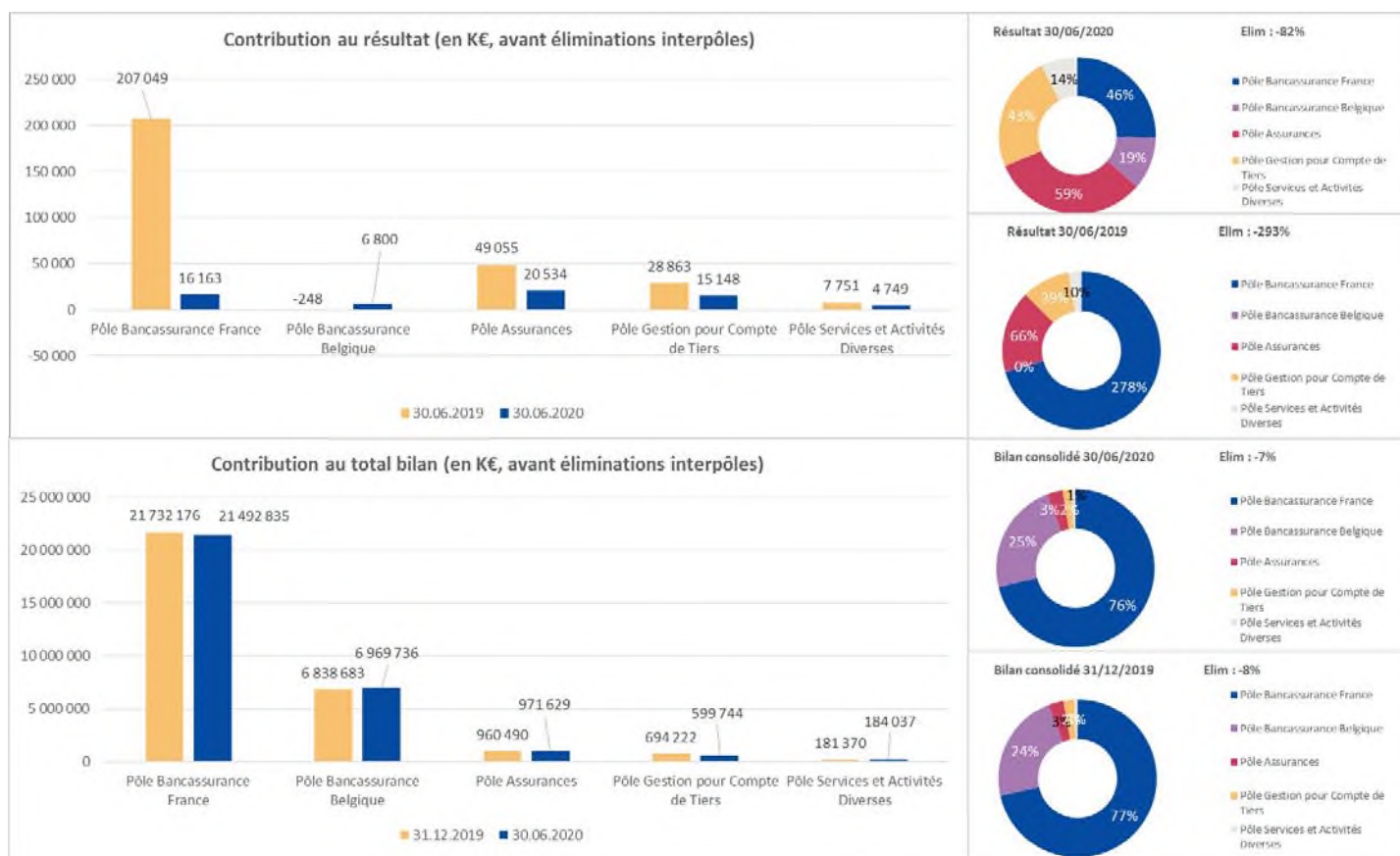
Le groupe CMNE est organisé selon cinq pôles d'activité :

- Bancassurance France
- Bancassurance Belgique
- Assurances
- Gestion pour compte de tiers
- Services et activités diverses

Le détail des entités composant chacun de ces pôles d'activité est donné dans le périmètre.

### Résumé des contributions par pôle

	PNB		RBE		Résultat consolidé		Total bilan consolidé	
	30.06.2019	30.06.2020	30.06.2019	30.06.2020	30.06.2019	30.06.2020	31.12.2019	30.06.2020
Pôle Bancassurance France	392 446	192 389	206 451	30 539	207 049	16 163	21 732 176	21 492 835
Pôle Bancassurance Belgique	121 795	122 201	856	12 043	-248	6 800	6 838 683	6 969 736
Pôle Assurances	0	0	0	0	49 055	20 534	960 490	971 629
Pôle Gestion pour Compte de Tiers	86 869	67 089	9 262	-2 109	28 863	15 148	694 222	599 744
Pôle Services et Activités Diverses	1 998	1 600	3 143	746	7 751	4 749	181 370	184 037
Opérations spécifiques et éliminations	-218 117	-21 741	-218 118	-21 741	-218 120	-28 512	-2 234 233	-2 085 330
<b>Total</b>	<b>384 992</b>	<b>361 537</b>	<b>1 596</b>	<b>19 477</b>	<b>74 354</b>	<b>34 881</b>	<b>28 172 708</b>	<b>28 132 651</b>



## Synthèse bilan et résultat par pôles

ACTIF	31.12.2019	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 134 915	56 762	-	115 366	6 662	(45 316)	1 268 389
Instruments dérivés de couverture		39 449	362	-	-	-	(31 444)	8 367
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		3 814 368	769 648	-	21 242	536	(2 020 667)	2 585 127
Prêts et créances sur établissements de crédit		3 589 718	637 796	-	55 241	4 581	(285 789)	4 001 547
Prêts et créances sur la clientèle		12 353 168	5 136 872	-	2 165	-	(119 094)	17 373 111
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		32 821	17 722	-	-	-	-	50 543
Titres au coût amorti		150 442	-	-	-	-	-	150 442
Placements des activités d'assurance		-	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers		304 015	168 115	-	184 073	1 554	(9 825)	647 932
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	960 490	25 236	149 663	273 691	1 409 080
Immobilisations corporelles et incorporelles		311 253	51 406	-	101 903	17 650	(3 035)	479 177
Ecarts d'acquisition		2 027	-	-	188 994	724	7 248	198 993
<b>TOTAL</b>		<b>21 732 176</b>	<b>6 838 683</b>	<b>960 490</b>	<b>694 220</b>	<b>181 370</b>	<b>(2 234 231)</b>	<b>28 172 708</b>

ACTIF	30.06.2020	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		861 853	37 610	-	96 756	6 649	(52 268)	950 600
Instruments dérivés de couverture		39 108	-	-	-	-	(34 831)	4 277
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		3 562 478	657 470	-	17 088	542	(1 953 673)	2 283 905
Prêts et créances sur établissements de crédit		4 003 184	705 686	-	35 292	3 330	(160 584)	4 586 908
Prêts et créances sur la clientèle		12 343 153	5 375 808	-	2 163	-	(155 108)	17 566 016
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		43 090	22 991	-	-	-	-	66 081
Titres au coût amorti		3 738	-	-	-	-	-	3 738
Placements des activités d'assurance		-	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers		320 715	115 945	-	134 945	1 967	-	573 572
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	971 629	27 930	153 472	266 921	1 419 952
Immobilisations corporelles et incorporelles		313 489	54 226	-	96 576	17 353	(3 035)	478 609
Ecarts d'acquisition		2 027	-	-	188 994	724	7 248	198 993
<b>TOTAL</b>		<b>21 492 835</b>	<b>6 969 736</b>	<b>971 629</b>	<b>599 744</b>	<b>184 037</b>	<b>(2 085 330)</b>	<b>28 132 651</b>

PASSIF	31.12.2019	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		592 169	4 964	-	0	-	(0)	597 133
Instruments dérivés de couverture		59 642	34 047	-	-	-	(31 444)	62 245
Dettes envers les établissements de crédit		1 202 742	12 411	-	132 913	3 746	(280 718)	1 071 094
Dettes envers la clientèle		12 760 901	5 817 719	-	-	410	(34 044)	18 544 986
Dettes représentées par un titre		2 620 914	8 162	-	-	-	-	2 629 076
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		-	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers		436 596	208 405	-	274 386	874	(9 853)	910 408
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-	-	-	-	-	-
Provisions		88 224	58 638	-	2 217	25	-	149 104
Dettes subordonnées		815 058	94 384	-	-	-	(90 121)	819 321
Intérêts minoritaires		36 719	(345)	-	15 919	-	29	52 322
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)		2 896 324	591 096	887 706	224 270	159 680	(1 584 337)	3 174 739
Résultat de l'exercice (part du groupe)		222 887	9 202	72 784	44 516	16 635	(203 744)	162 280
<b>TOTAL</b>		<b>21 732 176</b>	<b>6 838 683</b>	<b>960 490</b>	<b>694 222</b>	<b>181 370</b>	<b>(2 234 233)</b>	<b>28 172 708</b>

PASSIF	30.06.2020	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		271 691	5 227	-	93	-	(8 913)	268 098
Instruments dérivés de couverture		56 971	38 242	-	-	-	(34 831)	60 382
Dettes envers les établissements de crédit		926 016	14 253	-	164 794	3 737	(211 618)	897 182
Dettes envers la clientèle		13 649 871	5 986 076	-	-	412	(13 173)	19 623 186
Dettes représentées par un titre		2 118 678	7 736	-	-	-	-	2 126 414
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		-	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers		461 223	160 203	-	176 911	664	(27)	798 974
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-	-	-	-	-	-
Provisions		93 205	63 168	-	1 730	225	-	158 328
Dettes subordonnées		820 000	94 335	-	-	-	(90 916)	823 419
Intérêts minoritaires		36 971	(337)	-	3 319	-	28	39 981
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)		3 042 046	594 033	951 095	237 750	174 250	(1 697 368)	3 301 806
Résultat de l'exercice (part du groupe)		16 163	6 800	20 534	15 148	4 749	(28 513)	34 881
<b>TOTAL</b>		<b>21 492 835</b>	<b>6 969 736</b>	<b>971 629</b>	<b>599 744</b>	<b>184 037</b>	<b>(2 085 330)</b>	<b>28 132 651</b>

COMPTE DE RESULTAT	30.06.2019	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>392 446</b>	<b>121 795</b>	-	<b>86 869</b>	<b>1 998</b>	<b>(218 117)</b>	<b>384 992</b>
<i>dont marge nette d'intérêt</i>		87 516	104 001	-	4 141	(50)	629	196 237
<i>dont commissions</i>		97 541	20 887	-	(3 214)	-	(4 227)	110 987
Frais généraux		(185 995)	(120 939)	-	(77 607)	1 145	-	(383 396)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>206 451</b>	<b>856</b>	-	<b>9 262</b>	<b>3 143</b>	<b>(218 118)</b>	<b>1 596</b>
Coût du risque		(1 388)	(613)	-	2	13	-	(1 986)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>205 063</b>	<b>243</b>	-	<b>9 264</b>	<b>3 156</b>	<b>(218 118)</b>	<b>(390)</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE		-	-	49 055	2 208	5 506	-	56 769
Gains ou pertes sur autres actifs		1 336	109	-	19 942	-	-	21 387
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-	-	7	-	-	7
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>206 399</b>	<b>352</b>	<b>49 055</b>	<b>31 421</b>	<b>8 662</b>	<b>(218 118)</b>	<b>77 773</b>
Impôts sur les bénéfices		648	(590)	-	145	(911)	-	(708)
Gains & pertes nets d'impôts / act aband		-	-	-	2 183	-	-	2 183
<b>RESULTAT NET TOTAL</b>		<b>207 047</b>	<b>(238)</b>	<b>49 055</b>	<b>33 749</b>	<b>7 751</b>	<b>(218 118)</b>	<b>79 248</b>
Intérêts minoritaires		(2)	10	-	4 886	-	-	4 894
<b>RESULTAT NET (part du groupe)</b>		<b>207 049</b>	<b>(248)</b>	<b>49 055</b>	<b>28 863</b>	<b>7 751</b>	<b>(218 120)</b>	<b>74 354</b>

COMPTE DE RESULTAT	30.06.2020	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>192 389</b>	<b>122 201</b>	-	<b>67 089</b>	<b>1 600</b>	<b>(21 741)</b>	<b>361 537</b>
<i>dont marge nette d'intérêt</i>		86 585	103 354	-	(658)	(30)	(14)	189 237
<i>dont commissions</i>		94 594	16 447	-	-	-	(2 817)	108 224
Frais généraux		(161 850)	(110 158)	-	(69 198)	(854)	-	(342 060)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>30 539</b>	<b>12 043</b>	-	<b>(2 109)</b>	<b>746</b>	<b>(21 741)</b>	<b>19 477</b>
Coût du risque		(17 263)	(3 817)	-	26	(62)	-	(21 116)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>13 276</b>	<b>8 226</b>	-	<b>(2 083)</b>	<b>684</b>	<b>(21 741)</b>	<b>(1 639)</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE		-	-	20 534	164	4 124	(6 771)	18 051
Gains ou pertes sur autres actifs		(4)	(6)	-	16 008	-	-	15 998
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>13 272</b>	<b>8 220</b>	<b>20 534</b>	<b>14 089</b>	<b>4 808</b>	<b>(28 512)</b>	<b>32 410</b>
Impôts sur les bénéfices		3 156	(1 413)	-	345	(59)	-	2 029
Gains & pertes nets d'impôts / act aband		-	-	-	3 448	-	-	3 448
<b>RESULTAT NET TOTAL</b>		<b>16 428</b>	<b>6 807</b>	<b>20 534</b>	<b>17 882</b>	<b>4 749</b>	<b>(28 511)</b>	<b>37 888</b>
Intérêts minoritaires		265	7	-	2 734	-	1	3 007
<b>RESULTAT NET (part du groupe)</b>		<b>16 163</b>	<b>6 800</b>	<b>20 534</b>	<b>15 148</b>	<b>4 749</b>	<b>(28 512)</b>	<b>34 881</b>

Ⓢ Information sectorielle par zones géographiques (deuxième niveau)

Pays	Produit net bancaire	Effectifs	Résultat
ALLEMAGNE	4	35	-1 985
BELGIQUE	122	1 050	6 800
ESPAGNE	1	4	125
ETATS UNIS D AMERIQUE	0	7	55
FRANCE	231	3 078	31 730
HONG-KONG	0	0	-1 543
LUXEMBOURG	0	8	0
ROYAUME-UNI	4	38	-301
<b>TOTAL</b>	<b>362</b>	<b>4 220</b>	<b>34 881</b>

## **VI AUTRES INFORMATIONS**

### **🕒 Les normes et interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne :**

#### **❖ Amendements à IFRS 16 – Allègements de loyer lié à la Covid-19**

Adopté fin mai par l'IASB, cet amendement introduit une mesure de simplification pour les preneurs bénéficiant d'allègements de loyers dans le cadre de la crise Covid-19.

Il offre la faculté de s'exempter de l'analyse d'une modification du contrat de location dans un tel contexte, si les conditions suivantes ont été remplies :

- les loyers amendés sont substantiellement identiques ou plus faibles que les loyers prévus dans le contrat initial ;
- la réduction de paiements de loyers ne porte que sur les paiements dus jusqu'au 30 juin 2021 ;
- il n'y a aucun changement substantiel des autres termes et conditions du contrat.

Si le preneur opte pour cette exemption, les allègements de loyers seront généralement comptabilisés de manière analogue à des loyers variables négatifs, non pris en compte dans l'évaluation initiale de la dette.

Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe n'est pas impacté par ces dispositions.

Pour tout allègement de loyers accordé en tant que bailleur sur des contrats de location-financement, le Groupe applique les dispositions d'IFRS 9.

#### **❖ IFRS 17 : Contrats d'assurance**

Elle remplacera IFRS 4, qui permet aux compagnies d'assurance de conserver leurs principes comptables locaux pour leurs contrats d'assurance et les autres contrats dans le champ d'application d'IFRS 4, ce qui nuit à la comparabilité des états financiers des entités du secteur.

Dans le cadre des amendements à IFRS 17 publiés par l'IASB en juin 2020, la date d'application d'IFRS 17 initialement prévue en 2021 a été décalée de deux ans au 1er janvier 2023. L'application d'IFRS 9 pour les entités d'assurance qui ont opté pour le différé (cas du GCM) a également fait l'objet d'un amendement de l'IASB pour une prorogation jusqu' à 2023. Ces amendements (ainsi que les autres dispositions d'IFRS 17 telles que publiées en 2017) sont en attente de leur adoption par les instances européennes.

IFRS 17 vise à harmoniser la comptabilisation des différents types de contrats d'assurance, et à fonder leur valorisation sur une évaluation prospective des engagements des assureurs. Cela nécessite un recours accru à des modèles complexes et à des concepts proches de Solvabilité 2. La communication financière devra être aussi largement adaptée.

Les pôles Assurances du Groupe poursuivent leurs travaux d'analyse et de préparation à la mise en œuvre des dispositions d'IFRS 17.

Le Groupe a également entamé des réflexions sur la communication financière au niveau de conglomérat en lien avec les réflexions de l'IASB sur les états financiers primaires.

#### **❖ Amendements à IFRS 3 – Référence au cadre conceptuel**

Il met à jour à la référence à la version actualisée du Cadre conceptuel de 2018 (en remplacement de celle relative à sa version antérieure de 1989).

Il introduit une exception pour ne pas créer de divergences avec les conséquences actuelles en matière de reconnaissance d'actifs et de passifs lors d'un regroupement d'entreprise.

Selon celle-ci, un acquéreur doit se référer aux définitions données par IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ou IFRIC 21 Taxes prélevées par une autorité publique, au lieu de celles fournies dans le nouveau Cadre conceptuel.

Un acquéreur ne doit pas comptabiliser les actifs éventuels acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

#### **❖ Amendements à IAS 37 - coût d'exécution du contrat**

Il clarifie la notion de « coûts inévitables » utilisée dans la définition d'un contrat onéreux.

Les coûts inévitables comprennent les coûts directement liés au contrat. Ils comportent à la fois des coûts incrémentaux et une allocation d'autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

Il s'applique aux contrats pour lesquels le Groupe n'aurait pas rempli ses obligations au 1er janvier 2022.



## ❖ Amendements à IAS 16 - Produit antérieur à l'utilisation prévue

Il interdit de déduire du coût d'une immobilisation corporelle, les produits nets dégagés de la vente d'éléments fabriqués pour amener l'immobilisation jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Le produit de la vente de tels éléments doit être comptabilisé immédiatement en résultat. Le coût de ces éléments doit être évalué selon les dispositions d'IAS 2, Stocks.

## ❖ Amélioration des normes IFRS – Cycle 2018-2020

Les amendements modifient les normes suivantes :

- IFRS 1 – Première application des normes IFRS : il introduit une simplification dans l'application d'IFRS 1 pour une filiale adoptant les normes IFRS après sa mère ;

- IFRS 9 – Instruments financiers : il précise les frais à inclure dans le test de 10% utilisé pour déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé. Ceux-ci sont uniquement les frais payés ou reçus entre l'emprunteur et le prêteur, y compris ceux payés ou reçus pour le compte de l'autre.

- IFRS 16 – Contrats de location : il modifie l'exemple illustratif 13 afin de lever toute confusion sur le traitement des avantages reçus par le bailleur ;

- IAS 41 – Agriculture : il permet d'aligner la mesure de la juste valeur d'IAS 41 avec celle des autres normes IFRS.

## 🕒 Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables à la date d'arrêté. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend un coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs, les comptes des autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et des contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que, hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus-values ou les moins-values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée à la date d'arrêté.

Montants en K€	30.06.2020					
	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie
<b>Actifs financiers au coût amorti - IFRS 9</b>	<b>23 497 766</b>	<b>21 413 811</b>	<b>2 083 955</b>	<b>0</b>	<b>6 176 657</b>	<b>17 321 109</b>
Prêts et créances sur établissements de crédit	4 605 441	3 844 057	761 384		4 604 421	1 020
Prêts et créances à la clientèle	18 888 587	17 566 016	1 322 571		1 568 498	17 320 089
Titres	3 738	3 738	0	0	3 738	0
<b>Passifs financiers au coût amorti - IFRS 9</b>	<b>23 875 506</b>	<b>23 470 201</b>	<b>405 305</b>	<b>765 712</b>	<b>13 749 110</b>	<b>9 360 684</b>
Dettes envers les établissements de crédit	897 185	897 182	3		897 185	
Dettes envers la clientèle	20 049 224	19 623 186	426 038		10 688 540	9 360 684
Dettes représentées par un titre	2 145 175	2 126 414	18 761		2 145 175	0
Dettes subordonnées	783 922	823 419	-39 497	765 712	18 210	0

Montants en K€	31.12.2019					
	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie
<b>Actifs financiers au coût amorti - IFRS 9</b>	<b>22 691 516</b>	<b>20 446 358</b>	<b>2 245 158</b>	<b>0</b>	<b>5 939 628</b>	<b>16 751 888</b>
Prêts et créances sur établissements de crédit	4 046 701	2 922 805	1 123 896		4 062 818	-16 117
Prêts et créances à la clientèle	18 494 257	17 373 111	1 121 146		1 726 252	16 768 005
Titres	150 558	150 442	116	0	150 558	0
<b>Passifs financiers au coût amorti - IFRS 9</b>	<b>23 535 895</b>	<b>23 064 477</b>	<b>471 418</b>	<b>822 922</b>	<b>13 656 310</b>	<b>9 056 666</b>
Dettes envers les établissements de crédit	1 059 399	1 071 094	-11 695		1 059 404	-2
Dettes envers la clientèle	18 960 251	18 544 986	415 265		9 903 583	9 056 668
Dettes représentées par un titre	2 674 732	2 629 076	45 656		2 674 732	0
Dettes subordonnées	841 513	819 321	22 192	822 922	18 591	0

## Parties liées

	30.06.2020		31.12.2019	
	Entités consolidées par integration globale	Entités consolidées par mise en equivalence	Entités consolidées par integration globale	Entités consolidées par mise en equivalence
	<b>Actifs</b>	<b>1 370 267</b>	<b>178 899</b>	<b>560 207</b>
Actifs à la juste valeur par résultat	10 755	0	11 884	0
Actifs financiers à la JVCP	0	0	0	0
Actifs financiers au coût amorti	1 356 071	175 458	545 201	174 455
<i>dont comptes ordinaires</i>	0	0	4 354	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
Placements des activités d'assurance	0	0	0	0
Actifs divers	3 441	3 441	3 122	3 122
<b>Passifs</b>	<b>1 064 922</b>	<b>417 934</b>	<b>466 768</b>	<b>442 610</b>
Dettes envers les établissements de crédit	596 988	0	6 878	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	0	0	9 458	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
Passifs à la juste valeur par résultat	133 527	133 527	407 222	393 510
Dettes envers la clientèle	12 707	12 707	35 631	32 063
Dettes représentées par un titre	307 837	257 837	0	0
Dettes subordonnées	13 863	13 863	17 037	17 037

	30.06.2020		30.06.2019	
	Entités consolidées par integration globale	Entités consolidées par mise en equivalence	Entités consolidées par integration globale	Entités consolidées par mise en equivalence
	<b>PNB</b>	<b>58 306</b>	<b>54 030</b>	<b>47 824</b>
Intérêts reçus	2 861	2 838	11 478	2 800
Intérêts versés	-4	0	-11 486	0
Commissions reçues	53 927	53 927	54 968	54 968
Commissions versées	-632	-1 642	0	-1 542
Gains ou pertes nets sur actifs financiers JVCP et JVR	2 154	0	-7 136	0
Produits nets des activités d'assurance	0	0	0	0
Autres produits et charges	0	-1 093	0	-595
Frais généraux	-76	-23 912	151	-23 540

	30.06.2020		31.12.2019	
	Entités consolidées par integration globale	Entités consolidées par mise en equivalence	Entités consolidées par integration globale	Entités consolidées par mise en equivalence
	<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>21 000</b>	<b>0</b>	<b>21 000</b>
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>32 670</b>	<b>0</b>	<b>29 222</b>	<b>0</b>

La colonne "intégration globale" reprend les opérations déclarées par les entités consolidées selon cette méthode avec le reste du Groupe Crédit Mutuel (hors CMNE). La colonne "mise en équivalence" recense les opérations internes au CMNE, non éliminées du fait de la méthode de consolidation de ces entités.

## Événements postérieurs à la clôture

Il n'est survenu aucun événement significatif entre le 30 juin 2020 et la date de communication des comptes consolidés. Ces derniers ont été présentés au Conseil d'Administration du 27 juillet 2020.